

LES CARNETS

# MEDITERRANÉENS

DU LIRISS

N°1 / AVRIL 2021



## PANGLOSSIE

Vivre, travailler, penser de nouveau...  
ENSEMBLE !



INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE  
FORMATION ET RECHERCHE  
EN TRAVAIL SOCIAL

LABORATOIRE  
INTERDISCIPLINAIRE DE  
RECHERCHE EN  
INTERVENTIONS  
SOCIALES ET  
SOCIÉTÉ



**Directrice de la Publication :**

Marie-Pierre SARAT

**Rédacteur en chef et animateur du LIRISS :**

Yves LACASCADE

**Comité de rédaction :**

Michel GUGLIELMI, Christine LORENZI-COLL,  
Sabine MORATA, Magali PERRIN

**Comité technique :**

Garance GUIRAUD (directrice artistique),  
Virginie SLIWKA (gestion de projet)

Editeur : IMFRTS

50 rue de Village

CS. 20109 – 13294 Marseille cedex

Tel. : 04 91 24 61 10

Contact : [liriss@imf.asso.fr](mailto:liriss@imf.asso.fr)

N° ISSN : (en cours)

Dépôt légal : avril 2021

Imprimeur : groupe TAURRUS

5F, Parc des Ayyalades, 35 Boulevard Capitaine Gèze,  
13006 Marseille

Photo de couverture : la Plaine, Marseille.

Tous les visuels utilisés dans cette revue ont été photographiés  
dans les rues de Marseille et à La Ciotat. Nous remercions tous les  
créateurs de ces œuvres. Photos : Garance Guiraud

*Nous avons le plaisir de vous présenter le numéro 1 de notre revue, Les carnets méditerranéens du LIRISS.*

*C'est une avancée importante pour le projet de notre association et plus particulièrement de notre laboratoire, dont, une des raisons d'être, est la création d'une dynamique apprenante par la recherche, en favorisant le croisement des savoirs.*

*Ces carnets en effet, ouvrent un nouvel espace de valorisation des savoirs, savoirs issus de la pratique, savoirs émergents de la formation avec des contributions rédigées par des apprenants, des chercheurs, des articles, des récits professionnels, des retours d'expérience.*

*L'expertise portée par chacun et chacune est la bienvenue au sein de notre laboratoire.*

*Ce premier numéro des carnets est l'opportunité de montrer la richesse des articulations entre la recherche, la formation l'ingénierie sociale et la coopération à l'international, ces multiples facettes de notre activité qui en font la valeur.*

*À la date de publication de ces carnets, nous sommes en situation de confinement, couvre-feu, toutes sortes de limitation à la mobilité.*



*Dans ce contexte morose, ces carnets, comme des carnets de voyage, sont aussi une incitation au franchissement des frontières : entre le social et l'économique, entre la raison et l'imaginaire, entre le bénévolat et le salariat, entre les disciplines, entre la pratique et la recherche et bien entendu entre les frontières géographiques.*

*En tant que directrice de la publication, tous mes remerciements vont aux auteurs et autrices, au comité de rédaction pour le travail fourni, la persévérance pour faire aboutir cette œuvre collective et cette nouvelle aventure.*

*Je remercie également le comité de pilotage du LIRISS qui a soutenu ce projet tout au long de nos rencontres fructueuses.*

*Bonne lecture*

**Marie-Pierre SARAT**

**Directrice Générale de l'IMFRTS**

# SOMMAIRE

- 2**    **Editorial**  
*Marie-Pierre SARAT (Directrice Générale)*
- 
- 6**    **Introduction : La parole et la plume**  
*Yves LACASCADE (LIRISS)*
- 
- 9**    **Cohésion sociale et développement économique :  
le travail social est-il une charge ou un investissement ?**  
*François TEISSIER (LIRISS)*
- 
- 28**   **Le « vivre-ensemble » : une aspiration centrale  
pour les étudiants en travail social ?**  
*Nathalie SEGURA (LIRISS)*
- 
- 36**   **Faire tenir (et vivre) ensemble formation, recherche  
et intervention sociale**  
*Yves LACASCADE (LIRISS)*
- 
- 46**   **Former la coopération, former par la coopération**  
*Muriel LION (LIRISS)*
- 
- 54**   **Frontières et franchissements : quelles articulations  
entre formation, recherche et intervention sociale ?**  
*Antoine PASSAVANT (LIRISS)*
- 
- 61**   **Penser un espace transculturel**  
*Annie CHATENAY (LIRISS)*
- 
- 67**   **La place de l'imagination dans la démarche  
de recherche en travail social**  
*Hervé FAYOLLE (LIRISS)*

- 
- 77** **Trois articles DEIS**  
*Christine LORENZI-COLL et Yves LACASCADE (LIRISS)*
- 
- 80** **Logement d'abord : penser l'habiter pour une citoyenneté du logement. Du droit opposable à un droit à l'habiter ?**  
*Isabelle FAURE-BOUILLON (LIRISS)*
- 
- 89** **Penser les modalités de régulation des rivalités entre bénévoles et salariés dans les associations Loi 1901**  
*Estelle MARTINEZ (LIRISS)*
- 
- 96** **Solidarité sur les routes de l'exil  
À Briançon des citoyens à la rencontre des migrants**  
*Dominique ZAVAGLI (LIRISS)*
- 
- 105** **Trois récits professionnels**  
*Sabine MORATA (LIRISS)*
- 
- 108** **Bleu Quartz**  
*Cloé GUÉRIN (LIRISS)*
- 
- 112** **Une expérience, un team**  
*Gregory HUEMER (LIRISS)*
- 
- 116** **Dans ses yeux**  
*Manon LEJEUNE (LIRISS)*



# La parole et la plume

Yves LACASCADE (LIRISS)

---

*« Vivre, c'est passer d'un espace  
à un autre en essayant le plus possible  
de ne pas se cogner »*

*Georges Perec, « Espèces d'espaces », cité par Didier Fassin  
dans « La vie, mode d'emploi critique »*

---

La revue dont nous proposons aujourd'hui la première livraison ne prétend pas d'emblée être une revue de recherche. Les éléments de production de connaissances qu'elle rassemble témoignent néanmoins de la vivacité de ce qui s'échange et s'élabore, au jour le jour, dans notre institut et qui ne demande qu'à être repéré, rassemblé, valorisé, discuté et poussé plus avant. D'où cette idée, avant peut-être de nous donner d'autres objectifs, de marquer dans ce premier numéro - intitulé « Panglossie. Vivre, travailler, penser de nouveau... ENSEMBLE ! » - un point d'étape,

un « arrêt sur image » et de porter à la connaissance du public (une fraction de ce qui s'écrit, se parle et s'élabore au sein de notre institution.

S'agit-il pour autant d'une revue « professionnelle » ? Oui, sans doute, à condition de se référer à l'activité professionnelle qui est la nôtre : celle de la formation d'intervenants sociaux du niveau 4 au niveau 7 en lien avec des terrains professionnels d'une part et des institutions académiques de l'autre (universités et laboratoires) et donc à l'intersection de mondes divers, radicalement différents,

souvent (quoique de moins en moins) indifférents les uns aux autres mais complémentaires car interdépendants. Dès lors, l'objectif d'une telle revue ne peut être que de tisser des liens entre ces mondes différents, de les inciter à se considérer, à se parler, à s'envisager : susciter des points de rencontre, des intersections (des ronds-points ?), là ou de simples trajectoires parallèles pourraient, à l'infini, et en vain, se dessiner.

Mais pour qu'une telle rencontre soit possible, encore faut-il créer et inventer des occasions, des événements, des espaces communs : les soirées du LIRISS inaugurées en 2019 offrent un exemple de ce qui peut être tenté. *Les Carnets méditerranéens du LIRISS* en constituent un autre exemple.

Certes les chercheurs en poste sont peu représentés dans ce premier numéro. Tout comme les intervenants sociaux ou les « personnes accompagnées ». Gageons cependant qu'il en ira autrement dans les numéros suivants. Notre choix a été de commencer par donner la parole et la plume à ceux qui font vivre l'IMFRTS au jour le jour, et force est de constater que nombre de composantes des deux sites de notre institut y sont représentées : étudiants et étudiantes, administrateurs et administratrices, formateurs et formatrices, animateur du LIRISS, Responsables de Centre d'Activités (RCA), Direction Adjointe (DA)... La parole et la plume : la parole en élargis-

sant l'audience des récentes interventions publiques (dans des congrès, des colloques, des forums) et la plume en rendant publics des textes qui, sinon, seraient restés (davantage) confidentiels. Car oui, on parle, on discourt dans les instituts de formation à l'intervention sociale mais on écrit aussi et s'il n'est pas d'usage dans ce secteur professionnel de l'assumer et de le revendiquer, si cela ne constitue pas une part avérée (et régulièrement évaluée) de l'activité professionnelle, peut-être notre ambition est-elle aussi, modestement, de contribuer à élever ceux et celles qui souhaitent s'en donner les moyens au rang d'auteurs et d'autrices. Non comme un objectif en soi, mais précisément pour réduire la distance entre eux et elles, et celles et ceux dont l'activité professionnelle suppose de s'assumer et de se revendiquer d'emblée comme tel.le.s.

Les textes ici présentés ont été écrits au cours des années 2017 et 2019 à l'occasion des 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> congrès internationaux de l'Association Internationale de Formation et Recherche en Intervention sociale (AIFRIS, Montréal, Beyrouth), du forum international de l'ESS (El Jadida), du colloque Inter-Gis (REACTIFS-CRITIS) de Perpignan du congrès de l'European Association of Schools of Social Work (EASSW, Madrid). S'y ajoutent six textes d'étudiants et d'étudiantes (soit près de la moitié de notre corpus) produits dans le cadre de deux formations très différentes, celle



du Diplôme d'État Ingénierie Sociale et celle du Diplôme d'État d'Éducateurs et d'Éducatrices Spécialisé.e.s.

Les trois premiers textes de ce recueil ont pour thématique commune celle proposée par le 8<sup>ème</sup> congrès de l'AIFRIS : le « vivre-ensemble ». François TEISSIER, président de l'IMFRTS, s'applique d'abord à rappeler, données à l'appui, que l'accroissement contemporain des inégalités et la persistance des discriminations constituent non seulement la principale question sociale mais représente également un coût exorbitant, économiquement mesurable et même chiffrable - quoique rarement évalué - pour nos sociétés. Dès lors, il convient de changer de paradigme : l'intervention sociale ne doit pas être considérée comme une charge mais bien comme un investissement, au même titre que l'éducation ou la santé, préservant ou réparant ce que l'économie néo-libérale considère à tort comme un acquis, voire comme une externalité alors qu'elle est la base même de toute production de richesses matérielles ou immatérielles : la cohésion sociale. Dans le texte suivant Nathalie SEGURA, directrice adjointe, pour poser les fondations de l'« observatoire de la vie étudiante » qu'elle appelle de ses vœux, rappelle que, si les étudiants et les étudiantes en intervention sociale peuvent toujours être considéré.e.s comme les futurs artisans du « vivre-ensemble », on ne saurait pour autant les assigner à cette posture et

oublier que pour eux, pour elles, comme pour tout.e autre (futur.e) salarié.e, le vivre se décline également sur deux autres axes : celui du « vivre ailleurs » et celui du « vivre mieux ». Et que ce sont ces trois axes ensemble et non exclusivement le premier d'entre eux qui ont sans doute motivé leur entrée en formation. Dans le texte suivant, Yves LACASCADE, rappelant la figure fondatrice de Claude LASNEL, propose une brève relecture de l'histoire de l'IMFRTS pour montrer la place qu'y prit, dès le début, la question de l'intervention sociale elle-même (et non pas uniquement celle de la formation) au travers des actions de coopération dans lesquelles l'institut s'est, dès sa fondation, engagé et qui justifie son appellation « méditerranéenne », comme d'ailleurs celle de ces carnets. Il convient donc de penser ensemble formation, recherche et intervention sociale : si le troisième de ces éléments fait défaut, alors c'est la logique même de l'ensemble qui patine et s'enraye, perd de son sens et de sa texture politique.

Cette intuition est confirmée par les deux textes qui suivent : dans le premier, Muriel LION explique pourquoi, au sein des actions de développement des coopératives d'activités et d'emplois en Algérie, en Tunisie et au Maroc, mises en place par le pôle qu'elle dirige, la formation à la coopération passe nécessairement par la mise en œuvre d'une

coopération avec les apprenants dans une logique horizontale, collective et « in progress » de partage d'expériences et de promotion de la recherche-action. Dans le second, Antoine PAS-SAVANT montre comment, au sein des actions conduites par ce même pôle, les frontières matérielles ou immatérielles, physiques ou symboliques sont vécues et perçues non comme des barrières infranchissables mais comme des espaces poreux à investir et à co-construire ; le renversement constant des perspectives (Nord/Sud) et des typologies (savant/non savant ; développé/à développer) constituant l'intérêt principal des expérimentations conduites sur le terrain.

Dans la troisième partie de cet opus, Annie CHATENAY montre comment, sur le terrain, à travers des expériences culturelles inédites, s'inventent de nouvelles formes de solidarité qui permettent de s'affranchir, collectivement, du regard stigmatisant porté sur soi en rebattant les cartes de l'affiliation et de la désaffiliation sociales.

Dans une perspective ergologique, Hervé FAYOLLE s'appuie, lui, sur les ressources de la philosophie kantienne pour étayer sa thèse selon laquelle l'imagination et la créativité, bien que traditionnellement peu reconnues en la matière, se situent en réalité au

cœur de toute démarche de recherche en intervention sociale et, discrètement, défend ainsi une conception résolument politique de la formation : il s'agit d'ouvrir des possibles pour que, sur le terrain et dans l'exercice professionnel quotidien, ces mêmes possibles conservent droit de cité.

S'ouvrent ensuite deux séquences qui, chacune à leur façon, témoignent de la place et de l'importance de l'écriture dans l'apprentissage des métiers de l'intervention sociale et dans l'acquisition et le développement des compétences propres à ce secteur d'activités. Dans la première d'entre elle, Emmanuelle FAURE-BOUILLON, Estelle MARTINEZ et Dominique ZAVAGLI montrent toutes trois comment à partir d'une expérience de l'intervention sociale peut se développer un horizon critique éclairant les

**L'intervention sociale ne doit pas être considérée comme une charge mais bien comme un investissement**

angles morts propres à cette intervention et ouvrant des perspectives nécessaires au ressoufflement, à la rénovation et à la réinvention, sur le terrain, de celle-ci : la première en pointant les limites et les contradictions de la politique contemporaine

du logement d'abord ; la deuxième en montrant comment les logiques de l'intervention professionnelle doivent pouvoir, pour conserver leur sens, leur efficacité et leur pertinence composer, au sein des associations, avec des logiques

militantes (fussent-elles d'inspiration religieuse) ; la troisième en empruntant les voies et les chemins escarpés, le temps d'une enquête de terrain, tracés par les migrant.e.s et par ceux et celles qui leur viennent en aide pour montrer comment, ici aussi, l'intervention sociale doit pouvoir parfois, pour se réinventer, dépasser et contester les cadres posés par les politiques publiques. Dans la seconde, Cloé GUERIN, Grégory HUEMER et Manon LEJEUNE témoignent, chacune et chacun à leur façon, de la place que tiennent la reconnaissance, l'acceptation et le travail sur les émotions et à partir de celles-ci dans le processus de formation au métier d'éducateur et d'éducatrice spécialisé.e.s, et plus largement dans l'intervention sociale.

Sociologie, philosophie, ergologie, sciences politiques, économie, droit et d'autres encore qui peut-être m'auront échappé : bien des disciplines auront été convoquées dans ces textes au service d'une analyse critique de l'intervention sociale et dans une perspective d'émancipation de ceux et de celles qui la conduisent comme de ceux et de celles auquel.le.s elle s'adresse. Tel est le cap - arrimé à une approche résolument pluri voire inter, et pourquoi pas transdisciplinaire - que nous nous appliquerons à tenir dans cette revue dont la prochaine livraison sera consacrée à la crise que nous venons de traverser et qu'il s'agira, rétrospectivement et à distance, de décrire, de parcourir et d'analyser, nous l'espérons à partir des matériaux et des témoignages les plus divers. Des *Carnets méditerranéens du LIRISS* consacrés donc à l'intervention sociale sous et post confinement, en quête d'un nouveau souffle et faisant jour, du moins le souhaitons-nous, à de nouvelles aspirations/inspirations.

---

**...bien des disciplines auront été convoquées dans ces textes au service d'une analyse critique de l'intervention sociale et dans une perspective d'émancipation de ceux et de celles qui la conduisent...**

---

# Cohésion sociale et développement économique : le travail social est-il une charge ou un investissement ?

—

## Introduction : quelques rappels

Sans revenir sur l'histoire du travail social, il est important de rappeler que l'intervention de la collectivité ou de l'État se définit jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle par « la bienfaisance » et « l'assistance », par exemple en France avec l'aide des municipalités au travers du « bureau de bienfaisance » et du « bureau d'assistance » (aujourd'hui CCAS, Centre communal d'action sociale). Ce qui est mis en valeur dans ce terme bienfaisance comme dans le mot œuvre ce n'est pas la personne aidée, c'est l'aidant, la personne charitable, la philanthrope, la collectivité.

Ce modèle a continué à survivre, notamment avec la grande loi de 1975 en France relative aux institutions sociales et médico-sociales, où ne sont évoquées que ces institutions sans que soient mentionnées les personnes aidées. Ces institutions y sont définies dans son

art 1<sup>er</sup> comme des organismes publics ou privés qui, à titre principal et d'une manière permanente :

1. mènent, avec le concours de travailleurs sociaux, d'équipes pluridisciplinaires, des actions à caractère social ou médico-social, notamment des actions d'information, de prévention, de dépistage, d'orientation, de soutien ;
2. accueillent, hébergent ou placent dans des familles des mineurs ou des adultes qui requièrent une protection particulière ;
3. reçoivent des jeunes travailleurs ;
4. hébergent des personnes âgées ;
5. assurent, en internat, en externat, dans leur cadre ordinaire de vie, l'éducation spéciale, l'adaptation ou la réadaptation professionnelle ou l'aide par le travail aux personnes mineures ou adultes, handicapées ou inadaptées.

On reste encore dans une logique de « prise en charge » des publics concernés dans des établissements spécialisés

aux normes techniques particulières. Il faut attendre les années 1990 pour voir apparaître une autre logique : celle de « l'accompagnement social ».

Pourtant dès 1959, les Nations Unies définissaient le **travail social** comme étant « une activité visant à aider à l'adaptation réciproque des individus et de leur milieu social » et précisaient « cet objectif est atteint par l'utilisation de techniques et de méthodes destinées à permettre aux individus, aux groupes, aux collectivités de faire face à leurs besoins, de résoudre les problèmes que pose leur adaptation à une société en évolution, etc. ».

En France les choses ne changent qu'avec la loi de 2002 qui propose la définition suivante des principes et des missions de l'action sociale :

« L'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir [...] l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets ».

L'accent est alors mis moins sur la mission de prise en charge en établissement que sur l'accompagnement et la promotion des personnes. C'est qu'en effet depuis vingt-cinq ans, la médiation, l'intégration scolaire, la prévention, le maintien à domicile et l'insertion par l'économique se déclinaient de plus en plus en d'autres termes...

Enfin, l'AG de l'IASSW du 10 juillet 2014

à Melbourne donnait une définition internationale du travail social comme étant « une pratique professionnelle et une discipline qui promeut le changement et le développement social, la cohésion sociale, le développement du pouvoir d'agir et la libération des personnes. »

Définition reprise en France en 2017 par le Haut Conseil en Travail Social (HCTS, 23 février 2017) et inscrite dans le décret 2017-877 du 6 mai 2017 qui précise que « le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société ».

## 1\_La cohésion sociale est menacée par l'augmentation des inégalités

Énoncée pour la première fois par le sociologue français Émile Durkheim dans son ouvrage *De la division du travail social* en 1893, la **cohésion sociale** est alors « l'état de bon fonctionnement de la société où s'expriment la solidarité entre individus et la conscience collective ».

C'est à Émile Durkheim, nommé à la tête de la première chaire de sociologie

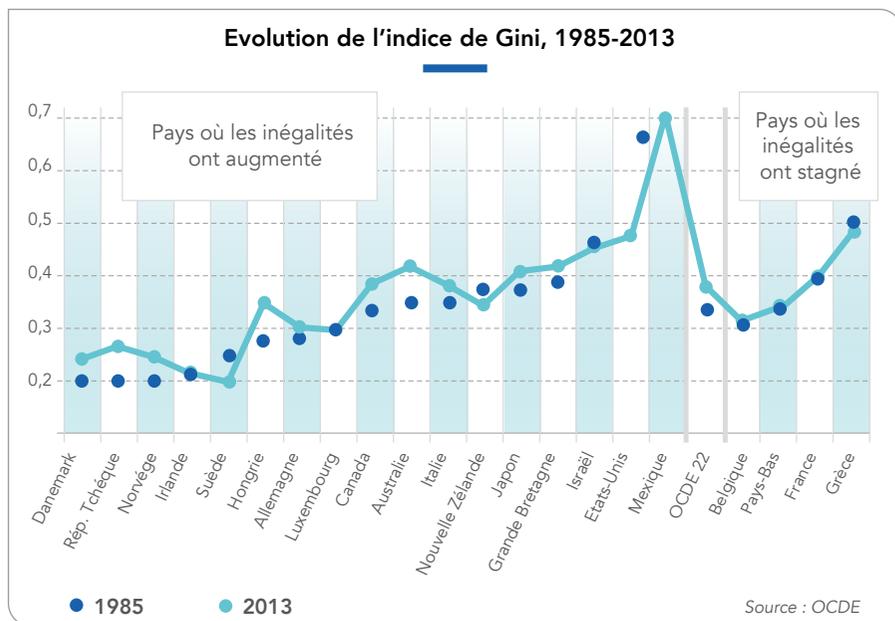
française, que l'on doit cette appellation actuelle et générique de « travail social », entendue non dans son acception professionnelle contemporaine, mais comme l'ensemble des activités qui, dans une société, contribuent à sa production, à son renouvellement, à sa cohésion, etc.

Les inégalités de revenus ont substantiellement augmenté dans les économies avancées depuis le milieu des années 1980, sans que la crise de 2008 ne modifie profondément cette évolution<sup>(1)</sup>.

L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités de

salaires (de revenus, de niveaux de vie...). Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie... seraient égaux. À l'autre extrême, il est égal à 1 dans la situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les salaires, les revenus, les niveaux de vie... seraient nuls sauf un seul. Entre 0 et 1, l'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est plus élevé.

Une baisse de l'indice de Gini observée entre deux dates indique une diminution globale des inégalités. À l'inverse, une élévation de l'indice reflète une



(1) France Stratégie 2017-2027 : « La croissance mondiale d'une décennie à l'autre », Arthur Sode (2016) et « Dettes, déficit, dépenses : quelles orientations ? », Arthur Sode (2016).

augmentation globale des inégalités.

Cette tendance a été particulièrement marquée aux États-Unis, au cours des dernières décennies, alors même que la distribution des revenus était déjà très inégalitaire dans les années 1980. Elle l'a aussi été dans des économies partant de niveaux d'inégalité plus faibles comme la Suède, la Finlande ou l'Allemagne. Cette augmentation des inégalités sur l'ensemble de la distribution des revenus a également coïncidé avec une captation croissante des revenus par les 1 % les plus riches et avec une augmentation des inégalités de patrimoine.

De nombreux travaux empiriques récents montrent que tant un niveau élevé qu'une augmentation des inégalités réduisent le niveau et la soutenabilité de la croissance du PIB dans les économies avancées.

Des inégalités excessives ou trop dynamiques pèsent sur l'investissement en capital humain des plus pauvres, engendrent une instabilité politique qui freine l'investissement et réduisent le consensus social nécessaire aux réformes favorables à la croissance. Ces études soulignent toutefois que l'effet des inégalités sur la croissance diffère selon leur nature : alors que le creusement des inégalités sur le bas de la distribution des revenus a clairement

un effet négatif, l'impact des inégalités extrêmes, celles du haut de la distribution (les 1 %), est moins évident lorsqu'il reflète une dynamique entrepreneuriale d'innovation.

Selon l'OCDE, le maintien des inégalités au niveau actuel a un coût non négligeable pour la croissance dans les économies avancées, de l'ordre de 0,2 % à 0,3 % par an, réduisant à environ 1,5 % par an la croissance sur la décennie 2017-2027 <sup>(2)</sup>.

Il en est de même des discriminations (selon l'origine géographique, le handicap, l'orientation sexuelle, le lieu de résidence, etc.). Si elles sont un affront au principe d'égalité, autant qu'elles minent la cohésion sociale et la confiance dans le pacte républicain, les discriminations sont aussi un non-sens économique. Et la facture est lourde. En France le coût des seules inégalités d'accès à l'emploi et aux postes qualifiés s'élèverait dans un scénario médian à 150 milliards d'euros, soit 7 % du PIB selon le rapport de *France Stratégie* sur *Le coût économique des discriminations*, paru en septembre 2016 et qui se concentre sur l'accès à l'emploi des femmes, des enfants d'immigrés et des natifs des départements d'outre-mer<sup>(3)</sup>.

**Corrélativement les inégalités sociales fragilisent les liens sociaux, nuisent à la**

(2) France Stratégie 2017-2027 : « Le coût économique des discriminations », septembre 2016, *Rapport à la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle*.

(3) Breton Philippe (2005), « La « société de la connaissance » : généalogie d'une double réduction », *Education et sociétés*, 2005/1, n°15, p.45-57.

participation de tous à la vie sociale et créent dans la population un sentiment d'injustice sociale.

Sur ce sujet, un livre a marqué les esprits « The Spirit Level. Why Equality is Better for Everyone » (Londres, Penguin Books, 2010) traduit en français sous le titre « L'égalité, c'est la santé » (Démopolis), préfacé par le diabétologue André Grimaldi et plusieurs fois réédité.

Deux spécialistes britanniques d'épidémiologie, Richard Wilkinson et Kate Pickett, y montrent de façon irrécusable que **plus l'inégalité sociale dans un pays développé ou dans un État fédéré des États-Unis s'avère forte, plus toute une série de problèmes sociaux prend de l'importance** : socialité et confiance, santé mentale et

usage de drogues, santé et espérance de vie, obésité, performances scolaires, maternités précoces, violence physique, répression pénale et taux d'emprisonnement, mobilité sociale intergénérationnelle.

Le parallélisme des différents classements est pour le moins étonnant : la situation la plus typique voit les États-Unis, les pays de langue anglaise, et le Portugal à une extrémité (celle du maximum de problèmes sociaux étudiés en corrélation avec une inégalité sociale maximum), et le Japon et les pays scandinaves à l'autre extrémité (celle du minimum de problèmes sociaux étudiés en corrélation avec le minimum d'inégalité sociale).



## 2\_Réconcilier l'économique et le social

Tel était déjà le titre d'un rapport de France Stratégie en juin 2014. Jean Pisani-Ferry, économiste français et Commissaire général de France Stratégie, concluait son introduction à ce rapport par ces mots : « Il n'y a aucune contradiction entre équité et réformes économiques porteuses de prospérité, là où trop souvent, on oppose justice sociale et efficacité ».

### Peut-on aller plus loin et dire que la cohésion sociale est source de richesses ?

Pour répondre à cette question il faut faire un détour par les travaux de nombreux chercheurs qui, depuis les années 1970, s'intéressent aux transformations de la société industrielle afin de décrire les mutations du capitalisme contemporain dont les conséquences sont encore grandement en devenir.

Car si l'on a longtemps pensé que seule la création de richesses économiques pouvait, via la redistribution, créer de la cohésion sociale (comme il en fut dans la période dite des « trente glorieuses »),

ce n'est peut-être plus le cas aujourd'hui compte tenu des transformations de l'économie contemporaine.

Les analystes sont en général d'accord pour dire que ces transformations tiennent à la fois à la prise de conscience écologique, à l'interdépendance accrue des économies, mais aussi et surtout à l'importance croissante de l'immatériel.

Consécutives notamment au développement des nouvelles technologies, ces mutations ont été décrites par différentes institutions européennes sous des vocables divers comme « société postindustrielle », « société de l'information », ou encore « société de la connaissance » (UNESCO, Union Européenne...).

Ces expressions illustreraient une évolution profonde du capitalisme contemporain, liée à la montée de l'immatériel dans la production de valeur. Je m'appuierai ici notamment sur les travaux d'Éric Dacheux et Daniel Goujon<sup>(4)</sup> se référant eux-mêmes à de nombreux travaux.

Ainsi en est-il de :

- . **La dématérialisation de la monnaie** entraînant une extrême volatilité des capitaux.
- . **La numérisation de l'information**, avec le développement des nouvelles technologies numériques, qui a profondément transformé les procès de production, les modes de distribution, les habitudes de consommation.

(4) Dacheux Éric et Goujon Daniel, « La cohésion sociale source de la richesse économique » (communication aux XXX<sup>e</sup> journées de l'AES Charleroi, Belgique les 9 et 10 septembre 2010).

. **La croissance des services**, avec des évolutions lourdes comme les délocalisations, la croissance des prestations intellectuelles (coaching, conseil en entreprise...) que l'on classe aussi sous l'appellation de « services ».

L'importance des actifs immatériels qui constituent une part croissante du capital des entreprises : marques, brevets, droits d'auteurs...

Et du rôle déterminant de la recherche dans la croissance économique, que l'on nomme « capitalisme cognitif » et qui confirme la place centrale de la recherche dans la production de connaissances source de croissance.

Cette évolution interrogerait la définition classique de l'économie : celle-ci ne serait plus une science mathématique de la gestion de la rareté, mais une science sociale de la création de richesse.

Ces processus n'étant pas achevés, les tentatives d'interprétation et de conjuration des mutations en cours ne sont pas tranchées. De façon schématique ces tentatives d'interprétation relèvent de deux types d'analyses divergentes :

- Un premier groupe d'analyses considère que la connaissance est « une marchandise fictive » relevant du marché (cf. *l'exemple des droits de propriété intellectuelle*), et que le

néo-capitalisme l'intégrera dans ses pratiques,

- Un deuxième groupe d'analyses considère que les biens et services immatériels changent de nature car ils sont duplicables à l'infini, presque sans coût. La rareté disparaissant, ils perdent leurs caractères exclusifs et rivaux, le prix n'est donc plus pertinent pour régler leur échange sauf si l'on parvient artificiellement à recréer de la rareté (c'est un reproche fait aux tenants du premier groupe).

**L'intelligence collective se développera plus facilement et plus rapidement dans une organisation possédant une forte cohésion sociale.**



C'est dans ce second groupe d'analyses qu'émerge l'idée que « **dans une économie de la connaissance (les savoir-faire, les brevets, la science, les réseaux d'échange), la principale source de valeur réside**

**dans l'intelligence collective** » ainsi que le formule le philosophe André Gorz.

Selon son expression « c'est en se diffusant comme bien accessible à tous que la connaissance engendre des connaissances supplémentaires. » (*L'immatériel*, 2003, Paris, Galilée), rejoignant ici l'ancien propos de Socrate : « Le savoir est la seule matière qui s'accroît quand on la partage ».

Quoi qu'il en soit de l'évolution des mutations en cours, il apparaît que dans le cadre de cette société cognitive, l'intelligence collective se développera plus

facilement et plus rapidement dans une organisation possédant une forte cohésion sociale que dans une structure où les inégalités multiplient les rivalités.

Et l'étude des initiatives sociales et solidaires tend à montrer que la cohésion sociale favorise une intelligence collective qui s'avère source de création de richesse plus efficiente et plus durable que l'allocation des ressources par le seul jeu du marché <sup>(5)</sup>.

En définitive, et quoi qu'il en soit des évolutions futures, la cohésion sociale

resterait à minima un avantage compétitif, comme c'est le cas aujourd'hui pour la gestion des biens communs ou pour les projets de l'économie sociale et solidaire.

Arrivé à ce stade de la réflexion on verrait confirmé le rôle fondamental de la cohésion sociale dans nos territoires pour leur développement économique.

Ce qui nous amène à la question suivante.

(5) France Stratégie :

- « L'investissement social : quelle stratégie pour la France ? », 2017.

- « L'investissement social : quelle stratégie pour la France ? », Séminaire initial du 26.01.2016.

- Boisson-Cohen Marine et Collombet Catherine (2016). « Mise de jeu. L'investissement social : quelle stratégie pour la France ? Éléments pour le débat », 08.02.2016. [https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/mdj\\_seminaire\\_investissement\\_social\\_final08022016.pdf](https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/mdj_seminaire_investissement_social_final08022016.pdf)

- « Investir dans l'enfance », séminaire du 31.05.2016.

- « Lutte contre la pauvreté : coût social ou investissement ? », séminaire du 09.06.2016.

- « Investir pour l'articulation vie familiale et vie professionnelle et l'égalité entre les femmes et les hommes », séminaire du 21.06.2016.

- « Investir dans la jeunesse : quelles priorités ? Quelles marges de manœuvre ? Quels leviers ? », séminaire du 21.09.2016.

- « Entretenir, renouveler et protéger le capital humain dans une perspective d'investissement social, séminaire du 09.12.2016.

- « Séance finale - L'investissement social : quelle stratégie pour la France ? », 26.01.2017.

- « Peut-on estimer le rendement de l'investissement social ? », note d'analyse, janvier 2017, synthèse du document de travail Heim A., « Comment estimer le rendement de l'investissement social ? »,.

- Heim Arthur (2017). « Comment estimer le rendement de l'investissement social ? », janvier 2017.

- Lancement d'un groupe de travail sur la mesure socioéconomique de l'impact de l'investissement social, le 16 février 2018.

### 3\_Le travail social est-il une charge ou un investissement ?

Il faut commencer par rappeler ici qu'en 2013 la Commission Européenne introduisait la définition suivante : « **Les investissements sociaux consistent à investir dans les personnes en adoptant des mesures pour renforcer leurs compétences et leurs capacités et leur permettre de participer pleinement au monde du travail et à la société** ».

Cette définition est on ne peut plus claire !

Le Haut Conseil en Travail Social (HCTS, 23 février 2017) s'en inspire quelques années plus tard pour affirmer : « le travail social vise à permettre l'accès effectif de tous à l'ensemble des droits fondamentaux et à assurer la place de chacun dans la société ».

Mais si l'on parle d'investissements sociaux, comment :

- Utiliser les budgets sociaux de façon plus efficace et plus rationnelle afin de garantir une protection sociale adaptée et durable ?
- Renforcer les capacités actuelles et futures des personnes pour améliorer leurs chances de participer à la société et au monde du travail ?
- Disposer de services et de prestations intégrés pour aider les personnes tout

au long de leur vie à atteindre des résultats sociaux positifs durables ?

- Mettre en œuvre des mesures préventives, plutôt que curatives, afin de réduire les besoins en prestations et disposer ainsi des moyens pour aider les personnes qui en ont le plus besoin ?

Ces questions interrogent dès lors tout autant les pratiques professionnelles que les politiques publiques.

Du point de vue des pratiques professionnelles, placer systématiquement au cœur de l'accompagnement social les «capabilités» (selon l'expression d'Amartya Sen) des personnes et des familles, cela suppose une évolution profonde des pratiques actuelles, parfois trop normatives, encouragées en cela par la multiplication de dispositifs contraignants.

D'où l'importance fondamentale de la formation des professionnels de l'action sociale non seulement via la formation initiale, mais également tout au long de la vie. Il s'agit là d'un investissement social essentiel. Il en est de même pour la recherche. L'utilisateur du service social en tant que porteur de capacités (compétences, motivations, ressources) est à mettre au centre de la formation et de la recherche.

Du point de vue des politiques publiques si l'on parle désormais d'investissements sociaux, la question qui se présente est alors de savoir si le travail social doit

continuer à être analysé comme une charge, et s'il ne serait pas plus pertinent de le comprendre comme un investissement (au sens quasi-économique du terme).

En effet si le social est perçu comme un coût, il devient une charge que les décideurs politiques doivent absolument chercher à réduire pour ne pas alourdir un impôt déjà conséquent en situation de crise économique et aggraver une dette déjà peu supportable. À l'inverse, s'il est perçu comme un investissement, il devient « un placement pour l'avenir qu'il convient de faire fructifier ». Il doit alors être analysé, non pas en ce qu'il pèse sur les finances publiques, mais pour ce qu'il favorise de lien social restauré, d'intégration réussie de tous les citoyens et de cohésion sociale (et donc d'impact sur l'attractivité économique d'un territoire comme on l'a vu au paragraphe précédent).

Selon Roland Janvier, dont je reprends ici les propos et dans la foulée de recherches déjà faites en ce sens (Patrick Viveret, Amartya Sen, Joseph Stiglitz, Jean-Paul Fitoussi...), il faudrait

aller jusqu'à « modifier les critères de la comptabilité nationale pour mettre en valeur les investissements, non au regard de leur coût de court terme, mais de leur rendement de long terme pour le vivre ensemble ».

**Si le social est perçu comme un investissement, il devient un placement pour l'avenir qu'il convient de faire fructifier.**

Le mot est lâché : celui de « rendement des investissements sociaux ». Car lorsqu'on dit « investissement », on espère que la dépense engagée « rapportera... plus tard. Pour l'État-providence, c'est une révolution copernicienne. Mais encore faut-il en établir la preuve. Faute de quoi, l'investissement social ne restera qu'une promesse. La question du « rendement » des investissements sociaux a fait l'objet de divers travaux, mais le champ de la recherche est encore très largement à explorer, tant il est difficile d'en démêler la complexité. Plutôt que de rendement il serait d'ailleurs sans doute plus pertinent de parler de « retour sur investissement » en termes de bénéfices sociaux et de dépenses évitées.

Au début des années 2000, lorsque la Commission Européenne avait lancé une réflexion sur le chiffrage des coûts évités

grâce aux politiques sociales, il n'en était sorti qu'un court document à caractère très général.

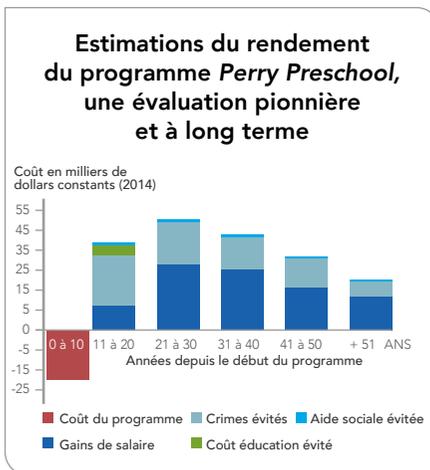
Investir dans les personnes, renforcer leurs capacités d'adaptation et de résilience, leurs compétences ou capacités et leur autonomie

serait peut-être bien plus « rentable » que de continuer à assurer et à gérer les risques sociaux (comme le font la majorité des États providence aujourd'hui). En clair, prévenir serait plus efficace que guérir.

Des études diverses ont été réalisées en ce sens depuis une quinzaine d'années mais de qualité inégale et pouvant nuire à la crédibilité et à la pertinence de la notion.

La question a été clairement reprise en 2016-2017 par France stratégie au cours d'un certain nombre de séminaires et de documents produits, notamment le rapport final d'Arthur Heim intitulé : « **Comment estimer le rendement de l'investissement social ?** ». Arthur Heim propose, dans ce rapport, une méthodologie pour tenter de le démontrer. C'est très intéressant mais vraiment complexe ! L'auteur montre en effet que le niveau macroéconomique n'est pas pertinent, car il est très difficile de distinguer ce qui relève de l'investissement dans le total des dépenses sociales d'un État, et parce qu'il est encore plus délicat d'établir un lien de causalité.

L'auteur préconise donc de se placer au niveau « méso-économique » d'une politique sociale, voire d'un dispositif, et de mobiliser « l'évaluation d'impact » pour mesurer ses effets. Cette méthodologie consiste à comparer la situation des bénéficiaires d'une politique sociale à ce qu'elle serait en l'absence d'intervention, situation hypothétique appelée « contrefactuelle » qui doit être statistiquement construite. Une fois évalué l'impact d'une politique sociale, reste à estimer son rendement en mettant en regard la valorisation monétaire des effets mesurés et les coûts associés à



cette politique. Ce qui relève également de méthodologies complexes.

**À titre d'illustration**, est souvent cité l'exemple emblématique du *HighScope Perry Preschool Curriculum*, un programme expérimental d'éducation préscolaire pour de très jeunes enfants défavorisés, développé dans une banlieue du Michigan entre 1962 et 1967. Pour juger des effets du programme sur les enfants, les bénéficiaires avaient été tirés au sort et leur parcours comparé sur la durée avec celui d'un « groupe de contrôle » composé d'enfants non sélectionnés, et ce dans tous les champs, y compris l'évolution du quotient intellectuel. Les analyses coûts/bénéfices de ce programme ont été publiées en 2010 (Heckman J.J., Moon S., Pinto R., Savelyev P. et Yavitz A. 2010).

Ce graphique présente les coûts et bénéfices nets (actualisés au taux

de 3 %) par enfant bénéficiaire du programme. Ces enfants, suivis toute leur vie, ont plus souvent obtenu leur diplôme d'études secondaires, ont commis moins de crimes, ont moins eu recours aux services sociaux et gagnent plus d'argent que la cohorte n'ayant pas bénéficié du programme.

**De cette évaluation d'impact emblématique, on retient souvent l'idée qu'un dollar dépensé en matière d'intervention précoce peut rapporter 17 dollars à la société.**

### **Au-delà de cette illustration, où en est-on aujourd'hui ?**

Selon France stratégie, en dépit des travaux réalisés, on ne parvient pas aujourd'hui, ou alors imparfaitement, à quantifier et valoriser les impacts des investissements sociaux sur la société ainsi que leur « rendement ». Les calculs socioéconomiques doivent être perfectionnés pour être adaptés aux spécificités de ce type d'investissements.

C'est pourquoi suite à ses propres travaux de 2016-2017, France stratégie a mis en place dès février 2018 un groupe de travail composé d'une vingtaine d'experts issus du monde universitaire et d'administrations et organismes publics.

Ses conclusions étaient attendues à l'automne 2018. À ce jour - du moins, à ma connaissance - elles ne sont pas encore disponibles. C'est dire si, comme

je l'évoque plus haut, le champ de la recherche en cette matière est encore très ouvert.

Pour toutes ces raisons, il me semble de la plus haute importance que l'AIFRIS, et en France l'UNAFORIS (Union Nationale des Acteurs de Formation et Recherche en Intervention Sociale), s'emparent, sans plus attendre, de ces questions.

### **Aperçu sur une expérience très originale en France : les « Territoires zéro chômeur de longue durée »<sup>(6)</sup>**

L'expérience dont il est question ici n'est pas une réponse aux problèmes complexes évoqués précédemment, mais elle donne à voir que ce n'est pas une utopie de parler de « rendement des investissements sociaux ».

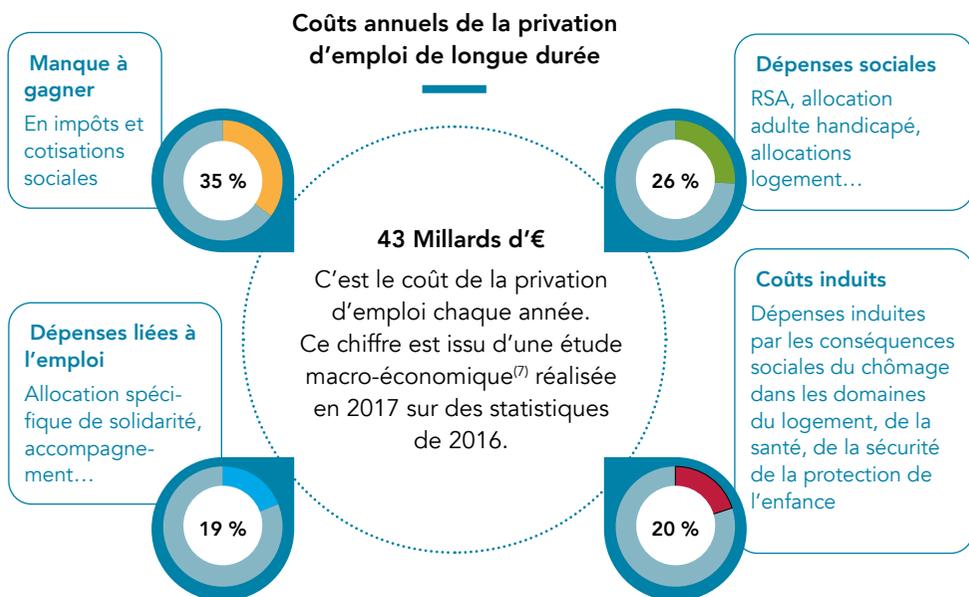
À l'initiative d'ATD Quart Monde, une étude macro-économique réalisée en 2015 et réactualisée en 2017 a évalué l'ensemble des coûts de la privation d'emploi de longue durée. Ils s'élèvent en France à un minimum de 43 Milliard d'euros par an, soit 15 000 € minimum par an et par personne concernée (voir ci-dessous le détail).

La loi 231-2016 du 29 février 2016 a suscité une expérimentation en cours sur une dizaine de territoires, avec la création du « Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée » présidée actuellement par Louis Gallois. Ce fonds recueille par transfert ce qui de

(6) «Territoires zéro chômeur de longue durée» : <https://www.tzclfd.fr/>

façon classique est affecté, dans le territoire concerné, au coût de la privation d'emploi. Les contributions proviennent donc de l'État, des conseils départementaux et régionaux, des communautés de communes et des organismes publics et privés volontaires pour entrer dans l'expérimentation. Ces contributions sont alors redirigées vers le **financement d'emplois** en CDI utiles dans le territoire concerné mais non concurrentiels avec l'économie classique. Ce sont des activités supplémentaires exercées dans le cadre d'« Entreprises à But d'Emploi » (EBE) créées à cet effet.

Il s'agit donc du transfert d'un budget existant et pérenne sans coût supplémentaire pour la collectivité puisque provenant d'économies réalisées par l'embauche dans les EBE de chômeurs en longue durée. Les EBE produisent donc des emplois supplémentaires en fonction du besoin d'emploi de la population locale. Outre la réaffectation des coûts et manques à gagner dus à la privation durable d'emploi (RSA, CMU, etc.), les EBE bénéficient en plus chiffre d'affaires réalisé grâce à la facturation de prestations de produits ou de services.



(7) Etude détaillée dans le livre de Patrick Valentin : *Le droit d'obtenir un emploi, Chronique Sociale*, 2018. Précédente étude réalisée en 2015 par AID Quart Monde.

## Types de services et prestations proposées par les EBE

### Services aux entreprises, commerçants et agriculteurs :

Aide administrative, épicerie ambulante, conciergeries d'entreprise, travaux agricoles, nettoyage, maintenance, entretien...

### Activités de production :

Bûcheronnage, vente de bois, garages solidaires, maraîchage bio, fabrication de meubles en bois de palettes, forge, fabrication de couches lavables, fabrication de matelas en laine de mouton...

### Services aux associations :

Animation, ateliers thématiques, renfort administratif, épicerie solidaire, cafés solidaires...

### Exemples d'activités supplémentaires proposées dans les territoires

### Activités liées à la transition écologique :

Vente des produits maraîchers en circuits courts, diagnostics énergétiques, éco-mobilité, fabrication de toilettes sèches, ressourceries, recycleries, réemploi...

### Services aux collectivités :

Entretien d'espaces verts, médiation, petits travaux, animation d'événements, renfort encadrement cantine et périscolaire...

### Conciergerie de territoire :

Transport de personnes, livraison de petits colis, aide aux devoirs, accompagnement aux courses, retouches couture, papotage, bibliothèque ambulante, soutien aux personnes âgées, isolées ou handicapées...

Cette expérimentation ne ressemble à aucune autre : elle est profondément novatrice, par son objectif (l'exhaustivité), par sa méthode (la création d'emplois utiles supplémentaires et la mise en dynamique des territoires) et par son financement (l'activation de dépenses passives et des recettes créées par la mise à l'emploi).

Ce bilan apporte également la confirmation que la mise à l'emploi de PPDE peut être financée sans accroître globalement la dépense publique et qu'elle renforce les économies locales.

Les acquis de cette expérimentation sont suffisamment convaincants pour qu'une attente forte s'exprime. Et que des dizaines de territoires volontaires se préparent d'ores-et-déjà à entrer dans l'expérimentation.

Deux illustrations présentent ci-dessus les coûts annuels de la privation d'emploi de longue durée et les types de services et prestations proposées par les EBE.

## Conclusion

---

Alors, oui, il me semble temps, grand temps même, de considérer désormais l'intervention sociale comme un investissement aux bénéfiques non seulement sociaux (cohésion sociale, qualité de vie, « vivre ensemble ») mais également économiques, certes encore débattus et discutés aujourd'hui mais sur lesquels planchent nombre d'économistes « hétérodoxes » partout dans le monde.

À chacun d'entre nous d'œuvrer, là où il ou elle se trouve, et dans les organisations qui sont les nôtres, dans cette direction : celle d'un véritable renversement des perspectives, et de la production d'approches et de connaissances nouvelles, sur ces questions.

### **P.S. : Réflexions consécutives à la première période de confinement (mars-mai 2020)**

La crise du Covid-19 va générer une montée très sensible des inégalités, notamment en matière d'accès à l'emploi, avec une aggravation de la pauvreté de certains publics déjà fragiles, entraînant de fait une érosion des équilibres dans nos territoires et à l'échelle internationale.

Dans un tel contexte où les déficits budgétaires s'aggravent, il serait particulièrement préjudiciable de voir l'intervention sociale menacée et même sacrifiée sur « l'autel de la rigueur ».

Il est en effet essentiel de comprendre, et de faire valoir auprès des décideurs, que la vraie nature de l'intervention sociale n'est pas celle d'une charge pesant sur les finances publiques.

Il s'agit d'un investissement dont les « retours » attendus se mesurent en termes d'inclusion des publics fragilisés, de qualité du vivre ensemble, de solidarités entre les acteurs publics et privés, et, par-là même, de cohésion sociale et donc d'environnement favorable aux forces économiques.

Au moment où l'urgence sera la reprise des activités génératrices de revenus, celle-ci ne pourra se réaliser durablement que dans des territoires socialement stabilisés et inclusifs.

En termes de recherche-action, il y a donc là matière à développer, sans tarder, des programmes de recherche appliquée afin de rendre visibles les « retours » de tels investissements.

Durkheim Émile (1893, 2007). *De la division du travail social*, Paris, PUF.

Conseil de l'Europe : « Vers une Europe active, juste et cohésive sur le plan social ». Rapport de la task force de haut niveau sur la cohésion sociale au XXI<sup>ème</sup> siècle. 26.10.2007.

Conseil économique, social et environnemental (2014). « La stratégie d'investissement social », Bruno Palier rapporteur, février 2014.

Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 7 Juillet 2010 : « Nouvelle stratégie et Plan d'action du Conseil de l'Europe pour la cohésion sociale ».

France Stratégie (2014). « Quelle France dans dix ans ? Les chantiers de la décennie », Juin 2014.

Giraud Gaël (chef économiste de l'AFD), 2017-2018. « Le portrait du monde qui

vient », entretien consultable sur [HTTPS://WWW.PRESAGES.FR/BLOG/2018/GAEL-GIRAUD 10-04-2018](https://www.presages.fr/blog/2018/gael-giraud-10-04-2018). « Dangers imminents liés au dérèglement climatique », Séminaire TREVE, École normale supérieure, 3 Octobre 2017, consultable sur <https://www.youtube.com/watch?v=xmoQav1k5-I>

Giorgini Pierre (2014). La transition fulgurante : vers un bouleversement systémique du monde ?, Paris, Bayard.

Giorgini Pierre (2016). La fulgurante récréation, Paris, Bayard.

Guyet Rachel (2012). Les politiques de cohésion économique et sociale au sein de l'Union européenne, CERISCOPE, Pauvreté 2012.

Janvier Roland, Directeur général de la Fondation Massé Trévidy (Finistère). Voir notamment « Réinvestir l'action sociale dans sa dimension politique de transformation sociale » (Intervention à IDEE 93, le

31.01.2018) et « La concurrence, une pratique incongrue en action sociale... et entre centres de formation » (AG de l'UNAFORIS, 23. 06. 2016).

Vallance Denis, Quinaut laurence, Yvin Philippe (2013). « L'action sociale : boulet financier ou renouveau de la solidarité ». Consultable sur [https://infodoc.irtsnormandie.ids.fr/doc\\_num.php?explnum\\_id=668](https://infodoc.irtsnormandie.ids.fr/doc_num.php?explnum_id=668)

Wilkinson Richard et Pickett Kate (2010). L'égalité, c'est la santé, Paris, Demopolis.

Le « vivre-ensemble » :  
une aspiration centrale  
pour les étudiants en  
travail social ?

---



Ces dernières années, le travail social est soumis à des bouleversements émanant de toutes parts. C'est un secteur d'activité qui se voit soumis à la rationalisation des pratiques professionnelles et plus globalement à la « nouvelle gestion publique » (NGP) qui serait elle-même source de décloisonnement entre les métiers du travail social. Cette reconnaissance de « compétences communes », la réforme des (ex) formations de niveau III vient, elle, aussi la promouvoir sans pouvoir aller jusqu'à acter la disparition des deux diplômes d'État emblématiques de ce secteur que constituent celui d'assistant de service social, d'une part et celui d'éducateur spécialisé, de l'autre.

Plus que d'autres, ces deux métiers sont dans la tourmente d'une réforme du dispositif de formation dont les mesures se mettent actuellement en ordre de marche, avec notamment, la profonde modification des modalités d'entrée en formation. En France, pour accéder à une première année de l'enseignement supérieur, tous les lycéens doivent désormais formuler obligatoirement, dès la classe de terminale, des vœux de préinscription sur la plateforme natio-

nale et dématérialisée que constitue « Parcoursup ». Pour la première fois, les lycéens s'y sont vu proposer les formations du travail social accessibles après le baccalauréat.

Cette transformation entraîne la disparition du concours d'entrée aux instituts de formation en intervention sociale pour lui substituer une sélection qui ne s'établit plus exclusivement en fonction de critères spécifiques à ce secteur professionnel. Dès lors, les candidats sont-ils encore de réels postulants à tel ou tel métier de l'intervention sociale ou des lycéens parmi d'autres faisant le choix de telle formation plutôt que de telle autre ? Ces changements dans le recrutement des étudiants vont-ils générer une modification de leurs profils ? À ce jour, nous n'écartons pas la possibilité que « Parcoursup » ne soit en définitif qu'un nouveau système de tri venant conforter des déterminismes existants sans pour autant changer en profondeur les critères de recrutement de ces filières...

C'est donc à un moment où émergent de nouveaux modèles d'intervention sociale, et où les dispositifs de formation bougent, que nous avons fait le

choix de focaliser notre attention sur les apprenants en travail social pour nous et leur poser les questions suivantes : qui sont-ils ? Et comment se définissent-ils ?

Si l'on en croit la définition canonique du travail social, mais également les définitions plus sensibles formulées par des professionnels du terrain, les travailleurs sociaux seraient avant tout des artisans du « vivre-ensemble ». C'est donc à partir du prisme du « vivre-ensemble » que nous avons choisi de les envisager : ces professionnels en devenir sont-ils ou s'envisagent-ils effectivement comme des facilitateurs du vivre ensemble ? Ont-ils le sentiment que le vivre-ensemble est la préoccupation centrale de leur futur métier ? Quelle conception en ont-ils ? De quelles expériences pratiques du vivre-ensemble mais aussi de la relation d'aide, à leur entrée en formation et au cours de celle-ci, peuvent-ils témoigner ?

Ces interrogations reviennent à questionner la professionnalisation et l'identité professionnelle des étudiants en travail social. Identité que nous envisageons dans une perspective élargie où la profession (ou le métier) serait tout à la fois un statut inscrit dans un corps professionnel et un construit dynamique en recompositions et réajustements perpétuels.

Les réflexions et le cadre d'analyse que je me propose de tracer sont préparatoires à l'enquête sociologique devant être mise en place, dans les années

qui viennent, par le Laboratoire de Recherche en Intervention Sociales et Sociétés (LIRISS) de l'IMFRTS avec pour perspective la création, en son sein, d'un « observatoire permanent de la vie étudiante ».

Dans cette communication, nous proposons une lecture exploratoire des différentes manières de se vivre comme travailleur social. Nous interrogeons, à partir de l'abondante littérature sociologique sur le sujet, et de quelques premiers témoignages d'étudiants, les itinéraires de professionnalisation tels qu'ils peuvent d'ores-et-déjà se dessiner, ainsi que les ressorts ou les ressources utilisés par ces professionnels en devenir. Appréhendée à partir du prisme du vivre ensemble, nous proposons l'hypothèse selon laquelle celui-ci conserve toute sa place, dans la culture des futurs travailleurs sociaux, du fait de la persistance et du renouvellement des postures militantes. Reprenant la proposition de Gérard Creux (2013)<sup>1</sup>, nous verrons ensuite comment des contraintes endogènes ou exogènes peuvent conduire à deux topiques complémentaires, celle du « vivre ailleurs » et celle du « vivre mieux », l'une et l'autre s'appréhendant en tant que stratégies conscientes, assumées et parfaitement construites. Ces trois figures n'ont évidemment rien de figé, l'acteur social empruntant à chacune d'entre elles, au cours de sa trajectoire de vie professionnelle.

## « Vivre-ensemble », c'est agir avec d'autres

Durant ses années de formation professionnelle, l'apprenant a tout loisir d'être dans l'expérimentation d'un « vivre-ensemble », que cela soit en tant que citoyen, en tant que bénévole ou en tant que salarié. Le vivre-ensemble n'est pas réductible à la dimension professionnelle, il est consubstantiel au fait humain et surtout s'élabore tout au long du processus biographique.

En interrogeant les apprenants sur les formes du lien social et sur les types de rapports sociaux qu'ils pratiquent, on constate à quel point la participation et les engagements associatifs qu'ils ont expérimentés sont denses, pluriels et multifocaux. Il peut s'agir d'une participation à la vie de quartier, un vécu en colocation (squat, coloc, « koloc »). Le service civique ou plus modestement la détention d'un BAFA sont des vécus expérimentés souvent avancés par les candidats pour justifier leur entrée en formation.

Certains font le choix de concilier formation et bénévolat au sein du réseau

associatif social ou médicosocial. Ils contribuent alors déjà pleinement au travail social : l'engagement bénévole est valorisé et monétisé en validation de modules dans le cadre des cursus de formation.

L'implication des étudiants peut aller jusqu'au militantisme. On distingue à cet endroit deux figures qui peuvent se conjuguer. Le militantisme peut ainsi être l'occasion de parfaire ses apprentissages pour apprendre à devenir travailleur social. Ainsi ce jeune éducateur qui s'engage dans le mouvement « Nuit debout », nous affirme qu'« ici apparaît vraiment ce qu'est la notion de travail social pour moi et toute personne présente sur le camp semble être l'éducateur de son voisin. C'est dans cet espace et au cours de cette période que je me suis questionné sur la notion d'accompagnement dans le travail social ». Réciproquement, l'acquisition de connaissances au sein de la formation peut venir servir la défense d'une cause. On retrouve ici la figure de l'expert associatif (Lochard et Simonet, 2009), en capacité de mobiliser, pour une même cause et dans de mêmes actions, à la fois un savoir académique et un savoir expérimental.

1 Creux Gérard, (2013), « La « vocation » des futurs professionnels du travail social à l'épreuve des politiques sociales », in Bellot C. et al., *Le travail social et la nouvelle gestion publique*, Québec, PUQ.

## Le « vivre ailleurs » ou la quête d'un « vivre-ensemble » acceptable

La figure du « vivre ailleurs » est celle de l'adaptation. Elle regroupe d'une part, ceux qui font le choix du travail social après moult détours et d'autre part, ceux qui ne s'y trouvent pas d'emblée à leur aise ou bien y négocient leur place.

Jusqu'à peu, accéder aux formations en travail social nécessitait la réussite à un concours et donc de justifier et de légitimer le choix d'une orientation vers les métiers du social. Lorsque l'on interroge les étudiants, ils avancent souvent une prédisposition à la relation d'aide, la recherche d'un « supplément d'âme » qui les rendent attentifs aux plus vulnérables et désireux de travailler avec l'autre<sup>2</sup>. Cette rhétorique est également à l'œuvre pour les salariés en repositionnement professionnel qui se disent prêts à « s'investir sur l'homme en tant qu'humain » afin de parvenir à un vrai « épanouissement professionnel »<sup>3</sup>.

Gérard Creux (2013) bouscule ce pré-pensé et nous invite à interroger ce positionnement qu'il présente comme

l'habitus supposé des travailleurs sociaux. La vocation, le bénévolat fonctionneraient comme des prérequis informels. Il s'agirait de s'y conformer pour en quelque sorte « forcer le destin ». Un colloque du CNAHES et de l'IESTS<sup>4</sup> sur l'engagement des étudiants (décalé de l'accès à la formation) met en évidence la diversité des raisons évoquées, qui vont de l'engagement pour soi à l'engagement pour l'autre en passant par des justifications plus pragmatiques.

Une fois en formation, puis en situation de travail d'autres stratégies d'adaptation sont mobilisées pour concilier le difficilement conciliable, se manifestant notamment par la découverte de l'écart entre travail rêvé et travail réel. Les nouvelles méthodes de gestion publique avec la standardisation du travail social apparaissent comme contraignantes, même si au détour d'un témoignage, le bien-fondé des procédures et de la coordination est reconnu.

Prisonnier de contradictions, il s'agit pour l'apprenant comme pour le travailleur social en poste, de s'échapper en s'aménageant des temps pour soi à la manière des ouvriers d'usine qui, malgré des cadences infernales trouvent le temps pour une réalisation personnelle. Gérard Creux montre « comment les pratiques artistiques acquises ou

2 Portraits d'étudiants en travail social (2016), TSA et l'UNAFORIS - <https://www.unaforis.eu/article/des-portraits-detudiants-en-travail-social>

3 Témoignages d'étudiants de l'IMF produit dans le cadre d'un atelier d'écriture.

4 CNAHES IESTS, (2018), Travail social : « Quel engagement hier et aujourd'hui », Nice.

pratiquées lors des loisirs viennent ainsi réinventer et réenchanter le travail au quotidien » (Creux, 2013 : 71). Malgré toutes les rationalisations imposées, le métier demeurerait donc attrayant, car il ménagerait des zones de liberté assez confortables pour y développer une identité professionnelle acceptable. Ce serait donc en raison de ces marges et de ces espaces de liberté que les travailleurs sociaux persisteraient dans le choix de cette activité professionnelle.

## « Vivre mieux » pour mieux vivre ensemble

En marge du parcours de formation, nous faisons souvent le constat d'une précarité des étudiants qui alternent périodes de formation et périodes de travail. En 2016, près de 20 % des étudiants avaient interrompu leurs études durant plus d'une année pour se consacrer à une activité professionnelle. En 2019, ce sont plus de 70 % des apprenants entrants sur un cursus d'éducateur spécialisé et 64 % des entrants en formation d'assistant de services sociaux qui sont aidés financièrement<sup>5</sup>. En 2012, une étude coordonnée par une formatrice au sein d'ITSRA concluait déjà à une situation de précarité pour 26,9 % des étudiants en travail social (Lépine, 2015).

À la fois bénéficiaires et travailleurs dans le secteur, comment ces étudiants négocient-ils ou investissent-ils ces différentes postures ? Quel est l'impact de leur citoyenneté sociale sur leur manière de s'assumer en tant que professionnels ? D'ores-et-déjà, on note une volonté de se décaler pour mieux vivre, tout en restant au sein du secteur social.

Notre fréquentation au quotidien des étudiants nous montre en effet que l'accès à une formation du travail social débouchant sur un diplôme d'État s'apparente à la recherche d'une certaine stabilité sociale après l'exercice de petits boulots dans le secteur associatif. Ce type de trajectoires serait plus systématisé pour les éducateurs spécialisés qui s'inscrivent dans les métiers de l'éducatif où les postes de « faisant fonction » sont courants. Les moniteurs éducateurs diplômés sont nombreux à utiliser leur diplôme de niveau IV comme passeport, pour alléger une formation d'éducateur spécialisé. Le métier d'éducateur est aussi l'objectif visé par les animateurs pris dans le double mouvement de précarisation et de flexibilisation, qui affecte largement les emplois de ce secteur (Lebon et Lima, 2011).

La recrudescence des négociations autour des parcours individualisés met en évidence la recherche d'efficacité. L'employabilité nous apparaît comme une préoccupation importante. Nous pouvons attester aujourd'hui de l'inves-

<sup>5</sup> DRESS., Etudes et Résultats n° 1104 de février 2019 et n°1044 de Décembre 2017.

tissement des étudiants dans des certifications complémentaires au diplôme d'État, malgré le niveau de contraintes.

En 2012, Corinne Saint-Martin notait la faible référence à la rémunération et à la promotion de carrière chez les travailleurs sociaux. Ce constat semble aujourd'hui s'inverser avec la réforme et le reclassement des formations de niveau III au grade de Licence. On peut voir cette année des redoublements pensés à l'aune d'un positionnement dans une convention collective. La question de la gratification a sans doute également contribué à lever progressivement les tabous de la carrière et de la rémunération.

## Pour conclure

---

S'il n'y a guère de raison de penser que les préoccupations à l'égard du « vivre-ensemble » se trouvent absentes des motivations qui poussent les nouvelles générations à s'engager dans la voie du travail social professionnel - ce que les nouvelles modalités de recrutement pourraient spontanément nous incliner à envisager - certaines recherches dans le champ de la sociologie du travail social mettent en évidence, chez les

travailleurs sociaux professionnels, des préoccupations, des attentes et des stratégies conformes à ce que l'on peut découvrir dans d'autres secteurs professionnels. Les intervenants sociaux sont des salariés comme les autres : œuvrer pour le « vivre-ensemble », oui, mais dans une démarche parfois de « vivre ailleurs » et dans la perspective souvent de « vivre mieux ». Le cadre ainsi posé, reste à nous engager dans une enquête de terrain nous permettant de valider les hypothèses que nous nous sommes appliqués à dégager, en gardant à l'esprit que les instituts de formation portent une responsabilité dans le sens ou l'absence de sens que les futurs travailleurs sociaux accorderont, une fois en poste, à leur activité professionnelle : ceux-ci deviendront pour partie ce que nous leur aurons, tout au long de leur cursus de formation, demandé d'être ou appris à être. En accord avec les attentes des employeurs, certes, mais également à distance de ce que ces attentes peuvent avoir parfois de réifiant ; et donc en cultivant, à leur égard, une certaine autonomie.

**Les intervenants sociaux sont des salariés comme les autres : œuvrer pour le « vivre-ensemble », oui, mais dans une démarche parfois de « vivre ailleurs » et dans la perspective souvent de « vivre mieux ».**

Creux Gérard, (2013), « La vocation » des futurs professionnels du travail social à l'épreuve des politiques sociales », in Bellot C. et al., *Le travail social et la nouvelle gestion publique*, Québec, PUQ.

Creux Gérard (2013), « Les travailleurs sociaux à l'épreuve de la rationalisation du travail social », *lesmondes du travail.net.*, consultable sur <http://www.lesmondesdutravail.net/2013/PDF/Mondes-travail-8.pdf>, p. 61-72.

CNAHES IESTS, (2018), *Travail social : Quel engagement hier et aujourd'hui*, Nice.

DRESS., *Etudes et Résultats* n° 1104 de février 2019 et n°1044 de Décembre 2017.

Lebon Francis, Lima Léa (2011). « Les difficultés au travail dans l'animation », *Agora débats/jeunesse*, 2011/1 n°57, p. 23-36.

Lépine Isabelle (2015). « La précarité des étudiants en travail social », *Le Sociographe* n°50, p. 123-134.

Lochard Yves et Simonet Maud (2009), « Les experts associatifs, entre savoirs profanes militants et professionnels », in Demazieres et al., *Sociologie des groupes professionnels*, Paris, *La découverte*, coll. Recherches.

Saint-Martin Corinne (2017). « Les parcours de professionnalisation : entre employabilité et logique de métier », *Empan* n° 106 p. 42-47.

Faire tenir (et vivre)  
ensemble formation,  
recherche et intervention  
sociale

---



## 1. D'où je parle

Je suis sociologue, spécialiste de l'immigration et des jeunes urbaines des quartiers en déshérence des villes désurbanisées (nord de la France). Recruté depuis peu comme formateur (Diplôme d'État Ingénierie Sociale, DEIS) à l'Institut Méditerranéen de Formation et Recherche en Travail Social, je suis également animateur du Laboratoire (LIRISS, IMFRTS) dont cette institution a fait le pari de se doter. Si j'en ai le temps, ou si vous m'y invitez par vos questions, je reviendrai sur cette expression « a fait le pari de se doter » car elle se situe, quoiqu'en filigrane, au cœur de mon propos.

Deux remarques pour conclure cette rapide présentation : la présence dans l'appellation de cet institut des deux termes « méditerranéen » et « recherche » qui constituent peut-être, ainsi que nous allons le voir, les spécificités ou certaines des spécificités (présentes et à venir) de celui-ci.

## 2. Formation, recherche, intervention sociale

Autre remarque : (faire) tenir ensemble les trois objectifs présents dans le titre de cet article revient quasiment à reprendre la définition qu'a, tout au long de sa vie et de son œuvre, proposée Émile Durkheim de la sociologie : une science des faits sociaux devant faire l'objet d'un enseignement dans la perspective d'une transformation sociale revendiquée et assumée en tant que telle, voire même, comme il l'écrit en 1893 dans l'ouvrage cité dans l'appel à contributions, dans celle d'un « idéal de fraternité humaine » (Durkheim, 1978 : 416). A fortiori, si l'on considère que l'objectif de ces trois registres de pratiques est de travailler à préserver, construire ou reconstruire un « vivre ensemble » défini dans l'appel comme « [...] la construction d'ententes réciproques, pacifiques et respectueuses des personnes dans leurs identités culturelles et religieuses, en considérant la reconnaissance des

diversités comme fondement de la cohésion sociale d'une société démocratique » (Devries et Manço, 2017 : 120). Ce qui est une manière de rappeler les objectifs d'affermissement de la cohésion sociale, de la solidarité (organique), de l'entente et du respect mutuel, de la concorde, de ce que l'on pourrait qualifier de « goût des autres », de « goût de soi et des autres », de soi parmi et avec les autres, que n'a jamais renié l'auteur, en 1914, de « Qui a voulu la guerre ? ».

Au fond, l'une des questions qui nous réunissent ces jours-ci est donc bien de savoir comment pratiquer, comment promouvoir comment faire vivre la sociologie et les sciences sociales (et politiques) depuis nos instituts de formation et au sein de ceux-ci, non seulement en diffusant les connaissances que celles-ci sont à même de produire sur les sociétés contemporaines mais en contribuant à la production et à l'affinement de ces connaissances, ainsi qu'à leur application sur le terrain. Ce qui suppose de s'interroger sur les objets de recherche qui peuvent naître d'une approche critique de l'intervention sociale, telle qu'elle se développe sur nos territoires et au-delà, ainsi que sur la façon de construire et de partager ces objets de recherche non seulement avec nos étudiants mais avec les universitaires, le monde académique dans son ensemble, et les professionnels de terrain. D'autant que cette question de l'« intervention sociale », c'est-à-dire pour les hommes et les femmes, celle de

leur propre capacité d'agir sur la ou les sociétés auxquelles ils et elles appartiennent, a sans doute progressivement été délaissée par certaines disciplines académiques (et par certaines universités) qui n'ont peut-être pas suffisamment perçu que leur capacité à se défendre et à persévérer en tant que disciplines autonomes était directement et positivement indexée à leur capacité à intervenir dans le débat public et à faire et à refaire ainsi, inlassablement, la preuve, y compris sur le terrain (et pas seulement dans les arènes académiques), de leur utilité.

À la figure de Durkheim, nous pouvons donc associer ici celle de Marcel Mauss, l'infatigable militant et réformateur social : et voilà que se trouve alors magiquement reconstitué le tandem des pères (ou plus exactement oncle et neveu) fondateurs de la sociologie en France... Nous voici donc en terrain connu !

### 3. Intervention sociale vs travail social

De ce point de vue, le choix, de plus en plus fréquent aujourd'hui, des termes « intervention sociale » plutôt que « travail social », même s'il peut être contesté par certains (Alix, Bertrand, Brun, Chauvière,

Garrigue, 2017) me semble constituer un véritable tournant, voire une rupture fondatrice pour les activités qui sont les nôtres. S'était en effet imposé à la longue quelque chose de vertical, voire de subalterne dans l'expression « travail social » qui confinait les activités ainsi nommées à l'exercice de l'assistance ou de l'éducation spécialisées, et de leurs variantes contemporaines, strictement définies et encadrées comme telles, qui la cantonnait aux marges et à la déviance sociales ou supposées telles avec, sans cesse, le risque d'essentialiser les populations (pourtant sans cesse plus nombreuses) qui en faisaient l'objet et de maintenir les professionnels dans un entre soi et un tête à tête doublement stériles, d'ailleurs pour partie phantasmés, avec celles-ci ; risque accru par le reflux puis l'extinction des décennies dorées de l'expérimentation tous azimuts, de l'ouverture des « lieux de vie », de l'invention et de l'innovation sur le terrain, « par le bas », de l'imagination au pouvoir et de la psychothérapie institutionnelle ; et risque maximisé par la « chalandisation » insidieuse (pour parler comme Michel Chauvière, 2010) du travail social, par sa mise au pas, sa domestication et son instrumentalisation progressives par des techniques et des idéologies venues directement du monde de l'entreprise.

**Il est grand temps de rendre aux professionnels de l'intervention sociale la capacité de penser par eux-mêmes en les aidant à s'affranchir des diverses stratégies d'instrumentalisation...**

Bref, il est grand temps de rendre aux professionnels de l'intervention sociale la capacité de penser par eux-mêmes en les aidant à s'affranchir des diverses stratégies d'instrumentalisation (y compris strictement corporatistes et venues de leurs propres rangs) dont ils font continûment l'objet et de les aider à s'ouvrir à la « société civile » dans toutes ses composantes, y compris savantes.

Soit dit en passant, en changeant ainsi de dénomination, le « travail social » se rapproche d'ailleurs du sens originel que lui avait conféré Durkheim qui l'entendait non au sens de secteur professionnel spécifique (d'ailleurs quasi-inexistant à son époque), mais au sens large de « travail », voire de « travail socialement utile » propre à assurer le (bon) fonctionnement d'une société dans son ensemble, de sorte que l'expression « travail social » au sens que lui confèrent les professionnels de ce secteur, comme d'ailleurs, par les mêmes, l'usage du terme « social », me sont toujours apparus comme un abus, une appropriation illégitime, ne pouvant que nuire à la qualité des relations entre « travail social professionnel » et sciences sociales, en engageant ces relations et ces échanges sur de fausses pistes, voire de fausses routes...

Reste à savoir quelle « intervention sociale » peut être non seulement étudiée mais bel et bien inventée, pensée et mise en œuvre depuis nos instituts de formation, si du moins nous faisons l'hypothèse que la recherche scientifique, sauf quand elle fait l'objet de crédits, de financements ou de postes spécifiques, ne peut s'entrevoir et perdurer au sein des Instituts de Formation en Intervention Sociale (IFIS) qu'à la condition d'être associée à l'activité quotidienne de ses étudiants.e.s et de ses salarié.e.s et non séparée d'elle.

Il se trouve que l'une des spécificités de l'IMFRTS est de mener, depuis sa création, il y a un peu plus de 25 ans, des actions à l'international, principalement dans le bassin méditerranéen, dont l'un des principaux inspirateurs fut Claude Lasnel - figure fondatrice sur laquelle il conviendrait de s'attarder, ce que malheureusement le temps imparti ne nous permet pas de faire ici - ce qui nous a conduit progressivement à nous engager, notamment via les financements de l'Agence Française de Développement (AFD), dans des Programmes Concertés Pluri-Acteurs (PCPA), dont je voudrais, dans les dernières parties de mon exposé dire quelques mots. La question au bout du compte - et sans doute restera-t-elle posée - étant la suivante : un institut comme le nôtre, comme les nôtres, peut-il participer à l'édification de la société civile ici comme il s'emploie à le faire là-bas ? Autrement

dit, peut-il s'inspirer des actions qu'il mène à l'international pour réinventer et rapatrier, sur d'autres territoires, les modes d'intervention qu'il a contribué à initier ailleurs ? Et à l'invention de quels objets de recherche spécifiques (si possible, dans une démarche participative, co-construits avec les autres acteurs de terrain) cette démarche peut-elle le conduire ?

#### 4. Le pôle Coopération Internationale de l'IMFRTS et sa participation à des Programmes Concertés Pluri-Acteurs (PCPA)

Dans la « version finale » du « Bilan évaluatif des PCPA » produit en 2019 par le cabinet RMDA, les auteurs reprennent à leur compte la définition d'un précédent rapport : « *S'il nous fallait définir le cœur du projet PCPA, nous pourrions probablement le circonscrire à ce seul objectif d'émergence de sociétés civiles organisées et en capacité de proposer un dialogue constructif aux pouvoirs publics dans le but de permettre l'élaboration ou la consolidation de politiques publiques adaptées aux problématiques des populations vulnérables et participer à l'amélioration de la gouvernance démocratique* ». (RMDA, 2019 : 2)

Créés au début des années 2000, par le ministère des Affaires étrangères « dans un contexte d'évolution profonde

des principes de l'aide au développement, les PCPA sont l'une des réponses françaises à la promotion d'une gouvernance légitime dans les pays du Sud via une politique volontariste d'appui et de renforcement des sociétés civiles, du Nord comme du Sud. Ils naissent ainsi du postulat établi par le ministère selon lequel « *la concertation entre les États et leur société civile est indispensable pour mettre en œuvre des politiques efficaces de lutte contre la pauvreté et les inégalités et construire un État de droit* » ». (Ibid.)

Parmi les objectifs affichés par ces programmes, on note ainsi des « résultats en termes de renforcement de la société civile », des « résultats en termes de mise en réseau des acteurs » et des résultats « politiques », parmi lesquels, la « contribution à la gouvernance démocratique » aux niveaux national et local ainsi que la « contribution à la conciliation voire à la réconciliation » et, selon les cas, à « un apaisement communautaire » et au « rapprochement d'organisations de la société civile de nature très différente ». L'usage de cet instrument étant largement fondé sur « l'hypothèse selon laquelle les sociétés civiles [OSC] qui dialoguent entre elles, sont plus résilientes et deviennent vecteur de pacification des sociétés » (Ibid : 13).

À ce jour, et depuis 2002, l'IMFRTS s'est engagé dans sept projets de coopération internationale au Maroc, en Algérie et en Tunisie, parmi lesquels trois PCPA

et une rapide enquête (qui demande à être poursuivie) auprès de Muriel Lion, (responsable de ce pôle), Antoine Passavant (chargé de projets) et Samir Tounzi (acteur historique des PCPA marocains et référent, au Maroc, de l'IMFRTS) donne à penser qu'à travers la conduite de ces actions de coopération s'est développée une conception de l'interculturalité, centrée sur la notion de « réciprocité » chère à Claude Lasnel, selon laquelle le renouvellement des solidarités collectives mais aussi de l'identité personnelle suppose la mise en œuvre de processus de reconnaissance et d'ouverture mutuels qui ne peuvent opérer qu'à travers la rencontre et le dialogue avec celui ou ceux présent(s) ou vécu(s) initialement comme « autre(s) » voire comme « irréductiblement autre(s) » et qui nécessitent la transgression des frontières balisant cette supposée altérité (radicale) en vue de la construction d'un « commun ». Bref, la solidarité et la reconnaissance mutuelle au cœur de l'interaction et non l'aide, l'assistance ou que sais-je encore... Un vrai changement de paradigme !

En s'engageant dans ce type de projets, l'IMFRTS se découvre donc membre à part entière d'une société civile (française) dialoguant avec d'autres sociétés civiles, à travers des processus de coopération où le plus avancé (notamment sur le plan démocratique) n'est pas nécessairement le représentant du Nord, particulièrement lorsque le représen-

tant du Sud se trouve engagé, comme ce fut le cas en Tunisie, il y a peu ou en Algérie, aujourd'hui, dans un processus d'émancipation collective de type... révolutionnaire. La question pour l'IMFRTS aujourd'hui étant de parvenir à conserver le cadre et les perspectives offerts par ce type d'actions (internationales) dans chacune de celles qu'il entreprend aujourd'hui, sur le terrain, qu'il s'agisse de formation, de recherche ou d'autres types d'intervention.

## 5. Un exemple récent : les multiples dimensions du projet « AlterMed » (Dispositif Initiatives-OSC, AFD)

Voici comment, dans un document de travail, Antoine Passavant rend compte du projet AlterMed, *Entreprendre autrement, partager pour réussir ! L'entrepreneuriat collectif en Méditerranée*. Je le cite :

« Ce projet souhaite repenser l'entrepreneuriat, la création d'emploi et l'innovation sociale afin de sécuriser les projets entrepreneuriaux des jeunes. En effet, impulsé par un consortium d'organisations de la société civile en partenariat avec des acteurs publics, ce projet pilote à dimension euro-méditerranéenne vise la réduction du chômage des jeunes et des femmes et la diminution des inégalités en matière d'accès au travail décent

à travers l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et, en particulier, l'entrepreneuriat collectif. Le projet durera trois années (d'avril 2019 à mars 2022) avec des activités qui se dérouleront principalement au Maroc, en Algérie, en Tunisie. Il se construit autour de trois axes :

1. Sensibiliser les acteurs locaux à la culture coopérative et aux initiatives innovantes en matière d'entrepreneuriat collectif sur les territoires.
2. Accompagner localement la création et le développement d'entreprises partagées.
3. Renforcer l'ancrage de l'entrepreneuriat collectif sur les territoires par des actions de plaidoyer et de mise en réseau des acteurs.

L'entrepreneuriat collectif est une approche innovante du travail qui a de multiples objectifs : sécuriser l'activité professionnelle des entrepreneurs, accompagner les jeunes dans le développement de leur projet, reconstruire du collectif autour de trajectoires individualisées, permettre aux entrepreneurs de bénéficier d'une couverture sociale et également émanciper les travailleurs en leur laissant une autonomie importante et une indépendance totale. Cette démarche se concrétise sous la forme de Coopérative d'Activités et d'Emplois (CAE), aussi appelé « entreprises partagées » dans lesquels les jeunes sont accompagnés dans le déploiement de leurs activités. »

L'entrepreneuriat collectif là-bas, donc... Et pourquoi pas ici ? Il se trouve que les CAE font l'objet, en ce moment même, d'une recherche financée par la DARES (Ministère du travail), conduite au Laboratoire d'Économie et de Sociologie du Travail (LEST, UMR 7317) par une collègue marseillaise chargée de recherche au CNRS, Flora Bajard : l'occasion, certainement, d'un prochain partenariat entre notre laboratoire et le LEST et d'un rapprochement avec l'une des principales promotrices et conceptrices des CAE : Elizabeth Bost.

En intervenant hors des frontières hexagonales - au moment même où l'ambition et le dessein méditerranéens semblent relégués au second plan par des édiles marseillais ayant fait le choix, depuis une quinzaine d'années et dans un contexte de compétition internationale intense entre les villes, de faire passer au second plan leur intérêt pour la coopération et la solidarité méditerranéennes au profit d'une stratégie économique plus agressive orientée vers la Chine voire, plus récemment vers... Miami (Maisetti, 2017) - et conformément aux intuitions et aux convictions d'un Claude Lasnel, l'IMFRTS se découvre donc acteur d'un développement économique alternatif (respectueux des objectifs de développement durable fixés par l'AFD) et promoteur de modèles entrepreneuriaux novateurs (Bost, 2016). Preuve, si l'en était besoin, que nos IFIS sont capables de produire et de développer de l'in-

tervention sociale innovante, engagée, « grounded » dirait les Anglo-saxons, et seront également capables, à l'avenir, de construire, à partir de celle-ci, et aussi souvent que possible avec des partenaires académiques, des objets de recherche, voire de « recherche-action » permettant de valoriser, de critiquer et sans doute de mieux penser et d'améliorer ces interventions.

## Pour conclure

Si j'avais disposé de davantage de temps, je vous aurais également parlé des recherche-actions que nous souhaitons développer, à Marseille, avec les personnels et les élèves de différents collèges dans le but de mieux comprendre comment s'établissent, au sein de ces établissements, les rapports entre adultes et adolescents. Notre objectif (notre pari) est de parvenir à associer à l'enquête, dans la perspective deweyenne merveilleusement présentée par notre collègue Joëlle Zask (Zask, 2015), l'ensemble des membres des communautés éducatives, dans le but de découvrir comment et à quelles conditions ces relations peuvent être améliorées et la qualité du « climat scolaire » restaurée. Ces recherches seront conduites en partenariat avec le LPED auquel je suis associé. Et il se trouve qu'une fois encore, cette démarche fait

écho à celle de Claude Lasnel, initiateur, en son temps, au sein du CEFISEM, de l'aventure marseillaise des « collègues quartiers » (Bettaieb, Lasnel, 2013).

Mais il ne s'agit pas seulement, pour nos IFIS de mettre en œuvre et de promouvoir des interventions, ou de construire les partenariats avec le monde académique qui nous permettront d'en faire des objets d'étude et de recherche. Il s'agit surtout de savoir quelles interventions nous voulons promouvoir, ce qui suppose de développer une appréciation critique et même politique de l'intervention sociale, dans une démarche de self-empowerment en quelque sorte, c'est-à-dire de restauration de la liberté

critique et de l'autonomie intellectuelle dont les intervenants sociaux doivent pouvoir jouir pour conduire librement leur action en s'inspirant de ce qui, ici et maintenant, sur le terrain, s'invente et demande à être pris en compte. Un jeu à cinq en quelque sorte : professionnels de l'intervention sociale, IFIS (étudiants compris), représentants du monde académique, militants et bénéficiaires de l'intervention. Comment cela s'appelle-t-il dans le langage de la coopération internationale ? Mais oui, bien sûr ! Un... PCPA.

**Il s'agit surtout de savoir  
quelles interventions nous voulons promouvoir,  
ce qui suppose de développer une appréciation critique  
et même politique de l'intervention sociale,  
dans une démarche de self-empowerment.**

---

Alix Jean-Sébastien, Chauvière Michel, Bertrand Didier, Brun Jean-Marc, Garrigue Gabrielle. *Debout pour nos métiers du travail social*, Toulouse, Érès, (2017).

Bettaïeb Hajer, Lasne Claude (2013). *Interculturalité et développement local : présentation et analyse d'une expérience « collègues quartiers »*. Consultable et téléchargeable sur la base documentaire de l'AIFRIS : [https://aifris.eu/03upload/uplolo/cv2506\\_1560.pdf](https://aifris.eu/03upload/uplolo/cv2506_1560.pdf)

Bost Elizabeth (2016). *Aux entrepreneurs associés. La coopérative d'activités et d'emploi*, Valence, Éditions REPAS.

Braudel Fernand. *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1949.

Chauvière Michel. *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation*, Paris, La Découverte, 2010.

Derrida Jacques, Dufourmantelle Anne. *De l'hospitalité*, Paris, Calmann-Lévy, 1997.

Devries Morgane, Manço Altay. « Dialogues entre musulmans et non-musulmans », *Hommes et migrations*, n° 1316, p.119-128, (2017).

Durkheim Émile (1893, 1978). *De la division du travail social*, Paris, PUF.

Durkheim Émile, Denis Ernest. *Qui a voulu la guerre*, Paris, Armand Colin, 1915.

Fournier Marcel. *Marcel Mauss*, Paris, Fayard, 1994.

Maisetti Nicolas. *Marseille, ville du monde*, Paris, Karthala, 2017.

Paugam Serge. *Vivre ensemble dans un monde incertain*, Paris, L'aube, 2015.

*Red Mangrove Development Advisors (RMDA) (2019). Rapport final du bilan évaluatif (Étape 1)*. DCP-2018-109.

Zask Joëlle. *Introduction à John Dewey*, Paris, La Découverte, 2015.

# Former à la coopération, former par la coopération

---



De quelle économie sociale et solidaire parlons-nous ? Si nous avons tous bien clairement en tête qu'il s'agit d'une voie pour structurer les échanges de manière moins inégalitaire et destructrice, les représentations et les sensibilités à l'égard de cette économie sont nombreuses et diverses.

L'idée de base est pourtant simple et relève d'un rapport au capital qui s'inverse : au lieu de réunir et de servir des capitaux, ce sont des personnes qui se regroupent pour réaliser un projet économique, social ou culturel en vue de répondre à des besoins collectifs qu'elles auront identifiés.

Les enjeux auxquels les organisations de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire) sont confrontées sont eux aussi multiples : économiques, sociaux, environnementaux, etc. Le premier d'entre eux étant celui de pouvoir exister face à des États qui souvent les instrumentalisent et face au marché, en tant que croyance issue d'une approche dominante de l'économie régnant sans partage et tentant de les soumettre à ses propres règles.

## Comment alors rendre possible le développement de cette économie ? Comment appuyer les acteurs et accompagner la réussite de leurs initiatives ?

La tâche est immense et les forces en présence sont particulièrement inégales ! Nous allons bien sûr évoquer la question du renforcement de capacités des acteurs, leur « professionnalisation » qui pourrait parfois être une fausse bonne solution au regard des risques liés au processus d'isomorphisme normatif avec la standardisation et la formalisation des pratiques ou encore la formation qui selon l'approche adoptée peuvent se révéler également contre-productives.

Mais avant cela, il me semble nécessaire de s'accorder sur la manière de définir l'économie sociale et solidaire. Nous allons ici le faire à la suite de Jean-François Draperi et définir l'économie sociale et solidaire comme un mouvement social et non par le type de structures et



le statut de ces organisations. Nous le faisons en nous appuyant sur la tradition coopérative et sur le caractère universel de la coopération même si économie sociale, économie solidaire et entrepreneuriat social sont des approches qui divergent sur de nombreux points.

Dans la tradition coopérative, ce sont les mêmes personnes qui sont à la fois actrices de l'économie sociale et productrices de connaissance. Le chercheur est acteur et chercheur sur ses propres pratiques sociales. Cette démarche que nous présentons comme intrinsèque à l'économie sociale a des équivalents proches dans d'autres champs de pratiques, comme ceux de l'éducation populaire ou du travail social, qui poursuivent des buts distincts, possèdent leurs propres corpus théoriques mais ont des valeurs parfois très semblables.

Nous proposons donc de partir du projet porté par les personnes qui se réunissent et qui partagent une vision commune des questions sociales en accordant la priorité à ces collectifs et

---

**Partir des personnes, de leurs trajectoires, revient à poser la question de la formation d'une manière différente, à partir des personnes concernées et avec elles et non plus avec pour ligne d'horizon les besoins des entreprises fussent-elles de l'ESS.**

aux chemins qu'ils empruntent pour retrouver des solidarités oubliées et des formes d'échanges alternatifs.

Partir des personnes, de leurs trajectoires, revient à poser la question de la formation d'une manière différente, à partir des personnes concernées et avec elles et non plus avec pour ligne d'horizon les besoins des entreprises fussent-elles de l'ESS.

Il nous faut alors revenir sur cette notion pour le moins ambiguë apparue dans les années 1980 dans le monde du travail au détriment de celle de qualification : la notion de compétence. Deux approches coexistent, l'une dans une logique productiviste qui vise surtout l'adaptation de la personne aux exigences du monde du travail caractérisé par le rendement, la compétitivité et la rentabilité, et l'autre que l'on qualifiera d'humaniste, orientée vers le développement du potentiel de créativité de la personne et qui privilégie, selon Zafarian, le pouvoir d'agir, la capacité à donner du sens et l'engagement de la subjectivité de ceux qui s'affrontent au quotidien à des situations professionnelles.

C'est sur cette dernière conception de la compétence que nous allons appuyer notre propos sur la formation dans le champ de l'ESS et en particulier dans ce que l'on nomme l'entrepreneuriat collectif.

L'entrepreneuriat collectif est une démarche innovante qui part du principe que les entrepreneurs n'ont pas tous la

volonté de travailler dans un cadre isolé mais que certains souhaitent travailler dans un cadre collectif tout en conservant une activité autonome et unique. Il s'agit de favoriser la réussite de chacun en construisant ensemble une entreprise partagée dans laquelle tous se procurent collectivement du droit, de la sécurité, de la protection sociale. Ce modèle économique nouveau met en œuvre une pédagogie de la coopération dans une démarche d'apprentissage et d'innovation sur le plan entrepreneurial.

Les Coopératives d'Activités et d'Emplois (CAE) sont des entreprises partagées. Ce sont des entreprises commerciales qui accueillent des porteurs de projets qui souhaitent - ou sont amenés à - créer leur propre activité et donc leur emploi. Ces porteurs de projets deviennent salariés, puis sont invités à devenir associés de l'entreprise qu'ils partagent. Ils sont donc à la fois entrepreneurs et salariés : économiquement, ils sont leurs propres employeurs et juridiquement, ils sont salariés de l'entreprise qu'ils ont créée sous forme coopérative. C'est également un outil de développement économique et social local qui vise à créer de la richesse et des emplois sur un territoire.

Je vous invite, pour ceux qui ne la connaissent pas encore, à aller regarder de plus près l'expérience de la CES (Coopérative des Entrepreneurs Solidaires) créée à El Jadida en 2016 par Saïd Ramli et Elisabeth Bost : cette

dernière a initié en France la démarche des CAE, au début des années 1990.

Cette nouvelle façon d'entreprendre repose sur une culture coopérative qui n'est pas innée ou naturelle : elle s'acquiert et s'entretient à travers une pratique et des ateliers d'échanges et de formation.

Comment favoriser l'engagement de nouveaux entrants dans ce type de démarche, comment transmettre les valeurs et les principes du fonctionnement coopératif ? Comment contrer les dérives gestionnaires ou technicistes qui peuvent s'y faire jour ? Comment former à la coopération ? Est-ce bien de formation dont il convient alors de parler et non pas plutôt d'éducation coopérative ?

Dans le cadre du projet *AlterMed* - que je n'ai pas le temps de vous présenter ici mais qui est un projet à dimension euro-méditerranéenne visant la réduction des inégalités en matière d'accès au travail décent à travers l'Économie Sociale et Solidaire et la promotion de l'entrepreneuriat collectif en Méditerranée - les membres du consortium (parmi lesquels l'IMFRTS) qui en sont à l'initiative se sont donné pour objectif de diffuser et de promouvoir la culture coopérative et les mécanismes de l'ESS. Nous avons été confrontés collectivement aux mêmes questions ; l'éducation coopérative ne coule pas de source ; elle n'est pas " spontanée ". Nous avons constaté que l'ingénierie pédagogique



la plus élaborée plaçant les valeurs en lien avec la coopération au cœur de son propos ne suffisait pas à faire évoluer les mentalités et à engager un réel changement des pratiques. Pas plus que ne suffisait de travailler sur des intentions pédagogiques telles que la volonté de s'émanciper ou le développement de l'inventivité. En évoquant la notion d'émancipation, nous nous situons dans un courant de pensée critique à l'égard du travail, porté par le mouvement ouvrier et l'économie sociale et solidaire au sein desquels la vision qui a longtemps prévalu était celle d'un « individu émancipé, libre de s'associer à des collectifs de travailleurs afin de produire ensemble (via des coopératives notamment) et se protéger mutuellement (via les mutuelles), sans intervention étatique (Draperi, 2005). Vision parfois mise à mal par les réalités de terrain : « l'émancipation, cela se travaille. Collectivement. »

Alors comment s'y prendre ? Nous avons donc fait le choix de l'approche par la pratique en nous appuyant sur les connaissances produites en situation par les porteurs de projets. Ces connaissances incluent à la fois ce que font les acteurs et les éléments de contexte qui situent leurs actions. Les situations vécues et travaillées par les acteurs recouvrent ainsi à la fois le champ du développement entrepreneurial et de l'exercice de la gouvernance.

Plusieurs principes sous-tendent cette approche : une communication fluide et

permanente entre les différents acteurs, la réciprocité au cœur des relations, le partage d'expériences, la reconnaissance du savoir-faire de chacune et de chacun, l'accessibilité de tous et toutes aux ressources et l'échange permanent des savoirs et des techniques.

Dans cette approche, la coopération se situe au cœur des processus et en particulier de celui d'acquisition du pouvoir d'agir. Il s'agit, pour l'acteur, non seulement de s'adapter à la réalité, mais aussi d'être en capacité de faire des choix et de transformer cette réalité.

La « formation » est donc pensée à partir du collectif comme lieu essentiel de l'apprentissage : nous parlons ainsi de « communauté de pratiques » incluant les accompagnateurs et les porteurs de projets (les entrepreneurs). Cette notion est particulièrement utile pour rendre compte des processus d'apprentissage au sein d'un réseau mais également au sein d'une entreprise. Nous définissons une communauté de pratique comme un groupe d'individus qui interagissent fréquemment, partagent des pratiques et rencontrent des problèmes proches, au sein d'une même organisation ou d'un même réseau. Ce groupe génère un espace de créativité et de production de connaissances tacites.

Notre intention est de proposer des situations d'apprentissage collectives pour permettre le passage de conceptions spontanées et parfois naïves - car articulées au système de références propre à

chacun et à son épistémologie personnelle - à de nouvelles connaissances et compétences, élaborées et partagées grâce au collectif via des phases d'intériorisation et de restructuration où chacun peut recombinaison les connaissances explicites : le groupe oblige chacun à expliciter sa propre façon de fonctionner au travers de métaphores ou de récits d'expériences vécues. Il favorise la confrontation de points de vue, la recherche du consensus, l'élaboration d'hypothèses partagées et de solutions communes à investiguer.

Comment cela se traduit-il concrètement au sein des structures ? De quelles modalités pédagogiques dispose-t-on dans une entreprise partagée ? Sur quelles dispositions le processus d'apprentissage de la coopération s'appuie-t-il ?

L'objet d'une entreprise partagée, je le rappelle, est d'accueillir les personnes ayant un projet de création d'activité, d'en tester la faisabilité en grandeur réelle, puis de proposer aux entrepre-

neurs de devenir acteurs à part entière de l'entreprise, dans un cadre collectif de mutualisation de services et de compétences propre à favoriser l'accès à un statut pérenne de salarié, puis d'associé.

L'accompagnement dont elles bénéficient est réalisé de manière pragmatique en fonction de la demande, tout au long du développement du projet. Nous parlons alors d'« accompagnement formatif », organisé autour d'une modalité transversale - le récit de l'expérience collective - et de trois types d'actions :

- l'accompagnement collectif permettant l'acquisition de notions théoriques et l'apprentissage des techniques ;
- le suivi individualisé en vue d'en favoriser l'adaptation et l'application à chaque projet ;
- l'autoformation par la mise à disposition d'outils et de ressources :
  - **sur le terrain** : développement commercial, démarches auprès des partenaires de l'entreprise, recherche de documentation... ;
  - **en interne** : apprentissage des outils de gestion et de leurs supports informatiques.

On peut observer au sein des entreprises partagées une diversité de collectifs qui soutiennent le parcours de création de l'activité individuelle. Ces collectifs se réunissent régulièrement offrant ainsi à tout membre de l'entreprise de partager, s'il le souhaite, des temps forts

### L'accompagnement formatif est organisé autour d'une modalité transversale et de trois types d'actions :

- l'accompagnement collectif,
- le suivi individualisé,
- l'autoformation.



d'apprentissage des compétences entrepreneuriales et de questionnement sur soi et sur son projet.

Ce type de « formation » s'inscrit dans une tradition de recherche-action coopérative au sein de laquelle les porteurs de projet se métamorphosent en acteurs-chercheurs. Je fais ici, bien entendu, référence notamment aux travaux d'Henri Desroches qui propose un renversement complet de la relation entre chercheur et acteur et entre recherche et action. L'idée n'est pas d'éclairer la pratique par des savoirs formalisés issus de la démarche scientifique mais bien de partir de la pratique, des situations vécues, et d'accompagner le développement de processus réflexifs et d'analyses critiques de l'action afin que les acteurs se montrent capables d'éclairer au mieux, par eux-mêmes, leurs propres pratiques.

Nous pouvons donc parler à propos des entreprises partagées, de coopératives de formation coopérative au double sens de l'expression : formation à la coopération et formation par la coopération.

Je terminerai en citant Jean-François Draperi qui alerte sur la visée de ces entreprises coopératives, véritables « écoles de la coopération », en rappelant fort justement que « [les entreprises partagées] ne travaillent pas en vue de la multiplication des entreprises mais pour développer les pratiques coopératives. C'est en effet moins d'entreprises que nos sociétés ont besoin que de coopération entre les personnes et les entreprises. » (Draperi, cité par Bost, 2011 : 175)

**L'idée n'est pas d'éclairer la pratique par des savoirs formalisés issus de la démarche scientifique mais bien de partir de la pratique, des situations vécues.**

---

Bost Elisabeth (2011). *Aux Entrepreneurs Associés, la coopérative d'activités et d'emploi*, Valence, Éditions REPAS.

Brulé-Josso Stéphanie et Ghislaine Liberos (2019). « Entreprendre collectivement en coopérative d'activité et d'emploi : enjeux démocratiques de la coformation à la coopération », *Nouvelle revue de psychosociologie*, vol. 27, no. 1, 2019, p. 49-63.

Bureau Marie-Christine et Corsani Antonella (2015). « Les coopératives d'activité et d'emploi : pratiques d'innovation institutionnelle », *Revue Française de Socio-Économie*, vol. 15, no. 1, 2015, p. 213-231.

Drapéri Jean-François (2005). *L'économie sociale : Utopies, principes, pratiques Montreuil*, Presses de l'Économie Sociale.

Drapéri, Jean-François (2011). *L'économie sociale et solidaire : une réponse à la crise : capitalisme, territoires et démocratie*, Paris, Dunod.

Durand Claude et Zarifian Philippe (2002). « Le modèle de la compétence. Trajectoire historique, enjeux actuels et propositions », *Revue française de sociologie*, 2002, 43-1, p. 162-164.

Grégoire Maud (2016). « Les enjeux de l'entrepreneuriat collectif », Janvier 2016 in *Blog de SMart Belgique*, 01/03/2016.

Moreau Régis (2006). « La formation des équipes d'entrepreneurs », *Revue de l'entrepreneuriat*, 2006, vol. 5, no 2, p. 55-68.

Razafindrazaka Tinasoa et Fourcade Colette (2016). « L'entrepreneuriat collectif : un outil du développement territorial ? », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, n. 5, 2016, p.1017-1042.

Sangiorgio Joseph et Veyer Stéphane (2009). « Les coopératives d'activités et d'emploi : un exemple de construction d'une innovation sociale », *Projectics / Proyética / Projectique*, vol. 1 n°1, p.51-61, 2009.

Toucas Patricia et Dreyfus Michel (dir) (2005). *Les coopérateurs : deux siècles de pratiques coopératives*, Paris, L'Atelier.

Veyer Stéphane (2014). « Pour une mutualité de travail », *Tribune Fonda N°222 - Économie et inclusion sociale : espoirs et controverses d'une transition*.



---

Frontières  
et franchissements :  
quelles articulations  
entre formation,  
recherche et intervention  
sociale ?

---

## Introduction

L'Institut Méditerranéen de Formation et Recherche en Travail social est une association gestionnaire d'un centre de formation et de recherche dans le travail social basé en région Sud, comprenant deux établissements de formation situés l'un à Marseille, l'autre à Avignon, ainsi qu'une antenne à Arles. La mission première de l'association est donc la formation des étudiants et des professionnels aux métiers du travail social et l'accompagnement aux différents diplômes d'État et certifications pour lesquels les établissements sont agréés. En lien avec ces actions de formation, l'institut élabore et produit des études et des recherches en travail social au travers de son Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Interventions Sociales et Société (LIRISS) mais aussi, et c'est ce qui nous intéresse ici, développe des projets de coopération internationale depuis près de 30 ans. Cette coopération internationale se concrétise sous deux formes : la **mobilité internationale** des étudiants et des formateurs, essentiellement en Europe, au Canada et au Maghreb et l'**intervention sociale à l'international**, principalement au Maghreb.

L'engagement de l'IMF dans l'intervention sociale au Maroc, en Algérie et en Tunisie a été pensé dès la création de l'institut afin de mettre en pratique, sur le terrain, les valeurs de solidarité et de coopération inscrites dans son projet associatif. La volonté initiale des fondateurs de l'IMF était d'amener les étudiants et les formateurs à réaliser des stages et des missions à l'international mais également de soutenir les personnes les plus exclues de la société et les populations les plus vulnérables socialement afin de les accompagner dans une démarche de réinsertion. L'association de gestion de l'Institut Méditerranéen de Formation mentionne ainsi dans son objet statutaire la mission de *« mettre en œuvre et de gérer sur le territoire français et à l'étranger des activités de formation, d'études, de conseil, de recherche en travail social et santé et de développer des actions de coopération à l'international »*. Ce choix s'est matérialisé dès 1992, en avance sur les politiques publiques Européennes, par la mise à disposition d'un formateur en Tunisie pour la formation d'éducateurs spécialisés dans le champ du handicap.

Cette activité s'est développée au fil des années (voir notamment l'expérience de Claude Lasnel sur l'école informelle au Maroc) et s'est organisée à partir de

2005 en un service Coopération et Développement International dont le pilotage est assuré par une cheffe de projet dédiée à son développement. Cette structuration a permis de capitaliser les expériences des fondateurs de l'IMF, de donner corps au projet politique de l'association et de développer une approche de la coopération basée avant tout sur les échanges interculturels en Méditerranée et en Europe. Le choix d'un mode d'organisation permettant de conserver cet esprit d'engagement militant a reposé sur l'existence d'un collectif impliqué dans ces actions à différents niveaux de l'organisation. Ce service gère aujourd'hui une dizaine de projets de coopération et de développement dans le monde.

## Le franchissement des frontières

---

Nos actions en intervention sociale dans la coopération internationale nous permettent de franchir trois types de frontières.

**Une première frontière physique et géographique** est de toute évidence franchie puisque nos actions en coopération internationale nous font traverser la mer Méditerranée pour nous diriger vers les pays de la rive Sud. Cette volonté se manifeste avant tout au Maroc, en Algérie et en Tunisie, pays historiquement et culturellement liés à la région

Sud. Ce premier franchissement trouve son origine dans la volonté de François Lapena, son premier directeur, soutenu par les membres du conseil d'administration, de fonder un institut ouvert sur le monde, et particulièrement sur la Méditerranée.

Les actions de l'IMF à l'international ont également pour conséquence le franchissement **d'une deuxième frontière, professionnelle cette fois, qui concerne les missions principales de notre association.** Nous franchissons la frontière de la formation et de la recherche en travail social, qui est notre cœur de métier, pour intervenir directement sur le terrain et appuyer les sociétés civiles émergentes des pays d'Afrique du Nord. En s'émancipant des seuls objectifs de créer et de diffuser de la connaissance (professionnelle ou savante), l'institut fait le choix de devenir un acteur atypique de la coopération internationale. Nos actions au Maghreb ont néanmoins pour ambition de nourrir la formation et la recherche en travail social.

Enfin, **une troisième et dernière frontière - paradigmatique - qui porte sur la notion d'intervention sociale** est, elle aussi, franchie. Nous avons en effet pour ambition d'ouvrir l'intervention sociale à d'autres champs que celui du travail social stricto sensu en l'envisageant comme une « intervention sociale totale ». Selon nous, l'intervention sociale s'inscrit en effet simultanément dans les trois sphères suivantes :

- **sociale** : les actions se font au sein de la société et contribuent à améliorer la vie des personnes accompagnées,
- **économique** : nous intervenons dans les champs de l'insertion socioprofessionnelle et de l'économie sociale et solidaire,
- **politique** : les contextes politiques et les décisions des acteurs publics ont une influence importante sur l'exécution de nos actions (comme c'est le cas en Algérie actuellement avec le Hirak) et peuvent également contribuer à les transformer.

## Les Programmes Concertés Pluri-acteurs : espaces-frontières et espaces d'expérimentation sociale

Les programmes concertés pluri-acteurs (PCPA) sont des dispositifs de coopération qui ont été mis en place par l'Agence Française de Développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique de développement de la France, pour les acteurs non-gouvernementaux de la solidarité internationale. Ce dispositif vise à favoriser les complémentarités entre l'action publique et les initiatives de la société civile en matière de coopération dans l'objectif de renforcer les compétences des sociétés civiles du Sud. Afin de faire vivre la culture de la concerta-

tion pluri-acteurs, les programmes sont basés sur des fonctionnements de type associatif dans lesquels prédominent les valeurs de démocratie, de coresponsabilité, de réciprocité et de transparence. Ce pont entre les sociétés civiles du Nord et les sociétés civiles du Sud cherche également à encourager la concertation entre acteurs sur la base des besoins concrets émanant du terrain afin de favoriser les synergies et d'accroître l'impact et la visibilité des actions conduites en commun. Les PCPA sont donc, en eux-mêmes, des « **espaces-frontières** » dans lesquels les porteurs de projets de solidarité internationale peuvent échanger sur leurs valeurs, leurs méthodes et leurs pratiques.

Les PCPA soutiennent techniquement et financièrement le montage et le développement de projets novateurs et durables réalisés dans le cadre d'un consortium paritaire d'acteurs de la société civile française et de la société civile du pays tiers. Au-delà du simple espace de concertation et d'échange, les PCPA développent donc des **espaces d'expérimentation sociale** afin de renforcer les capacités des acteurs des sociétés civiles des pays partenaires. Avec l'aide de ces instruments, des acteurs du Nord et du Sud (États, associations, collectivités locales, syndicats, coopératives...) ont ainsi la possibilité de tester ensemble des actions innovantes autour d'une thématique cible (par exemple, la réduction des inégalités, l'enfance et la jeunesse...).

## Un exemple pratique : le projet « Jeunes Talents »

En partenariat avec l'association tunisienne CCDE (Création et Créativité pour le Développement et l'Embauche) de Ras Jebel (Bizerte, Tunisie), l'IMF coordonne un projet de développement d'un dispositif expérimental concernant la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des jeunes à l'entrepreneuriat collectif. Ce projet, soutenu financièrement par le PCPA tunisien « Soyons Actifs/Actives », mobilise un réseau d'associations, de services déconcentrés de l'État, de syndicats, de collectivités territoriales et d'organismes internationaux.

La démarche du montage de ce projet est caractéristique du fonctionnement concerté souhaité par le PCPA et réalisé par l'IMF. Les acteurs se sont rencontrés lors de réunions thématiques autour de l'économie sociale et solidaire. L'association tunisienne CCDE a rendu compte des besoins spécifiques des jeunes du gouvernorat de Bizerte - qui ont un savoir-faire, sont diplômés, mais ne trouvent pas de travail - à un collectif d'associations franco-tunisiennes. Les acteurs du collectif se sont alors concertés, certains ont rencontré les jeunes sur

le terrain, afin d'élaborer une proposition susceptible de permettre de lutter durablement contre le chômage massif des jeunes et des femmes sur ce territoire. L'IMF, en collaboration avec des experts de l'entrepreneuriat collectif, a alors proposé un projet innovant qui a été retenu par les membres du pôle Insertion Socioprofessionnelle et Economie Sociale et Solidaire (ISP-ESS) du PCPA : le projet « Jeunes Talents ». Son objectif principal est la création d'une entreprise partagée de type Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) sur la commune de Ras Jebel, développée par l'association tunisienne porteuse du projet : la CCDE.

Les entreprises partagées ont pour objectif de proposer - à quiconque souhaite vivre de façon autonome de l'exercice et du perfectionnement de son propre savoir-faire - de créer progressivement son propre emploi salarié au sein d'une société coopérative qu'il partage avec d'autres entrepreneurs, et dont il peut devenir sociétaire. L'objectif de ce projet est donc de tester de manière concrète, sur une fraction du territoire tunisien, les possibilités qu'offrent les CAE en matière de lutte contre le chômage, notamment chez les jeunes, d'élargissement de leur couverture sociale officielle et de réduction de la part des activités informelles dans leur quotidien, tout en contribuant à la dynamisation des trois municipalités et des deux conseils de village.

## Conclusion

Notre action à l'international nous permet donc de franchir des frontières physiques ou symboliques de plusieurs ordres dans l'objectif de développer des projets, avec des valeurs issues de l'économie sociale et solidaire, à destination d'hommes et de femmes vulnérables. Il est toutefois important de se questionner sur la possibilité pour ces mêmes hommes et ces mêmes femmes de traverser des frontières, terrestres ou maritimes, matérielles et immatérielles. En effet, alors même que nous louons la disparition des frontières dans le cadre des programmes et projets de coopération, les situations inégalitaires et l'asymétrie des relations Nord/Sud perdurent.

Certes, nous nous inscrivons clairement dans une logique de réciprocité. Mais comment faire vivre cette logique quand les fonctions se distribuent presque systématiquement entre celles de « coordinateurs » au Nord et de « bénéficiaires » au Sud ? Nous avons certes la volonté de combattre les paradigmes néo-libéraux par l'économie sociale mais force est de constater que les gestionnaires de projet sont des salariés, citoyens de pays développés alors que les membres des asso-

ciations bénéficiaires sont généralement des bénévoles de pays pauvres. Nous pensons certes quotidiennement la réduction des inégalités et le renforcement de capacités, car telle est notre mission. Mais nous le faisons au travers de déplacements de courte durée et de séjours dans de grands hôtels des pays sud-méditerranéens, alors même qu'elle se combat quotidiennement, avec d'autres moyens, infiniment plus modestes mais peut-être tout aussi efficaces, et également éthiques, sur le terrain.

Pour respecter ses valeurs, la coopération internationale se doit donc non seulement de continuer à transgresser les frontières que nous avons évoquées, mais doit également s'appliquer à donner les moyens à ceux et à celles qu'elle place en position de « bénéficiaires » aujourd'hui de les franchir à leur tour, jusqu'à équilibrer les rapports entre les partenaires et qu'ils deviennent, peut-être, des « coordinateurs » de projets à destination des hommes et des femmes des pays du Nord.

Pour aller au bout de notre engagement, tels sont l'horizon que nous devons embrasser et le cap qui doit aimer et nourrir notre regard. Quitte à changer de boussole...

Courlet C., Galice G.,  
Meynat J-L., (1988). « La  
Frontière : couture ou  
coupure ? », *Économie et  
humanisme* 301, p.5-12.

Hamman, P. (2013). *Sociologie des espaces-frontières. Les relations transfrontalières autour des frontières françaises de l'Est, Strasbourg*, Presses universitaires de Strasbourg, coll. Études alsaciennes et rhénanes.

Sassen. S (2009). *La globalisation. Une sociologie* [« A Sociology of Globalization »], Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais ».

VOUS

—  
Penser  
un espace  
transculturel  
—



Voici maintenant plusieurs années que se multiplient les indices sociologiques témoignant d'une aggravation de la pauvreté en France ; ce phénomène de paupérisation étant pour partie responsable d'une déliquescence sociale également de plus en plus sensible.

Mais nous pouvons aussi observer, en réaction à cette dernière, une multiplication d'auto-organisations collectives qui s'appuient sur une certaine transformation des liens interindividuels, et sont autant de tentatives de mise en œuvre de nouvelles solidarités.

Notre hypothèse est que ces solidarités trouvent un puissant levain au sein d'espaces d'expérimentation que nous proposons de nommer « transculturels ». En effet dans ces lieux spécifiques, l'opportunité de s'affranchir momentanément des rapports de domination propres au travail et des identités induites par les catégories socioprofessionnelles peut être saisie par le biais des moments de socialité qu'offrent les supports culturels.

Ce texte est centré sur une expérience singulière, celle d'un festival en Provence qui a la caractéristique d'être animé par des personnes dites « désaffiliées ». Après avoir brièvement énoncé le contexte socio-économique dans lequel s'origine cette expérience, il s'agira de

voir comment peut se construire un espace transculturel favorable au retissage des liens sociaux grâce à ce regard posé sur les personnes en fragilité. Un focus sur cette expérience culturelle et conviviale qu'est le festival « C'est pas du Luxe ! » pourra alors ensuite nous permettre d'un peu mieux repérer l'intérêt d'être, d'un point de vue social comme individuel, « connecté » avec l'autre.

## I. Le contexte socio-économique depuis la création du festival (2012)

Selon l'observatoire français sur les inégalités, l'écart de revenus ne cesse de se creuser entre les plus riches et les plus pauvres avec des conséquences sur la santé et l'isolement social. La sociologue Saskia Sassen (2016) rappelle que dans la plupart des pays européens, le taux de chômage des jeunes en 2012 dépassait les 20 %. Elle dresse un constat alarmant sur la violence ordinaire du capitalisme global. Elle observe en effet « des formations prédatrices qui combinent élites et capacités systémiques avec la finance comme catalyseur essentiel »

et qui expulsent de leur espace de vie « ceux qui se trouvent en bas de l'échelle » (2016 : 26-27), les personnes dites ainsi « déplacées ». Les défauts de solidarité se déclinent à l'aune d'un individualisme moderne.

François Dubet (2014) explique ainsi la crise des solidarités par un déclin du désir d'égalité qui s'appuie lui-même sur un « deuil de l'intégration » et une mise en avant de l'empowerment des individus. Et pourtant la solidarité reste plus que jamais nécessaire, ne serait-ce qu'à considérer les enjeux écologiques de plus en plus prégnants. De fait, il est difficile d'envisager les possibilités de réponses qu'offre la solidarité face aux phénomènes d'expulsion (M. Wieviorka, 2017), sans prendre en compte « la ligne de butée » que représente le réchauffement climatique. En ce sens, l'économie collaborative ou du partage (sharing economy) apparaît comme une logique de coproduction plus respectueuse de l'environnement. Elle crée aussi de la convivialité. Le besoin d'un nouveau tissage de liens sociaux, posé par le problème de paupérisation, ici des personnes en grandes fragilités, s'inscrit ainsi au sein des défis écologiques de « l'homme durable ». Une économie solidaire permettrait en effet de prendre plus efficacement en compte la place dans la société civile des personnes qui sont privées de travail, voire de toit.

Le propos de cette communication est précisément de mettre en exergue l'ex-

périence culturelle d'un festival ouvert aux personnes vulnérables qui, en remobilisant les solidarités, cherche précisément à les ré-affilier par d'autres voies que celles, traditionnelles, du travail. Il nous semble en effet qu'à son niveau, cette action s'inscrit de plain-pied dans la proposition faite par Robert Castel d'aller au-delà du salariat ou en deçà de l'emploi pour sortir de la crise de la société salariale (S. Paugam, 2007).

## 2. Un espace transculturel

L'hypothèse d'un espace transculturel considéré comme un espace transitionnel (D.W. Winnicott, 2002) favorisant la ré-affiliation pourrait ainsi s'avérer féconde et peut-être constituer un élément de réponse possible aux défis que posent le déclin des solidarités et la montée des individualismes. Ces enjeux socio-économiques montrent de fait l'intérêt de l'émergence d'un nouveau paradigme où se croiseraient espace écologique, expérience sociale et histoire biographique.

Le concept de « transculture » est transdisciplinaire. Sans être exhaustifs, nous notons que dans le champ de l'apprentissage des langues, Paul Dubé (2009) définit celui-ci, comme « une traversée de langues, de cultures, d'expériences,

de mémoires ». *Le médecin Adalberto* de Paula Barreto parle d'un paradigme rassembleur fondé sur une anthropologie culturelle qui permet de mettre en œuvre la résilience. Il prône une éthique de la personnalisation où l'éducateur est « celui qui transforme de manière créative le chaos en ordre, le désespoir en espoir [...] celui qui respecte les valeurs et l'autonomie de l'autre et accorde plus de valeur à l'écoute qu'au parler, car il sait déjà que celui qui parle le plus est celui qui domine le plus » (2012). Vincent Delahaye, directeur de la maison relais « Le Village », membre du groupe-projet du festival, évoque également, lors d'une conférence en Avignon en 2017 sur le thème de l'étranger, l'intérêt de cette manière de percevoir l'autre. Cette préoccupation est centrale pour les travailleurs sociaux.

C'est pourquoi, les logiques du travail social pensées en tension entre pacification, contrôle, et proximité peuvent être en partie dépassées (R. Castel et E. Boucher, 2009). En effet, le travail social ne doit-il pas se penser désormais dans les sillages de la postmodernité ? L'activité déployée dans les espaces trans-culturels par les personnes fragilisées par la perte de travail leur permet de se sentir à nouveau reconnues au travers d'une nouvelle économie collaborative solidaire qui unifie un ensemble de valeurs telles que l'écologie, le multiculturalisme, l'inclusion et la participation. Les artistes comme ceux du festival

« C'est pas du Luxe ! » participent, selon moi, à la construction de cette culture fondée sur le partage et la créativité. Ils contribuent ainsi avec les travailleurs sociaux à recréer du lien social au niveau local.

### 3. « C'est pas du luxe ! » : regards sur la solidarité

---

Comme le rappelle le magazine « C'est pas du luxe ! » diffusé à l'occasion de la deuxième manifestation du festival, c'est un séminaire entre travailleurs sociaux et artistes, tenu en 2008 à Gennevilliers, qui est à l'origine du projet. Il s'agissait alors de « réfléchir ensemble à l'intégration de pratiques artistiques comme vecteur de relation entre les personnes ». En 2012, *la fondation Abbé Pierre* et ses partenaires, *La Garance* (Scène nationale de Cavaillon) et la maison relais « Le Village » créent un festival destiné principalement à mettre en scène les personnes hébergées (500 nuitées, 6000 festivaliers). Ainsi naît « C'est pas du Luxe ! » qui depuis lors est programmé tous les deux ans.

De façon, symbolique, ce festival a été l'occasion pour chacun.e de ces « artistes » de « poser sa valise ». Entre chaque édition du festival, des leçons de « peinture de son » (soundpainting) où la

voix peut se faire l'expression d'une vie pleinement vécue, de nouveaux projets culturels et leurs préparatifs alimentent leur quotidien. Dans un manifeste, ils déclarent que « la culture permet à chaque individu de prendre conscience de sa valeur, d'être critique vis-à-vis du monde en général et de celui qui l'entoure, d'être acteur de sa vie, d'être citoyen ».

L'activité du travailleur social, auprès de ces personnes tend à attiser cette joie de vivre au sein d'une relation de réciprocité et d'« exaltation du je dans le nous », manifestation d'une « vraie poésie » dont Edgar Morin nous rappelle qu'elle se retrouve aussi bien dans l'amour, dans la fête que dans le jeu (E Morin, B. Chevillard, 2015). La poésie occupe ainsi une place centrale dans ces passages biographiques que sont les extraits de vie chantée, ou dans le nom que prennent les cuisiniers qui midi et soir nourrissent les festivaliers : « les guerriers de l'arc en ciel ». Durant le festival, ces personnes fragilisées et creusées par « cette faim de culture » rencontrent et font même « famille » avec des stars et des artistes. Elles sont alors comme transcendées tant par le nouveau regard porté sur elles que par leur propre regard : un regard qui se lève sur l'autre et qui ose. Elles s'extirpent par-là, ne serait-ce qu'un instant, de la figure biographique du « sans-abri » (N. Anderson, O. Schwartz, 2011).

Dans nos sociétés « liquides », la créativité, l'imaginaire et les espaces publics festifs ouvrent ainsi une dynamique collective inverse à l'anomie sociale. L'émergence à cette occasion d'une « connexion sociale » (Emma Seppälä, Journées Accord, Avignon 2014) témoigne d'un mieux-être psychologique qui aide à lutter contre la tendance à l'isolement. Cette perception de la connexion constitue un rempart immédiat contre la modernité liquide où les liens humains se fragilisent et où il s'avère périlleux de se projeter à long terme (Z. Bauman, 2010). C'est aussi là où nous voyons poindre un contre-regard sur la pauvreté qui nous permet de nous rendre compte à quel point « la violence n'est pas seulement celle des coups de poing [...], mais aussi celle qui se traduit par la pauvreté des uns et la richesse des autres » (M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot, 2013). Nous apprenons ainsi de la personne fragilisée qui vit si près de nous que la pauvreté n'est pas forcément là où on le croit ; nous sommes alors à même de réfléchir avec elle à nos propres vulnérabilités apparentes ou masquées.

Anderson Nels, Schwartz, Olivier (2011). *Le Hobo, sociologie du sans-abri. Suivi de l'Empirisme irréductible*, Paris, Armand Colin.

Barreto, Adalberto de Paula (2012). *La thérapie Communautaire pas à pas, trad. du portugais* par Jean-Pierre Boyer, Nicole Hugon et Christiane Fénéon. Toulouse, Éditions Dangles, coll. « Psychothérapie et Psychanalyse intégrative ».

Bauman Zygmunt (2010). *L'amour liquide : de la fragilité des liens entre les hommes*, Paris, Fayard/Pluriel.

Benasayag Miguel (2006). *Connaître est agir. Paysages et situations*, Paris, La découverte.

Blanchard Christophe (2014). *Les maîtres expliqués à leurs chiens. Essai de sociologie canine*. Paris, Éditions Zones.

Bréon François-Marie et Luneau Gilles (2015). *Atlas du climat : Face aux défis du réchauffement*, Paris, Éditions Autrement.

Caillé Alain et Dufoix Stéphane (2017). « La globalisation des sciences sociales ». Sciences

humaines, n° 290, mars 2017, La mondialisation en questions, p. 54-55.

Cassiers Isabelle, Maréchal Kevin, Méda Dominique (dir.) (2017). *Vers une société post-croissance. Intégrer les défis écologiques, économiques et sociaux*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Castel Robert et Boucher Emmanuel (2009). ASH, n°2627.

Dubé Paul (2009). « Des multiples espaces du trans-culturel : réflexions/actions à partir d'un paradigme rassembleur », Cahiers franco-canadiens de l'Ouest, Vol. 21, n° 1-2, 2009, p. 25-61.

Dubet François (2014). *La préférence pour l'inégalité. Comprendre la crise des solidarités*, Paris, Seuil, coll. « La république des idées ».

Durkheim Émile (1893, 2007). *De la division du travail social*, Paris, PUF.

Maffesoli Michel (2000). *Le temps des tribus. Le déclin de l'individualisme dans les sociétés post-modernes*, Paris, Essai-Poche.

Navarre Maud (2014). « Vivre dans la rue ». *Sciences humaines*, n° 265, déc. 2014, « L'art de négocier ». p. 22-27.

Paugam Serge (dir.) (2011). *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, Paris, PUF, coll. « Quadrige Essais Débats ».

Pimor Tristana (2011). *Zonards. Une famille de rue*. Paris, PUF, coll. « Partage du savoir », 2014, 280 p.

Pinçon Michel, Pinçon-Charlot Monique (2013). *La violence des riches. Chronique d'une immense casse sociale*, Paris, Éditions Zones.

Sassen Saskia (2016). *Expulsions. Brutalité et complexité dans l'économie globale*. Trad. de l'anglais par Pierre Guglielma, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais ».

Wiewiorka Michel (dir.) (2017). *Les solidarités, Paris, Éditions des Sciences humaines*, coll. « Les entretiens d'Auxerre ».

Winnicott Donald W. (1975, 2002). *Jeu et réalité. L'espace potentiel*, Paris, Folio Essais.

La place  
de l'imagination  
dans la démarche  
de recherche  
en travail social

---



## Introduction

Formateur à l'IMFRS, j'ai accompagné des mémoires d'assistant de service social (diplôme qui était alors de niveau 5) pendant près de 15 ans et des mémoires DEIS (Diplôme d'État Ingénierie Sociale, diplôme aujourd'hui de niveau 7) depuis plus de 10 ans. Ces deux mémoires ont pour caractéristique commune de mobiliser la démarche de recherche en sciences sociales.

Je réalise une thèse en philosophie (option ergologie) à l'Université d'Aix Marseille, en lien avec mon expérience professionnelle, dont l'objet consiste à définir la place que peuvent avoir l'imagination et la créativité dans la démarche de recherche en sciences sociales et en travail social.

Je ne discuterai pas ici de la pertinence et de l'existence d'une recherche en travail social. Je renverrai à la conférence de consensus sur « le travail social et la recherche » (Jaeger, 2014) qui s'est tenue en 2013. S'il existe déjà dans certains pays des doctorats en travail social (c'est le cas notamment en Espagne) ce n'est pas (encore ?) le cas en France.

Cette présentation correspond à une partie de l'approche épistémologique et théorique de mon travail.

Il nous faut d'abord partir d'un constat très général : l'imagination n'apparaît quasiment jamais dans les ouvrages sur la démarche de recherche. Dans une grande partie de la tradition philosophique, l'imagination apparaît même comme antinomique à la raison. On peut citer cette célèbre phrase de Pascal à propos de l'imagination : *« Cette superbe ennemie de la raison, qui se plait à la contrôler et à la dominer, pour montrer combien elle peut en toutes choses, a établi dans l'homme une seconde nature »* (Pascal, 1997). On peut aussi se référer, plus anciennement encore, à la théorie des Idées de Platon, pour lequel, seul le logos - la raison discursive - permet d'accéder à la connaissance et à la vérité.

L'intérêt de cette question (celle de la place de l'imagination dans la démarche de recherche) n'est pas seulement épistémologique et abstrait, car l'imagination est en lien avec la créativité, l'invention et donc a à voir avec l'innovation.

Suite à la réforme des diplômes d'État du travail social mise en œuvre par l'arrêté

du 22 août 2018, les diplômés d'assistant de service social (ASS), d'éducateur spécialisé (ES), d'éducateur technique spécialisé (ETS), de conseillère d'économie sociale et familiale (CESF), d'éducateur de jeunes enfants (EJE) passent au niveau 6 avec le grade de licence. Cet arrêté définit pour l'ensemble de ces diplômés « un socle commun de compétences et de connaissances » dont fait partie « l'initiation à la démarche de recherche ». La démarche de recherche fait donc aujourd'hui partie de l'ensemble des formations en travail social de niveau 6, et on peut faire l'hypothèse que favoriser l'imagination et la créativité dans la démarche de recherche peut être un moyen de favoriser en aval l'innovation dans le secteur social et médicosocial. Cela est particulièrement en jeu dans le cadre du DEIS et de l'ingénierie sociale.

J'ai commencé à m'intéresser à ce thème à partir de constats que j'ai faits en tant que formateur-accompagnateur de mémoires mobilisant une démarche de recherche.

## 1. Premiers constats liés à ma pratique

Je vais commencer par définir de façon extrêmement synthétique la démarche de recherche utilisée dans les mémoires :

- les étudiants partent généralement de constats liés à leur pratique professionnelle afin de faire émerger une **question de départ**. De façon imagée la question de départ marque le début de la recherche comme les trois coups ouvrent une pièce au théâtre.
- À partir de cette question, qui est au centre de la recherche, les étudiants vont réaliser une **exploration théorique** afin de construire un cadre d'analyse conceptuel adapté à cette question et une **exploration pratique** en mettant en œuvre un travail de terrain. Les étudiants ont le choix entre une démarche inductive (partir des observations de terrain pour construire ensuite un cadre d'analyse théorique) et une démarche de type hypothético-déductif (partir de concepts afin de construire des hypothèses théoriques qu'ils confronteront ensuite aux données issues de leur enquête de terrain). Ils peuvent aussi suivre une démarche hybride (partir d'une pré-enquête de terrain pour construire des hypothèses, puis ensuite réaliser à nouveau un travail de terrain).

Une fois que j'ai expliqué la démarche de recherche aux étudiants, ils se trouvent souvent bloqués par le fait qu'ils pensent qu'il existe une seule « bonne réponse », toutes les autres étant fausses. Nous sommes en effet formatés par un certain usage des mathématiques, ou du moins par ce que nous connaissons d'elles : si l'on prend par exemple une équation

tion simple, la résolution de celle-ci ne pourra déboucher que sur un et un seul résultat correct.

Prenons l'exemple de l'équation :  $2x + 4 = 6 \Rightarrow x=1$ . Toute autre réponse est fausse.

Dans le cadre d'une démarche de recherche, la situation est tout à fait différente. À partir d'une même question de départ, de très nombreuses constructions sont possibles, que ce soit au plan théorique (car - ce point est très important - nous sommes dans le cadre d'une approche multidisciplinaire, il est donc possible de faire appel dans la même recherche à des concepts et à des théories en sociologie, en économie, en psychologie, ou en histoire, mais également en philosophie et en psychanalyse...) ou à celui du travail de terrain.

Dès lors, le fait d'appliquer de façon rationnelle des règles et des méthodes de recherche ne suffit pas à trouver une « bonne solution » au problème traité car il y en a en réalité plusieurs possibles. Les choix à opérer dans le cadre d'une recherche sont en effet souvent ouverts et laissent une liberté au chercheur (ou à l'apprenti-chercheur).

Comment utiliser alors au mieux cette liberté ? La raison est nécessaire pour faire des choix et écarter les constructions fantaisistes et incohérentes. Par contre elle n'est pas le moteur qui nous permet d'explorer l'ensemble, ou au moins une partie des choix possibles, pour construire au final notre recherche.

Avant d'explorer différentes approches théoriques, commençons par proposer une première définition de la notion d'imagination.

## 2. L'imagination, première définition

---

Les Grecs distinguaient l'eikôn, icône ou image-copie, du phantasmata ou phantasme, création de la fantaisie. Du point de vue étymologique, l'eikon (imago en latin) en lien avec la reproduction d'images renvoie à l'imagination reproductrice, et la phantasia (rex fictia en latin) à l'imagination créatrice.

L'imagination est en effet une notion fondamentalement plastique. Elle peut prendre plusieurs formes et a plusieurs sens. L'imagination, nous le verrons peut être reproductrice, productrice, voire créatrice. Ces distinctions ne sont pas seulement sémantiques, mais correspondent aux diverses formes, capacités et possibilités qu'offre l'imagination.

## 3. Exploration théorique

---

### 3.1 La phantasia et la représentation chez Aristote

Aristote est un des premiers philosophes à accorder une place centrale à la phan-

tasia. Dans le traité « De l'âme », la phantasia que l'on peut également traduire par imagination ou visualisation intervient en particulier dans l'élaboration de la pensée, y compris dans l'élaboration de la pensée rationnelle.

L'imagination permet de créer une « image in absentia de l'objet ». Elle permet ainsi la re-présentation de l'objet, représentation sans laquelle nous ne pourrions pas le penser. Pour Aristote, « Jamais l'âme ne pense sans image » (Aristote, 2010, 431a).

L'homme ne peut penser sans les sensations. Mais la capacité sensible n'est pas suffisante, elle doit être en lien avec l'imagination. Aristote prend ainsi l'exemple d'une pierre et écrit : « Ce n'est pas la pierre qui est dans l'âme mais sa forme [...] En l'absence de toute sensation, on ne pourrait apprendre ou comprendre quoi que ce fut, et d'autre part, l'exercice même de l'intellect doit être accompagné d'une image car les images sont semblables à des sensations sauf qu'elles sont immatérielles » (Ibid, 432a)

Pour Cornelius Castoriadis qui a traduit et interprété Aristote, la phantasia et sa capacité à produire des phantasmes (des images) sont aux fondements de la pensée rationnelle.

Ces images nous permettent de nous représenter un objet et d'isoler par imagination certaines parties spécifiques de celui-ci. D'autres « phantasmes » nous permettent de recomposer ces

parties différemment. Cette capacité à les séparer de la réalité pour ensuite les recomposer est au fondement de la pensée abstraite et rationnelle. « *L'imagination qu'a ici en vue Aristote est donc abstraction sensible, abstraction dans le sensible fournissant l'intelligible. [...] La phantasia est donc pouvoir séparateur dans le sensible, puissance abstractive présentifiant l'abstrait, facteur universalisant ou généricisant (mais toujours dans la figure) du donné. (Et c'est évidemment parce qu'elle est séparatrice qu'elle est universalisante).* » (Castoriadis, 1986). L'imagination est donc à l'œuvre dans les actions les plus rationnelles (analyse, synthèse, abstraction...) qui sont au cœur de la démarche de recherche : « *Analyse et synthèse, abstraction et construction présupposent l'imagination* » (Ibid).

### 3.2 L'imagination dans la théorie de la connaissance chez Kant

Dans « Critique de la raison pure », l'imagination fait partie du processus d'élaboration de la connaissance.

Tout d'abord, l'imagination est présentée comme ayant une fonction reproductrice : elle permet la réactualisation permanente des observations sensibles, à travers la reproduction des perceptions passées.

Ainsi, concrètement, lorsque l'on réalise des observations sur un terrain de recherche, il faut faire appel à ses souvenirs et donc mobiliser son imagination,

pour rendre présents les faits anciens afin de s'en servir pour développer une réflexion à leur propos. Pour se souvenir du passé, pour « reproduire » des faits et les faire apparaître à nouveau, il faut faire appel à l'imagination reproductrice.

Mais, surtout, Kant montre que l'imagination est une faculté centrale dans l'activité permettant la production de connaissances, car elle permet de relier deux facultés nécessaires à la connaissance mais fondamentalement hétérogènes : l'entendement et la sensibilité.

« [Pour Kant] Le pouvoir de connaître repose sur la possibilité, d'une part d'éprouver des sensations, de faire des observations empiriques, et d'autre part de produire des concepts auxquels nous pouvons rapporter ces observations [...] Or, si la sensibilité, comme faculté des intuitions, et l'entendement comme faculté des concepts, sont nécessairement engagés dans le processus de l'élaboration de la connaissance, cette dernière réclame que ces deux facultés concourent littéralement l'une avec l'autre » (Obadia, 2010).

Dans le chapitre « Du schématisme des concepts purs de l'entendement », Kant pose ainsi la question suivante : « comment est-il possible d'appliquer en général à des phénomènes des concepts purs de l'entendement ? » (Kant, 1980).

C'est l'imagination qui va permettre de faire le lien entre la sensibilité et l'entendement au travers des schèmes qui sont des figurations de concepts. Ces

schèmes, produits de l'imagination, mettent en relation des concepts avec des perceptions issues de la réalité. Ils permettent d'accéder ainsi à la signification et de donner du sens à la réalité étudiée.

« C'est cette représentation d'un procédé général de l'imagination pour procurer à un concept son image que j'appelle le schème de ce concept. [...] Les schèmes des concepts purs de l'entendement sont donc les vraies et seules conditions qui permettent de procurer à ces concepts une relation à des objets, par suite une signification » (Ibid).

Dans son cours du 4 avril 1978, Gilles Deleuze, reprenant la théorie de Kant, distingue imagination reproductrice et imagination productrice, schème et concept. Il différencie ainsi le concept de cercle, du schème de « tour » : le « tour », c'est la capacité qu'offre l'imagination de produire un rond, et donc de donner figure à un concept, celui de cercle :

« L'imagination reproductrice, c'est lorsque vous pouvez imaginer des cercles, des cercles concrets ; vous pouvez imaginer un cercle tracé au tableau avec une craie rouge, vous pouvez imaginer une assiette ... Tout ça c'est l'imagination reproductrice. Mais le tour qui vous permet de faire des ronds, qui vous permet d'arrondir, c'est-à-dire de produire dans l'expérience quelque chose de conforme au concept de cercle, ça ne dépend pas du concept de

*cercle, ça ne découle pas du concept de cercle, c'est un schème, et ça c'est l'acte de l'imagination productrice* » (Deleuze, 1978).

### **3.3 Vaihinger : le fictionnalisme et la théorie du « comme si »**

En 2013, a paru un livre de Christophe Bouriau sur la philosophie de Vaihinger intitulé « Le « comme si », Kant, Vaihinger et le fictionnalisme » qui a largement contribué à la redécouverte de ce philosophe spécialiste de Kant. Selon C. Bouriau, il convient de rapprocher la philosophie de Vaihinger du courant constructionnaliste qui conçoit la science comme le résultat d'un processus de construction sociale.

Grand lecteur de Kant, Vaihinger se rend compte que celui-ci utilise à plusieurs reprises l'expression « comme si » pour faire référence à des idées métaphysiques qui sont indémonstrables. Cette fiction est très utile pour le développement de la connaissance. Imaginer que le monde a été conçu « comme si » il était ordonné « par une raison suprême » permet à l'homme de le rendre intelligible : « Étudier la nature « comme si », de tous côtés, s'y rencontre à l'infini une unité systématique [...] doit toujours être profitable. » (Bouriau, 2013).

Vaihinger va développer et généraliser le raisonnement du « comme si » pour créer la théorie du fictionnalisme selon laquelle nous ne bénéficions pas d'accès

direct au monde réel et sommes obligés de construire des fictions simplifiantes pour le décrire et le comprendre. Selon Vaihinger, il n'y a pas et ne peut y avoir adéquation entre les représentations symboliques du monde (représentations construites à partir du langage naturel ou des mathématiques) et le monde tel qu'il est. Et ce n'est pas parce que certaines théories scientifiques permettent de faire des prédictions justes qu'elles sont pour autant vraies : « La majeure partie des erreurs humaines vient de ce que les chemins de la pensée sont pris pour les copies des rapports objectifs eux-mêmes. Si nos idées et jugements trouvent finalement à s'accorder, d'un point de vue pratique, avec ce que l'on nomme les « choses », rien n'autorise cependant à conclure que les processus conduisant au résultat logique sont identiques aux processus objectifs. » (Vaihinger 2013).

Mais revenons maintenant à la démarche de recherche proprement dite.

## 4. À la recherche de l'imagination dans la démarche de recherche concrète

---

Cette rapide présentation des théories d'Aristote, Kant et Vaihinger, montre que l'imagination est nécessaire pour élaborer des représentations, des constructions de la « réalité ». L'imagination sous ses différentes formes est médiatrice entre l'entendement et les sensations, et concourt à la construction de la connaissance y compris scientifique.

Si l'on revient à la démarche de recherche concrète, la définition qu'en donne Ardoino est particulièrement intéressante. Selon cet auteur, « *imaginer, c'est essentiellement se représenter quelque chose* » (Ardoino, 2000). C'est un processus qui permet de « traiter de l'information préalablement recueillie et stockée » et qui associe deux capacités :

- d'un côté celle de combiner de façon différente des éléments existants,
- et de l'autre celle de faire apparaître quelque chose de réellement nouveau qui n'était pas « déjà là ».

Ainsi, « *Imaginer, c'est [...] juxtaposer, combiner, articuler, synthétiser des images ou des idées pour les reproduire en les figurant, ou pour en tirer des rangements ou des arrangements*

*différents, alors perçus ou définis comme nouveaux (innovations) [...] Mais, imaginer, c'est peut être, encore, à un niveau plus radical, moins structuré et paradoxalement plus élaboré, créer, en fonction de l'expérience acquise et actuelle, autre chose que ce qui était déjà là préexistant... » (Ibid)*

## 5. Questions / hypothèses / conclusion

---

À partir de tout ce qui vient d'être présenté, on peut poser un certain nombre de questions et d'hypothèses qui peuvent peut-être déjà « révéler » (au sens quasi photographique du terme) la présence et le rôle de l'imagination. Quand on développe une nouvelle recherche, une nouvelle étude, n'y a-t-il pas pour partie au moins quelque chose de nouveau qui n'était pas « déjà là » ? Quand nous créons un cadre d'analyse théorique multidisciplinaire, ne combinons-nous pas différents théories et concepts ? N'est-il pas nécessaire pour cela de « créer du lien » entre des concepts appartenant parfois à des disciplines différentes ? Durant les différentes phases de construction d'une recherche, n'utilisons-nous pas l'imagi-

nation pour élaborer différents cadres d'analyse théorique possibles afin de choisir au final celui que nous allons retenir ? Cette question est aussi valable pour le choix concernant le travail de terrain et le dispositif d'enquête et d'observation.

Ce qui ne signifie pas bien sûr que l'imagination intervient seule dans la démarche de recherche, mais qu'elle est en relation avec l'application rationnelle de règles et de méthodes.

D'où cette dernière question : pourquoi l'imagination est-elle quasiment absente des ouvrages sur la démarche de recherche ?

Une partie de la réponse est liée à l'existence d'un puissant courant iconoclaste au sein de la tradition philosophique qui rabat souvent l'imagination sur l'image/icone et conçoit l'imagination comme antinomique à la raison. Ainsi, selon

Cournarie : « L'histoire de la philosophie est l'histoire du recouvrement de tout ce qui subvertit la détermination rationnelle du monde et [en particulier] [...] de l'imagination... » (Cournarie, 2006)

Et cependant, on trouve plus facilement « la trace » de l'imagination dans l'épistémologie des « sciences dures » que dans celle relative aux sciences sociales. Est-ce lié au fait que les sciences sociales ne sont pas tout à fait des sciences « comme les autres » et qu'elles manquent de légitimité et de crédibilité quant à leur scientificité par rapport aux sciences de la nature ? Peut-être est-ce dans cette direction qu'il faut chercher la défiance à l'égard de l'imagination, de ses ressorts et de l'utilisation concrète qui peut en être faite dans toute démarche de recherche en sciences sociales comme en travail social.

**Durant les différentes phases de construction d'une recherche, n'utilisons-nous pas l'imagination pour élaborer différents cadres d'analyse théorique possibles afin de choisir au final celui que nous allons retenir ?**

---

---

Ardoino Jacques (2000). *Les Avatars de l'éducation*, Paris, PUF.

---

Aristote (2010). *De l'âme*, Paris, Vrin.

---

Bourriau Christophe (2013). *Le « comme si », Kant, Vaihinger et le fictionnalisme*, Paris, CERF.

---

Castoriadis Cornélius (1986). *Domaine de l'homme. Les carrefours du Labyrinthe 2*, Paris, Seuil.

---

Cournarie Laurent (2006). *L'imagination*, Paris, Armand Colin.

---

Deleuze Gilles (1978). *Cours à Vincennes du 04/04/1978*, consultable et téléchargeable sur <https://www.webdeleuze.com/textes/65>

---

Jaeger Marcel (coord.) (2014). *Conférence de consensus, le travail social et la recherche*, Paris, Dunod.

---

Kant Emmanuel (1787, 1980). *Critique de la raison pure*, Paris, Gallimard.

---

Obadia Claude (2010). *Les fonctions cognitives de l'imagination dans la Critique de la raison pure de Kant*, Espace-Prépas, n° 133.

---

Pascal Blaise (1670, 1997). *Pensées*, Paris, Gallimard.

---

Vaihinger Hans (1923, 2013). *La philosophie du comme si*, Paris, Kimé.

# Trois articles DEIS



L'exercice dont nous présentons ici quelques exemples est très différent du précédent : les ingénieurs sociaux sont des cadres développeurs qui font partie d'équipes de direction dans le champ de l'intervention sociale. Leur activité consiste notamment à produire des connaissances pour rénover les pratiques professionnelles.

La réalisation d'un article susceptible d'être publié dans une revue professionnelle ou dans le cadre d'une publication interne constitue l'une des originalités du Diplôme d'État Ingénierie Sociale (DEIS). Ce diplôme est en effet le seul qui comprend dans son référentiel de certification, une telle épreuve. Au-delà de la rigueur méthodologique exigée par la démarche, l'article, tout comme le mémoire de recherche à dimension professionnelle est un acte de communication qui engage et expose son auteur ou son autrice en l'amenant à se positionner sur tel ou tel aspect d'une question sociale contemporaine et sur son traitement à la fois par les politiques publiques et par les organisations et professionnels de terrain.

S'agissant d'un écrit professionnel, l'article a pour finalité d'informer, de nourrir la réflexion et d'inciter à des modifications de pratiques managériales à impulser dans le champ de la gestion des ressources humaines et de la communication. En premier lieu, l'auteur ou l'autrice identifie un sujet à partir de sa pratique ou de ses expériences en lien avec l'ingénierie sociale et, tout en apportant les preuves de son actualité, le contextualise. Une fois repérées, les différentes composantes

du sujet sont à articuler dans une dimension « problématique » ou de mise en tensions conceptuelle, qui doit être clairement énoncée et nourrie des recherches et des investigations menées par l'autrice ou l'auteur, par le biais notamment d'une revue de littérature. Il ou elle organise alors les connaissances mobilisées et les ordonne pour proposer une logique d'approche conceptuelle intéressante et pertinente, en s'appuyant, le cas échéant, sur sa propre expérience de terrain. Enfin, autant que la structuration, le style d'écriture et la forme de l'article sont également contraints : écriture à visée informative, nombre de signes limité, contrôle de la personnalisation du propos...

Les trois articles présentés ici ont été produits en 2019 et 2020. Tout en illustrant les exigences de concision et d'efficacité qui caractérisent l'exercice, l'ensemble ainsi constitué témoigne de la liberté d'interprétation laissée aux auteurs et aux autrices pour son exécution et des possibilités d'expression et d'élaboration que, mine de rien, il ménage et dont certains (ici, comme le plus souvent, certaines) parviennent à tirer le meilleur profit.

# Logement d'abord : penser l'habiter pour une citoyenneté du logement.

## Du droit opposable à un droit à l'habiter ?

Quoi de plus naturel qu'habiter ? Quoi d'apparemment plus simple qu'être chez soi, sous son toit ? Dans un contexte persistant de crise du logement, quelle place les politiques publiques et ceux qui les mettent en œuvre accordent-ils à la question de l'habiter ? Les savoir-vivre et modes d'occupation semblent en effet aussi variés et divers que les individus et leurs expériences de vie. Alors que le législateur s'est doté au fil des années d'un arsenal de textes, il paraît intéressant de se pencher sur l'articulation entre habitat et logement au sein des dispositifs d'accompagnement à destination des publics en situation de précarité.

Lors d'une interview en mars 2019<sup>1</sup>, le délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement Sylvain

Mathieu présente la stratégie gouvernementale pour le logement d'abord comme une politique qui « insiste sur le logement comme condition à l'insertion ». Se référant aux résultats d'expérimentations menées par des pays scandinaves et anglo-saxons, il affirme que cette approche s'avère « *[la] plus efficace et [la] moins coûteuse* » y compris pour des personnes en situation de précarité « qui ont besoin d'apprendre à habiter ».

Si les attentes sont ici clairement posées, bien d'autres enjeux explorés par les sciences humaines<sup>2</sup> sont passés sous silence : ceux notamment du sens de l'habiter, de la singularité du rapport de chacun à ses espaces de vie, aux autres et au monde.

1 Interview accordée au site [www.politiquedulogement.com](http://www.politiquedulogement.com) en mars 2019.

2 Philosophie, sociologie, urbanisme, ethnographie, voici une liste non exhaustive des disciplines qui éclairent la question de l'habiter.

## La crise du logement : une actualité à revisiter.

Avoir un logement ne va pas de soi en France. Près de 900 000 personnes sont aujourd'hui privées de logement personnel. Entre 2001 et 2012, le nombre de personnes sans domicile au sens de l'INSEE<sup>3</sup>, a augmenté de 50%<sup>4</sup>. Le contexte économique français associe une précarité en augmentation et un coût du logement qui s'accroît. Depuis 10 ans 600 000 personnes de plus vivent sous le seuil de pauvreté<sup>5</sup> alors que le coût des loyers dans le parc privé a augmenté de 55% entre 2010 et 2018<sup>6</sup>.

Depuis la crise économique de 2008, de nouveaux publics sont concernés par des difficultés locatives<sup>7</sup>. Ils y sont confrontés plus durablement : périodes de chômage plus longues et précarisation des contrats impactent l'accès au logement de personnes autrefois protégées par le statut de salarié. En zone urbaine comme en zone rurale, les familles monoparentales se trouvent

particulièrement vulnérables. Quant aux jeunes adultes, ils cumulent les fragilités et doivent souvent sacrifier la satisfaction de besoins essentiels pour assumer des charges locatives. En 2012, un quart des personnes sans domicile étaient des jeunes entre 18 et 25 ans. Une origine étrangère constitue un facteur aggravant en particulier si le statut administratif des personnes sur le territoire est complexe.

Le vote de la loi instituant un droit au logement opposable<sup>8</sup> a marqué une étape législative fondamentale. À la suite du Chantier prioritaire 2008-2012 pour le logement et l'hébergement des personnes sans-abri<sup>9</sup>, l'État déploie aujourd'hui le *Plan gouvernemental pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme* (2018-2022).

Le Délégué interministériel pour l'hébergement et l'accès au logement revendique une filiation entre le programme « Housing First » né outre-Atlantique et la stratégie française. Il précise qu'elle entend mettre en valeur « les compétences des personnes » et que son déploiement dans le dispositif « Un chez-soi d'abord », « s'il fonctionne pour « de grands exclus » doit a fortiori fonctionner pour des publics différents ».

3 C'est-à-dire vivant à la rue ou en hébergement. Fondation Abbé Pierre, *L'état du mal-logement en France*, 2019, p.346.

5 Observatoire des inégalités, rapport sur la pauvreté 2018.

6 Fondation Abbé Pierre, op cit., p.275.

7 Fauchoux-Leroy Sarah et al, « Les ménages «aux portes du logement» », Recherche

sociale, 2014/4 (n° 212), p.6-97. Observatoire national de la pauvreté, Rapport 2017-2018.

8 Loi n° 2007-290 du 5 mars 2007.

9 Circulaire n° 5279/SG du 22 février 2008 relative à la mise en œuvre du grand chantier prioritaire 2008-2012 pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri.

Mettre l'accent sur la recherche d'efficacité et la réduction des coûts sans avoir préalablement défini le public concerné semble problématique. Affirmer qu'il est nécessaire de s'appuyer sur les compétences de personnes qui doivent apprendre à habiter tient plus de la contradiction que d'une mise en tension.

## La stratégie du logement d'abord : une politique publique à l'épreuve du néolibéralisme ?

« Le logement, ce n'est pas que le logement » affirme Emmanuel Macron en janvier 2017<sup>10</sup>. « Le logement, c'est la place qu'on a dans la société, c'est son enracinement, c'est la place qu'on a dans la vie » poursuit le Président de la République.

**Le contexte économique français associe une précarité en augmentation et un coût du logement qui s'accroît.**

10 Présentation de la stratégie logement du Gouvernement, Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

11 Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté.

12 Loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018

L'intervention de l'État à destination du logement des plus démunis s'inscrit à la croisée de plusieurs politiques. « Répondre aux besoins de chacun et protéger les plus fragiles » est un des trois objectifs affichés par la stratégie logement du gouvernement. Le plan quinquennal Logement d'abord préconise « d'orienter en priorité vers le logement les personnes en hébergement d'urgence », tandis que la loi Égalité et Citoyenneté<sup>11</sup> vise à : « agir sur le logement social pour favoriser la mixité sociale et le vivre ensemble ». Quant à la loi ELAN<sup>12</sup>, elle entend « incarner davantage de justice sociale tout en étant un moteur de l'économie locale et un vecteur d'innovation.»

Stratégie du logement comme loi ELAN mettent par ailleurs l'accent sur la nécessaire modernisation des dispositifs. Selon Vincent Citot, la modernisation est donc supposée accompagner, au fil du temps, la « libération » des individus par l'exercice de la pensée et le partage d'une culture commune<sup>13</sup>. L'amélioration durable et partagée des conditions de vie en constitue l'effet escompté. Les textes officiels affichent en effet l'intention de mieux répondre aux changements survenus dans la société, parmi

portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique.

13 Citot Vincent, « Le processus historique de la modernité et la possibilité de la liberté », Le philosophe 2005/2.

**La modernisation accompagne la libération des individus par l'exercice de la pensée et le partage d'une culture commune. Le progrès en constitue l'effet escompté.**

lesquels les nouvelles façons d'habiter des Français.

Vincent Citot<sup>14</sup> dresse le portrait d'un individu contemporain qui peine à donner sens à une existence « caractérisée par l'excès, l'urgence, la performance et l'intensité. » Il note que ces caractéristiques sont le propre « d'une catégorie sociale urbaine, cultivée et qui vit dans une aisance minimale. » Or, si les Français sont globalement mieux logés, les situations de mal logement persistent. Elles questionnent fortement notre société et ses ambitions de progrès et d'égalité. Derrière l'attente exprimée d'un logement se trouvent des demandes aussi diverses que les parcours de vie peuvent l'être. Il semble donc que le législateur dans son appel à la modernité se situe dans un univers résolument marchand. Mais la parole des personnes concernées s'avère peu audible en dehors des manifestations des associations militantes. Au fil des années, celles-ci se positionnent comme des garde-fous leurs interventions ponctuant l'année médiatique au moment où les rigueurs de l'hiver sensibilisent

14 Ibidem.

15 Dictionnaire historique de la langue française Sous la direction d'Alain Rey, Paris, Le Robert 2011.

les consommateurs d'informations. La lecture néolibérale du concept de modernité qui semble imprégner la stratégie du logement d'abord lui permet-elle d'être une politique publique de l'habiter ? Afin de tenter de répondre à cette question, il paraît important de s'appliquer à un travail de définition.

## Penser l'habiter pour une éthique de l'accompagnement au logement

Selon le Dictionnaire Historique de la langue française, habiter signifie « avoir sa demeure » et/ou « occuper un logis de façon durable<sup>15</sup> ». Lorsque les hommes et les femmes investissent un lieu de vie, ils se donnent également la possibilité de se reconnaître entre eux en tant qu'humains. « L'homme habite, et ainsi, il prend place parmi les humains » écrit Jean Furto<sup>16</sup>. Habiter ne se limite pas à être logé mais peut être défini comme

**La parole des personnes concernées s'avère peu audible en dehors des manifestations des associations militantes.**

16 Furto Jean, « Quelques aspects de la santé mentale concernant l'habitat dans l'accompagnement des personnes précaires », *Santé Conjuguée* avril 2009.

un processus comprenant action et relation<sup>17</sup>. Habitat et logement restent indissociables : on peut considérer le logement comme la matrice à partir de laquelle l'habitat se construit.

Le logement occupe dans la vie des Français une place plus importante qu'autrefois<sup>18</sup>. Dans un rapport au temps totalement bouleversé (vies plus longues, temps moindre consacré au travail), la part des relations sociales qui s'y vivent est plus vaste. Le choix de logements plus grands et surtout dotés d'espaces extérieurs est privilégié.

De fait, l'enjeu de l'accès au logement s'articule fortement avec l'identité sociale. L'appréciation d'un lieu de vie selon qu'il ait pu être choisi ou non impacte son investissement, les relations sociales qui peuvent s'y développer et l'identité qui en découle<sup>19</sup>.

Selon Barbara Allen et Michel Bonetti, l'habiter sert trois fonctions : l'instauration de limites, la définition d'une intimité et l'instauration d'un processus d'appropriation. Ce dernier intéresse particulièrement les difficultés d'accès ou de maintien dans un logement puisqu'il laisse place au parcours personnel, à l'expérience subjective et aux émotions qui s'y associent. Si le propos du logement

d'abord « à la française » est, comme celui de son grand frère nord-américain, de répondre à l'ambition d'éradication du sans-abrisme, il ne peut donc faire l'économie d'une réflexion sur le chez-soi.

Au-delà même de la question du droit opposable, le logement ainsi défini devient une passerelle de l'inclusion qui doit permettre à l'habitant d'accéder à toutes les dimensions de la citoyenneté<sup>21</sup>.

## Penser l'habiter, un intérêt partagé par les acteurs du logement

La loi ELAN insiste sur la nécessité « de lever les blocages et de rééquilibrer les droits et devoirs de chaque public, afin de renouer la confiance entre les différents acteurs : propriétaires, bailleurs sociaux et locataires. »

Cette interpellation de la confiance mérite attention. Il apparaît en effet non seulement difficile de la définir

17 Vassart Sabine, « Habiter », *Pensée plurielle* 2006/2 (n°12) p.9-19.

18 Viard Jean, *Nouveau portrait de la France (la société des modes de vie)*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2019.

19 Allen Barbara et Bonetti Michel, *L'habiter, un impensé de la politique de la ville*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2018.

20 Vassart Sabine, op.cit.

21 Ibidem.

**Si le propos du logement d'abord « à la française » est de répondre à l'ambition d'éradication du sans-abrisme, il ne peut donc faire l'économie d'une réflexion sur le chez soi.**

mais surtout presque impossible de la mesurer<sup>22</sup>. La loi affiche son intention d'agir sur la confiance mais se réfère-t-elle à une confiance entre les individus ou à une confiance entre les individus et les institutions ? Comment la générer et lui permettre de se développer ? S'agissant de la confiance à renouer entre propriétaires, bailleurs sociaux et locataires, le texte semble considérer le logement avant tout comme l'objet d'une transaction à sécuriser.

Essayons à présent d'aborder l'habiter comme un processus complexe. Tenter d'appréhender toutes les dimensions des individus, de leurs aspirations, dans une inscription dans le temps et dans leur environnement suppose de les considérer à la fois dans leur singularité et dans leurs interdépendances. Cela suppose une lecture à plusieurs échelles : celle des habitants, celle des professionnels, celle des organisations et celle des décideurs.

En invoquant une « réciprocité d'implication » ayant pour objet « la relation

sociale elle-même<sup>23</sup> », Pierre Rosanvallon plaide pour une lecture des droits et devoirs dépassant la notion du contrat. Au lieu de les opposer dans une relation où chacun cherche à s'assurer de la fiabilité de l'autre, il convient de les envisager comme les composantes d'un engagement partagé respectant les individualités et ouvrant la voie à de nouvelles coopérations.

## Trois propositions pour une dynamique coopérative de l'habiter

Les conditions étant posées, considérons à la suite d'Eloi Laurent que « l'homme est un animal coopératif » et que cette qualité est la source de sa prospérité<sup>24</sup>. La coopération, forme

**Droits et devoirs constituent les composants d'un engagement partagé respectant les individualités de chacun et ouvrant la voie à une nouvelle coopération.**

22 Laurent Eloi, « Peut-on se fier à la confiance ? », *Revue de l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE)*, janvier 2009.

23 Rosanvallon Pierre, *La société des égaux*, Paris, Le Seuil, 2011, p.377.

24 Laurent Eloi, L'impasse collaborative, pour une véritable économie de la coopération, Les Liens qui Libèrent, 2018, p.10.

aboutie d'une intelligence collective, peut comme l'habiter se décliner dans toutes les dimensions de la société.

Engager les acteurs dans une approche territoriale intégrée<sup>25</sup>. Seuls les habitants peuvent témoigner de la manière dont un logement devient un lieu habité. S'appuyer sur leur parole est indispensable et imaginer des moyens d'action passe nécessairement par la restitution aux personnes concernées de leur pouvoir d'agir. Or, de nombreux outils ont déjà été expérimentés et évalués qui permettent d'identifier des besoins locaux, de valoriser des initiatives individuelles et de leur donner une dimension collective. Diagnostics en marchant<sup>26</sup>, tables de concertations<sup>27</sup> favorisent par exemple des logiques collectives de mobilisation, de débats et de propositions.

Favoriser l'échange d'expérience dans et entre les organisations. À cette échelle locale de recueil des besoins et aspirations, il paraît essentiel d'adjoindre une dimension de capitalisation des savoirs. Les organisations, en particulier les associations en charge de l'accompagnement social dans et autour du logement mais aussi les entreprises locales

et les bailleurs, pourront s'appuyer sur des données légitimées par le mode horizontal de leur collecte. Le développement d'équipes mobiles pluri professionnelles et transversales conjugué à l'intervention de pairs-aidants constituerait ainsi une avancée réelle grâce à des relations entre acteurs désormais essentiellement fonctionnelles.

Innover en revenant à l'essentiel. Il revient aux associations de revendiquer de nouveau la spécificité de leur place et de valoriser leur force de proposition. Elles se rendraient exemplaires en ouvrant leur gouvernance aux personnes concernées. Permettre à ces dernières de participer aux instances de réflexion et de décision constituerait une réelle modernisation des pratiques et contribuerait ainsi à une déconstruction des représentations et à la recherche d'un langage commun. Organiser des actions de formation et d'information favoriserait un décloisonnement et une mutualisation des connaissances et

**L'homme est un animal coopératif  
et cette qualité est la source  
de sa prospérité.**

25 Coordination d'acteurs à différentes échelles territoriales, favorisant la participation et une mobilisation équitable des ressources.

26 Méthode de diagnostic de territoire venue des États-Unis et du Canada impliquant les usagers et s'appuyant sur leur expertise.

27 Pratique en vigueur au Québec qui consiste à réunir un groupe de personnes pour les informer ou les consulter sur un problème politique, économique ou social en vue d'une prise de décision en commun.

serait vecteur d'efficacité et d'amélioration du service rendu. Le moment de l'accès au logement deviendrait dès lors un acte inclusif tandis que la recherche des conditions de son maintien constituerait une prise en compte citoyenne. Renoncer à la recherche d'illusoires garanties et tourner le dos à la normative - et limitative - notion de « capacité à habiter » permettrait à l'accompagnement dans et autour du logement de se consacrer à l'élaboration collective d'un mieux vivre ensemble.

Depuis des années, la généralisation des enjeux gestionnaires a fait passer au second plan la complexité des questions liées au logement. Or, privilégier une approche et une réflexion globales prenant en compte les composantes personnelles, culturelles et collectives ouvrirait la perspective d'une promotion d'un droit à l'habiter. Se mettre à l'écoute des nouvelles initiatives citoyennes et de la parole de ceux qui y contribuent rendrait ainsi à l'accompagnement au logement sa dimension démocratique et sociétale.



**Privilégier une approche et une réflexion globales ouvrirait la perspective d'une promotion d'un droit à l'habiter.**

---

Allen Barbara et Bonetti Michel (2018). *L'habiter, un impensé de la politique de la ville*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Citot Vincent (2005). « Le processus historique de la modernité et la possibilité de la liberté », *Le philosophe* 2005/2.

Faucheux-Leroy Sarah et al (2014). « Les ménages «aux portes du logement» », *Recherche sociale*, 2014/4 (n° 212), p.6-97.

Fondation Abbé Pierre (2019). *L'état du mal-logement en France*.

Furtos Jean (2009). « Quelques aspects de la santé mentale concernant l'habitat dans l'accompagnement des personnes précaires », *Santé Conjuguée* avril 2009.

Laurent Eloi (2009). « Peut-on se fier à la confiance ? », *Revue de l'Observatoire Français des Conjonctures Economique (OFCE)*, janvier 2009.

Laurent Eloi (2018). *L'impasse collaborative, pour une véritable économie de la coopération*, Les Liens qui Libèrent.

Observatoire des inégalités (2018). *Rapport sur la pauvreté*.

Observatoire national de la pauvreté (2018). *Rapport 2017-2018*.

Rosanvallon Pierre (2011). *La société des égaux*, Paris, Le Seuil.

Vassart Sabine (2006). « Habiter », *Pensée plurielle* 2006/2 (n°12) p.9-19.

Viard Jean. *Nouveau portrait de la France (la société des modes de vie)*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2019.

## Penser les modalités de régulation des rivalités entre bénévoles et salariés dans les associations Loi 1901

« Un clivage problématique s'est durablement établi entre les bénévoles (membres et dirigeants de l'association) et les professionnels (travailleurs sociaux et cadres dirigeants des établissements et services) qui n'a cessé de susciter débats et affrontement tout en conduisant à des équilibres plus ou moins stables. »<sup>1</sup>

Les politiques publiques actuelles, en plaçant la personne accompagnée au centre de l'intervention, et en définissant la participation comme un « paradigme juridique » ont « conduit à déconstruire les anciens schémas [...] et les établissements et services sont invités à repenser leurs modes d'organisation et de fonc-

tionnement, en proposant de nouvelles modalités de régulation et de coopération ».<sup>2</sup>

Ainsi, les bénévoles et les salariés, déjà en situation de rivalité, doivent intégrer la personne accompagnée dans les processus d'élaboration, de conception et d'évaluation de leurs actions. Il leur faut donc composer avec « une coexistence de points de vue différents »<sup>3</sup> dans un contexte qui enjoint fortement la co-construction.

Une approche historique permet d'inscrire ces rivalités dans le « processus de professionnalisation du travail social »<sup>4</sup> en France, et d'en comprendre les origines et les évolutions. « Le travail

1 Lafore Robert, « Le rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques d'action sociale », *Informations sociales*, juin 2010, n°162, p.64-71.

2 Estevan Erica, « Penser la coopération dans les systèmes d'action organisés, entre conflictualité et complexité des relations en équipe pluriprofessionnelle », *Les cahiers de l'actif*, décembre 2018, n° 510-511, p.178-191.

3 Foudriat Michel, « La co-construction comme principe pour le management systémique.

Faire face au défi de la complexité », *Les cahiers de l'actif*, août 2017, n°492/495, p.93-109.

4 Pour reprendre les termes de Jacques Ion dans « Brève chronique des rapports entre travail social et bénévolat », *Pensée plurielle*, février 2005, n°10, p.149-157.

social, comme son nom même le signale, qui revendique son appartenance au monde laborieux, s'est constitué contre le bénévolat. »<sup>5</sup>

Mais il y a également, dans la forme associative elle-même, des éléments d'explication de ces rivalités qui perdurent. Par ailleurs, une approche systémique de l'organisation peut permettre d'opérer « une rupture par rapport à une pensée prenant en compte les seuls individus »<sup>6</sup> en considérant que « le changement ne devrait pas être considéré comme une affaire d'individus » mais comme « une affaire de système »<sup>7</sup>. Dès lors on ne cherche plus à identifier les causes des rivalités dans les carences ou les difficultés liées aux acteurs, mais plutôt à identifier les règles du jeu à l'œuvre dans le système d'acteurs.

Cet article pose la question des repères qui peuvent être élaborés pour penser et organiser ces systèmes d'acteurs dans les associations loi 1901, en incluant la personne accompagnée comme partie prenante de l'action collective.

5 Ibid.

6 Foudriat, op. cit.

7 Ibid.

8 Laville Jean-Louis, *Sociologie de l'association* [Entretien filmé] Auteur Raül Morales La Mura. Réalisé par Claude Rochette. France : Université de Lorraine, 6 décembre 2013, disponible à l'adresse : [www.canal-u.tv/video/canal\\_socio/sociologie\\_de\\_l\\_association.13540](http://www.canal-u.tv/video/canal_socio/sociologie_de_l_association.13540), consultée le 10.10.2019.

9 Article 1 loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association.

## Appréhender la rivalité des logiques plutôt que la rivalité des acteurs

Ainsi que nous l'avons énoncé, il y a, dans la forme associative elle-même, des éléments de compréhension des rivalités et des clivages qui perdurent entre les acteurs.

La sociologie de l'association propose un cadre d'analyse spécifique qui tient compte des réalités associatives et qui permet d'appréhender ces rivalités non plus seulement du côté de la construction identitaire des différents agents, mais du côté des logiques institutionnelles différentes et parfois contradictoires qu'ils mobilisent.

Les associations ne peuvent pas être réduites « à de simples organisations » car, ce faisant, « on participe de ce formatage des associations sur le modèle de l'entreprise ».<sup>8</sup> Or, le modèle associatif se distingue de l'entreprise par sa gouvernance démocratique et le fait qu'il n'y a pas, en son sein, de partie prenante dominante.

La loi 1901 définit l'association comme « une convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Elle est régie, quant à sa validité, par les principes généraux du droit applicables aux contrats et obligations. »<sup>9</sup>

**Il y a, dans la forme associative elle-même, des éléments de compréhension des rivalités et clivages qui perdurent entre les acteurs.**

Comme le rappelle Martine Cliquennois, il s'agit bien là d'« une loi de liberté : liberté de formation, liberté de finalités, liberté de statuts »<sup>10</sup> qui n'impose pas de règles d'administration, d'organisation et de gestion : ces éléments figurent dans les statuts, qui prennent la forme d'un contrat passé entre les différents membres. « Le ressort de la création associative est le sentiment que la défense d'un bien commun exige une action collective pour se faire entendre, ce qui est stipulé dans l'objet que se donne l'association ». <sup>11</sup> Et Jean-Louis Laville et Renaud Sainsaulieu de poursuivre : « Au commencement était le projet : telle pourrait être la matrice fondatrice de l'organisation associative. »<sup>12</sup>

Si dans l'entreprise les investisseurs sont identifiés comme parties prenantes dominantes, dans l'association « a priori, il n'y a pas de partie prenante, c'est dans l'action collective elle-même que

se définit la hiérarchisation des parties prenantes. »<sup>13</sup>

Ainsi « il n'y a pas de protection dans les institutions associatives », car en l'absence de « partie prenante dominante qui décide en dernière instance », on observe des « liens sociaux à vif ». <sup>14</sup>

Cependant, selon Laville et Sainsaulieu, il existe « une articulation de logiques différenciées autour de l'une d'entre elles, fondamentale, souvent fondatrice. »<sup>15</sup> Ces auteurs définissent les logiques institutionnelles comme celles qui « émergent quand se constituent des formes de coordination collective mettant en forme les relations à travers des objets qui cristallisent une approche du bien commun (type de prestations permettant à l'association d'être identifiée, modes de construction des rapports aux usagers et aux membres, recrutement, formation interne, représentation du personnel, mobilisation des ressources...). »<sup>16</sup>

Ainsi, selon Enjolras, « l'association peut être comprise comme une forme institutionnelle visant à opérer des compromis entre plusieurs logiques d'action [...]

10 Cliquennois Martine, « La loi du 1er juillet 1901 dans le siècle », Libre propos dans journal du droit des jeunes, juillet 2011, n°207, p. 11-15.

11 Laville Jean-Louis, Sainsaulieu Renaud (dir). *Sociologie de l'association, des organisations à l'épreuve du changement social*. Paris, Desclée de Brouwer - Sociologie économique, 1997. p.67.

12 Ibid. p.16.

13 Laville Jean-Louis, *entretien filmé*, op. cit.

14 Ibid.

15 Laville Jean-Louis et Sainsaulieu Renaud, op. cit., p.31.

16 Ibid p.73.

**Des « situations critiques »  
apparaissent quand deux acteurs  
interagissent en se référant chacun  
à une logique différente.**

---

parmi lesquelles la logique solidaire coordonnée par le principe de réciprocité et la logique administrative (civique/industrielle) coordonnée par les principes de l'intérêt général et de la standardisation »<sup>17</sup>. Cet auteur poursuit en identifiant « des « situations critiques » quand deux acteurs interagissent en se référant chacun à une logique différente. »<sup>18</sup>

On peut ainsi resituer les rivalités non pas en référence à des statuts ou des places, mais en référence à des logiques différentes, qui s'articulent dans un projet commun et qui se « réfèrent à la même histoire »<sup>19</sup>

Prenons l'exemple d'une association dont la logique fondatrice serait une logique de l'inspiration<sup>20</sup> : un religieux souhaite développer des actions en direction des plus pauvres, mais ne veut surtout pas d'« une nouvelle organisa-

tion supplémentaire de bienfaisance où l'on remet des médailles à ceux qui s'occupent des autres »<sup>21</sup>, mais plutôt « un lieu d'Église où ils (les pauvres, les petits, les blessés) auront la parole. »<sup>22</sup> Cette inspiration porte un regard critique sur la relation de l'aidant en position haute, qui se penche sur l'aidé placé en position basse, et donc en position d'être dépendant de l'assistance.

On peut repérer là une logique d'action solidaire.

Cette association « a fait le choix d'une professionnalisation de ses intervenants, pour être plus efficace au service des pauvres. Son fonctionnement associatif, favorisant la participation de tous, implique une reconnaissance de son action et un partenariat avec les collectivités publiques, qui assurent pour une grande part un financement des actions d'intérêt général qu'elle assume. »<sup>23</sup> C'est une logique de professionnalisation qui vient s'articuler à la logique de l'inspiration.

Or la professionnalisation conduit l'association « à mettre en œuvre des méthodes avérées de gestion et d'orga-

17 Enjolras Bernard, « Une seule solution l'association ? socio- économie du fait associatif, Crise de l'État-providence, lien social et associations : éléments pour une socio-économie critique », *La revue du M.A.U.S.S.* n°11, 1998, *La découverte/M.A.U.S.S.* p. 231-232.

18 Ibid.

19 Laville Jean-Louis, entretien filmé, op cit.

20 Pour reprendre l'expression de Laville dans

*Sociologie de l'association, des organisations à l'épreuve du changement social*, p.224.

21 Rebeche Gilles, « Qui es-tu pour m'empêcher de mourir ? », Les éditions de l'atelier/les éditions ouvrières, Paris, 2008, p. 36.

22 Ibid.

23 Projet associatif UDV, p.5.

nisation et à soumettre le projet associatif aux exigences des politiques publiques afin de stabiliser les ressources de l'organisation. »<sup>24</sup> : « d'une part, la professionnalisation doit être suffisante pour survivre et se pérenniser. D'autre part, la professionnalisation doit être contrôlée, voire autolimitée, pour respecter les valeurs du projet et de l'engagement. »<sup>25</sup>

La logique de professionnalisation peut être vue ici comme une logique d'action administrative. Dès lors, le risque est grand que les acteurs entrent en confrontation selon qu'ils se réfèrent à la logique de l'inspiration ou à la logique de professionnalisation.

## Développer la réflexivité des acteurs

« C'est parce que ce bénévole est trop dans l'empathie qu'il met en difficulté la personne accompagnée. » Le travailleur social qui énonce cette affirmation se situe dans une approche analytique du problème. Cette approche, de type analytique, considère qu'à la source de tout problème il y a une cause qu'il faut identifier, et sur laquelle il faut agir pour

24 Enjolras Bernard, op.cit.

25 Laville Jean-Louis et Sainsaulieu Renaud, op. cit., p.285.

le résoudre : on cherche à identifier « un responsable du dysfonctionnement et l'action correctrice deviendra alors action sur les causes. »<sup>26</sup> C'est la causalité linéaire.

L'approche systémique, quant à elle, bouscule le paradigme cartésien selon lequel, pour comprendre une réalité, il convient d'en isoler les différents éléments afin de les définir et de les analyser indépendamment les uns des autres.

La vision systémique est au contraire une vision globale qui s'intéresse à un ensemble désigné sous le nom de « système » et défini comme « un ensemble d'éléments en interaction dynamique, organisés en fonction d'un but. »<sup>27</sup>

Cette approche va chercher à comprendre les interactions entre les différents éléments de ce système, les processus à l'œuvre et les flux d'énergie en présence, en considérant le système lui-même comme un organisme vivant.

« Avec l'approche systémique [...] toute situation problème devrait être considérée comme la résultante d'une boucle systémique entre acteurs. [...] la causalité est alors considérée comme circulaire. Ce qui veut dire que causes et effets sont interdépendants ; autrement dit, un même fait observé peut être considéré,

26 Foudriat Michel, op. cit.

27 De Rosnay Joël, *Le macroscope, vers une vision globale*, Paris, Éditions du Seuil, 1975, p.101.

**La causalité est alors considérée comme circulaire. Ce qui veut dire que causes et effets sont interdépendants.**

---

selon le point de vue adopté, c'est-à-dire la position occupée dans l'organisation, soit comme une cause, soit comme un effet. »<sup>28</sup>

Il s'agit moins de rechercher les failles chez l'acteur, que d'identifier les règles du jeu dans le système d'acteurs, et d'agir ensuite sur ces règles du jeu pour initier un changement.

Or, dans l'affirmation du travailleur social citée au début de ce paragraphe, on voit bien que la « dimension systémique et contextuelle est occultée »<sup>29</sup>. Michel Foudriat qualifie, quant à lui, « d'aveuglement cognitif » cette « difficulté d'appréhender la dimension relationnelle des situations problèmes. »<sup>30</sup> L'acteur pense que son point de vue est « une vérité en soi et non une assertion possible parmi d'autres [...] puisque dans la logique aristotélicienne, il ne peut y avoir un point de vue et son contraire. »<sup>31</sup>

En essayant de montrer en quoi la forme

associative elle-même peut être génératrice de tensions entre les différents acteurs, et en abordant les limites de l'approche analytique des rivalités entre ces derniers, nous avons essayé d'ouvrir des pistes de réflexion sur la gestion des ressources humaines bénévoles et salariées dans les associations et sur les modalités de leurs régulations et de leurs coopérations.

Dans le contexte associatif, « la recherche conjointe d'une solution à un problème commun [...] ne peut être traitée que collectivement du fait de la situation d'interdépendance liant les parties, aucune ne pouvant imposer son point de vue. »<sup>32</sup> Ainsi apparaît-il nécessaire de penser des espaces où les acteurs pourront confronter leurs perceptions et co-construire un point de vue acceptable pour tous, le défi étant d'inclure les personnes accompagnées à cet espace collectif de réflexivité. La plasticité, la souplesse et l'horizontalité du modèle associatif constituant de précieux atouts dans la perspective de la réalisation d'un tel objectif.

28 Foudriat Michel, op. cit.

29 Ibid.

30 Ibid.

31 Ibid.

32 Ibid.

## Ouvrages

Laville Jean-Louis, Sainsaulieu Renaud (dir) (1997). *Sociologie de l'association, des organisations à l'épreuve du changement social*, Paris : Desclée de Brouwer.

De Rosnay Joël (1975). *Le macroscopie, vers une vision globale*, Paris, Éditions du Seuil.

Foudriat Michel (2016). *La co-construction, une alternative managériale*, Rennes, Presses de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique.

Rebeche Gilles (2008). *Qui es-tu pour m'empêcher de mourir ?*, Paris, Les éditions de l'atelier/les éditions ouvrières.

## Articles et publications

Lafore Robert (2010). « Le rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques d'action sociale », *Informations sociales*, juin 2010, n°162, p.64-71.

Estevan Erica (2018). « Penser la coopération dans les systèmes d'action organisés, entre conflictualité et complexité des relations en équipe pluriprofessionnelle », *Les cahiers de l'actif*, n° 510/511, p.178-191.

Foudriat Michel (2017). *La co-construction comme principe pour le management systémique. Faire face au défi de la complexité*, *Les cahiers de l'actif*, n°492/495, p.93-109.

Ion Jacques (2005). « Brève chronique des rapports entre travail social et bénévolat », *Pensée plurielle*, n°10, p. 149-157.

Cliquennois, Martine (2011). « La loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 dans le siècle », *Libre propos dans journal du droit des jeunes*, n°207, p.11-15.

Enjolras Bernard (1998). « Une seule solution l'association ? », *La revue du M.A.U.S.S., La découverte/M.A.U.S.S.*, n°11, p.230-231.

## Support vidéo

Morales La Mura Raül (2013). *Jean-Louis Laville, Sociologie de l'association* [Entretien filmé] Réalisé par Rochette Claude. France : Université de Lorraine.

Disponible à l'adresse : [www.canal-u.tv/video/canal\\_socio/sociologie\\_de\\_l\\_association.13540](http://www.canal-u.tv/video/canal_socio/sociologie_de_l_association.13540), consulté le 10.10.2019.

## Texte réglementaire

Ministère de l'Intérieur et des cultes : *Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association*.

# Solidarité sur les routes de l'exil

## À Briançon des citoyens à la rencontre des migrants

Comment demeurer seulement spectatrice des flux migratoires qui s'amplifient de nos jours sur les routes de l'exil et ne pas s'interroger sur le sort des migrants, la qualité de leur accueil par les États, les associations, la population civile, et donc sans s'interroger sur les formes de solidarité qui se nouent en leur faveur ou les rejets dont ils font l'objet ? Et donc, également sur la façon dont se structurent les relations et les modes de solidarité dans un contexte politique très frileux où l'assistance à personne en danger peut devenir un délit : quelle créativité faut-il déployer pour une aide solide et partenariale entre migrants et habitants d'un même territoire, malgré un durcissement continu de la loi, et la défaillance des États ? Telles sont quelques-unes des questions que je vais m'appliquer à explorer à partir de lectures, d'une immersion de quelques jours au refuge de Briançon auprès d'intervenants qui organisent des actions d'aide et de secours, et de mon expérience sur place de « maraudeuse ».

### Une feuille de route

---

Avant mon départ, en novembre, je sélectionne des articles, des émissions radiophoniques, des films... Je me rends à des conférences, entreprends la lecture de plusieurs ouvrages de Michel Agier, et organise deux séjours en tant que bénévole au « Refuge », à Briançon : 4 jours en décembre 2019 puis une semaine en janvier 2020.

### Le choc des rencontres et la culture de la montagne

---

Lorsque des montagnards, des guides, se retrouvent face à des réfugiés, perdus, frigorifiés et épuisés sur un chemin, la problématique des secours et de l'hospitalité envers les exilés se pose dans l'urgence. « Ici on sait que la montagne tue<sup>1</sup> ». Aussitôt des Briançonnais décident d'aller à leur rencontre pour leur porter assistance. Nous sommes en 2015.



« Montagnard, tu veilles sur tes frères afin que nul ne meure sur le chemin... »<sup>2</sup>

« Si nous, on ne les trouve pas, alors les gendarmes, eux, les trouveront, et les refouleront directement à la frontière... »<sup>3</sup>

Postés au Belvédère, à la station de Montgenèvre, des maraudeurs observent et cherchent des silhouettes, épuisées mais aussi victorieuses d'avoir franchi les 17 km par des chemins de montagnes, depuis Clavière, dernier village italien de l'autre côté de la frontière.

Si le col de l'Échelle a été beaucoup emprunté ces dernières années, aujourd'hui les migrants y sont moins

nombreux et passent plutôt par le col de Montgenèvre en partant de Clavière, en Italie. Le trajet est un peu moins long (environ 5 heures), mais il demeure dangereux pour des personnes non équipées et non initiées. Les conditions climatiques et la peur de se faire renvoyer à la frontière par la police, multiplient les prises de risques. À Briançon, l'intervention sociale se structure. Ce sont des pompiers, des pisteurs, des secouristes qui s'engagent, mais également de simples citoyens, auxquels on a inculqué dès l'enfance, à l'école, en famille, ce que l'on pourrait qualifier de « culture de la montagne ». Les premières maraudes se constituent, nous sommes alors en 2016<sup>4</sup>. Les habitants vont au-devant des réfugiés pour leur porter secours, sachant que cela ne suffira pas et qu'il faudra aussi leur offrir l'hospitalité qui sera donc « d'initiative privée », dans un premier temps.

## Ouvrir un abri en urgence : « Le Refuge »

L'idée est de créer un endroit de liberté, où les migrants soient protégés, où la police n'entre pas.

« Il a fallu s'organiser rapidement, dès les premières arrivées de migrants, (jusqu'à

1 Véronique, bénévole au Refuge, bibliothécaire à Briançon.

2 « De l'autre côté » - Une nuit au col de l'Échelle, TousMigrants.org, 2018.

3 Benoît, ancien guide de montagne, aujourd'hui menuisier, maraudeur et membre de TousMigrants.

4 Entretien avec Benoît, maraudeur et membre de TousMigrants.



2000 par an, et entre 10 et 40 par jour) pour qu'ils ne meurent pas de froid dans la montagne, pour qu'ils ne dorment pas dehors<sup>5</sup>». En quelques jours, le « Refuge » est créé, en juillet 2017. La Communauté de communes de Briançon, sollicitée et consciente de l'enjeu humanitaire, se solidarise en mettant à disposition, face à la gare, à côté de la MJC, en centre-ville, une ancienne caserne de CRS. Une quarantaine de bénévoles, des retraités, des enseignants, des infirmières, des professionnels de la montagne, des habitants et des bénévoles ponctuels venus d'ailleurs, vont faire vivre ce lieu. Au Refuge, on peut se poser quelques jours, quelques semaines, on peut se soigner, on peut dormir, manger, on peut être écouté, conseillé... Ici, on prend le temps de réfléchir avant de poursuivre son long parcours, pour demander l'asile à Grenoble, Paris ou Marseille.

Ce lieu est composé d'une seule pièce à vivre, où tout le monde peut passer boire un café, discuter, jouer aux cartes.

Tout est fait pour que les gens se sentent bien entourés, accueillis, c'est chaleureux. Il y a des dessins accrochés aux murs, mais aussi des affiches, des messages, quelques photos, des informations concernant le droit des exilés, ou encore une carte de France. Les repas sont préparés midi et soir par des bénévoles.

## Lieu de ressources et d'informations

Le Refuge est aussi un centre d'informations où les migrants, fuyant la guerre, les réfugiés politiques, climatiques, économiques, prennent connaissance de leurs droits et de la dure réalité du parcours qui les attend : ils sont avertis du long et périlleux processus qu'est la demande d'asile. L'accueil, c'est encore les aider à acheter des billets de train, de bus... « C'est parfois difficile de leur expliquer que, malgré le périple déjà accompli, ce n'est pas fini... On leur donne des adresses de squats, de centres d'hébergement, mais on leur dit qu'ils risquent aussi de dormir dans la rue, que c'est loin d'être facile. L'accueil, c'est aussi un moment de recueil de témoignages : ils nous racontent comment ça se passe à la frontière, combien de fois ils ont

<sup>5</sup> Entretien avec Pauline, coordinatrice du Refuge.

tenté de passer, par où, comment. Ça nous permet d'informer TousMigrants<sup>6</sup>, pour leur travail de plaidoyer... »<sup>7</sup>.

Qui l'habite ? Comment y vivent les exilés ?

Fin janvier 2020, 25 personnes sont présentes au Refuge. Elles viennent de Guinée, de Gambie, du Sénégal, du Cameroun, d'Erythrée, ou encore d'Iran. Certaines sont arrivées depuis quelques jours, d'autres, comme Justin, y reviennent : accueilli en 2018, il vit aujourd'hui à Grenoble. « Je reviens souvent ici, je viens aider comme on m'a aidé quand je suis arrivé. [...] C'est important pour moi de revenir.<sup>8</sup> ». Il est là pour 15 jours, participe à la préparation des repas, à l'accueil, passe du temps avec les nouveaux et anciens arrivants. Il vient d'apprendre que sa demande d'asile est refusée, il voudrait faire une demande de titre de séjour, il ne veut pas retourner en Italie pour déposer un recours, comme l'exige le règlement Dublin. « Mais si on les laissait travailler au moins ! Ils auraient plus de chances d'obtenir un titre de séjour ! C'est vraiment n'importe quoi. »<sup>9</sup>

L'ambiance au Refuge est particulière, on peut ressentir le soulagement des rescapés victorieux qui ont survécu au fran-

chissement de la frontière, mais aussi, déjà, se profiler le cauchemar administratif et la perspective de l'errance dans les grandes villes. « J'étais en Allemagne, j'ai travaillé au noir pendant 4 ans, ils m'ont dit que j'aurai l'autorisation de travailler, que j'aurai un contrat. [...] À quoi ça sert d'être là, loin de ma famille, si je ne peux pas travailler ? [...] Je ne sais pas où faire ma demande d'asile »<sup>10</sup>. « Je ne pensais pas que c'était comme ça, on nous ment. [...] J'en veux à mes oncles de m'avoir dit que c'était facile de gagner de l'argent en Europe »<sup>11</sup>.

Le récit des bénévoles : un geste spontané de solidarité, qui devient un engagement. Certains bénévoles sont présents depuis le début : « On donne du temps, mais ils nous donnent beaucoup eux aussi, moi je vis seule, ça me fait du bien de venir ici, de parler, de faire des choses pour eux »<sup>12</sup>.

À Briançon, on peut être bénévole au Refuge, à TousMigrants, être un maraudeur, et parfois les trois à la fois... Un maraudeur va à la rencontre des migrants qui passent par le col de Montgenèvre pour leur porter assistance. Avant de se rendre à la station de Montgenèvre, les maraudeurs, constitués en un collectif, porté par l'association TousMigrants,

6 TousMigrants : association menant des actions de sensibilisation et de plaidoyer constituée à Briançon en 2015.

7 Entretien avec Catherine, anciennement assistante sociale, bénévole au Refuge.

8 Justin, originaire du Cameroun.

9 Daniel, retraité et bénévole au Refuge.

10 Boubacar, originaire du Bénin.

11 Justin, originaire du Cameroun.

12 Véronique, bénévole au Refuge.

se retrouvent au local, prêté lui aussi par la mairie. Une convention a été signée, elle mentionne les raisons de l'utilisation de ce lieu, à savoir préparer les maraudes, entreposer des vêtements, des chaussures, des gants. Dans le coffre des voitures, on stocke des vêtements chauds, des thermos de thé, du chocolat. Il faut constituer les équipes, savoir qui se postera sur chaque lieu d'observation... Depuis deux ans, un partenariat avec Médecins du Monde a été mis en place. Chaque équipe est ainsi constituée d'un binôme : un conducteur TousMigrants, et un médecin ou un infirmier MDM.

## Déroulement d'une maraude

Un soir de janvier 2020, je suis au volant d'un de ces véhicules identifiés MDM (ce qui constitue une justification en cas de contrôle voire d'arrestation) pouvant transporter jusqu'à 6 passagers. Nous roulons jusqu'à Montgenève. D'autres maraudeurs nous accompagnent, dans leur voiture personnelle. C'est une autre manière de visiter la station, de la regarder : tandis que les touristes dorment ou

parfois se baladent, et que la police aux frontières patrouille, une autre réalité se fait jour.

Il est 20h, on regarde dans les parkings, dans les locaux à poubelles, dans les locaux à skis, dans les wc publics, mais aussi sur le front de neige, au départ des télésièges, autour des cabanes... « C'est parce qu'on a trouvé des personnes dans tous ces endroits, au fil des maraudes.<sup>13</sup> » C'est une sensation très particulière, on ouvre des portes sans savoir ce qu'il y a derrière, on ressent de l'appréhension de l'inconnu, on suit un itinéraire... La PAF se trouve juste au bout de la station. On la voit, elle aussi peut nous voir. Il fait nuit, on marche dans la neige, on s'enfonce jusqu'aux genoux, le froid commence à se faire sentir dans nos cuisses. C'est un petit aperçu de ce que les migrants endurent... On est entouré de montagnes, on monte sur les pistes, on scrute d'éventuelles traces de pas, on monte vers l'obélisque, jusqu'au belvédère, ou plus loin vers les résidences du Soleil, on se pose, avec des jumelles, on regarde si des silhouettes apparaissent. « Il arrive parfois qu'ils s'enfuient en nous voyant, ils peuvent nous prendre pour des gendarmes. Il faut les rassurer, leur dire qu'on est là pour les aider, leur demander s'ils vont bien...<sup>14</sup> » Si depuis deux ans, il y a un peu moins de passages, 800 migrants ont été secourus

13 Benoît, maraudeur et membre de TousMigrants.

14 Idem.

15 Information émanant du collectif des maraudeurs.

par les maraudeurs au cours de l'hiver 2019<sup>15</sup>. « On sait qu'ils traversent, mais tant qu'on ne tombe pas sur eux, on ne réalise pas, on ne sait pas vraiment... Et quand on en aide un, et bien on continue. [...] On ne m'a jamais dit de vérifier les papiers d'un blessé, quand j'interviens en tant que pompier, je viens au secours des gens qui en ont besoin, là c'est pareil.<sup>16</sup>»

Il est minuit, une voiture banalisée de la police passe, on continue. Il est une heure du matin, vers le front des neiges, j'aperçois un groupe de personnes, ils sont six, ils ont des sacs à dos... Je m'avance vers eux : ils ne sont pas blessés, chacun est soulagé de s'être rencontré, mais la pression commence à monter, il ne faut pas s'attarder : on doit rejoindre le Refuge, où ils pourront enfin se reposer. Dans la voiture, on échange des regards, on sourit, on leur demande leur prénom, de quels pays ils viennent, on les félicite pour leur traversée, pour être restés groupés. Ce soir, les gendarmes n'arrêteront pas les maraudeurs, ils ne reconduiront pas les migrants à la frontière, sans même leur laisser le temps d'exprimer une demande d'asile, ou de soin. Cette nuit, l'imposant Mont Genius, dieu grec du passage, a protégé ses pèlerins...

16 Radio-parleur 2018, « Dans les montagnes, une solidarité en actes », Vincent, maraudeur.

17 M. Agier, « L'étranger qui vient, repenser l'hospitalité », Paris, Éditions du seuil, 2018, p.55.

Entre la frontière administrative, et la frontière naturelle, les migrants auront choisi celle où ils savaient pouvoir échapper au contrôle. Ils y seront passés et ils y auront rencontré de la solidarité.

## L'hospitalité à l'épreuve du présent : de l'hospitalité privée à l'émergence d'un mouvement social

Après plusieurs enquêtes, en Afrique de l'Ouest, mais également chez les Inuits, plus récemment à Calais et à Briançon, dans des camps mais aussi aux frontières, Michel Agier répertorie ces différents types de solidarités et d'actes contemporains d'hospitalité, assumés comme des engagements personnels, volontaristes, accompagnés de justifications relatives à la carence de l'État, à la « honte ou à l'indignation<sup>17</sup> » privées qu'elle provoque. Cette « hospitalité privée », que l'on retrouve dans ces lieux frontières, est motivée par la ressemblance, l'identification : « Nous sommes tous des êtres humains, on ressent de la compassion pour l'être qui souffre<sup>18</sup> ». Il s'agit de prendre soin de l'autre, « parce qu'il incarne l'autre moi qui est

18 Ibid p.64. L'auteur note : « Bien souvent les manifestants en soutien aux migrants ont déclaré « je suis moi-même fils ou fille de migrant, de réfugié... ». ».

en moi<sup>19</sup>», d'offrir ponctuellement une aide matérielle, un soutien moral, de l'affection.

Le contrôle des flux migratoires par les politiques européennes se caractérise par la militarisation avec reconduction aux frontières, par des centres de rétention administrative en Italie, en Grèce, en Belgique, par des centres d'identification et de signalement et pour finir, par des expulsions.

Malgré les condamnations pour délit de solidarité, au nom de l'honneur, de la morale, de la conscience, des villageois, des associations, des intellectuels, des guides touristiques en montagne, des marins organisent depuis une quinzaine d'années, l'assistance et l'hébergement des migrants. C'est le cas à Briançon, au col de l'Echelle, puis au col de Montgenèvre, à Lampedusa<sup>20</sup>.

Les citoyens scandalisés et bouleversés par les tragédies qui se déroulent sous leurs yeux se rassemblent et affirment qu'une autre politique d'accueil est possible. L'association TousMigrants est créée en 2015, et mène des actions de plaidoyer et de sensibilisation en vue de maintenir l'attention et la pression citoyenne. La chronique en faveur des migrants, les tragédies que la presse relaie, les formes de solidarités et les

engagements qui s'établissent créent les conditions d'émergence d'un mouvement social que décrit Michel Agier, dans « L'étranger qui vient, repenser l'hospitalité ».

Le secours, l'assistance aux migrants - même si le délit de solidarité a enfin été supprimé par le Conseil Constitutionnel le 6 juillet 2018, en élevant la fraternité au rang de valeur constitutionnelle - comprend des risques judiciaires. Il y a encore des procès en attente, celui de Pierre-Alain Mannoni, celui de Cédric Herrou<sup>21</sup>, des arrestations, de nombreuses intimidations de la part des gendarmes, de la police, dont l'objectif principal est de dissuader les solidaires et les maraudeurs : « C'est important que des maraudeurs de l'extérieur viennent nous aider car, parfois, les personnes s'épuisent. Mais il ne faut pas lâcher, c'est justement ce qu'ils cherchent.<sup>22</sup>»

## De la solidarité, à l'intervention sociale, une forme d'ingénierie sociale

Les citoyens, les adhérents à TousMigrants, les solidaires du Refuge, le Collectif des Maraudeurs, mais aussi le squat « Chez Marcel » habité par envi-

19 Ibid, p.65.

20 Écouter notamment LSD, France Culture, « Lampedusa île frontière », 09.08.2019.

21 Voir « L'Humanité », « Ce n'est pas la relaxe de C. Herrou, c'est la condamnation de

l'État », 14.05.2020, disponible sur YouTube. L'avocat général de Lyon se pourvoira en Cassation le 22 mai 2020 contre cette relaxe.

22 Benoît, maraudeur et membre de TousMigrants.

ron 15 personnes, (des migrants et deux ou trois jeunes briançonnais) agissent et réfléchissent ensemble, pour mieux accueillir, pour mieux vivre ensemble. Leurs actions s'orientent vers le même objectif, elles sont liées, quoique différenciées, certes un peu à la marge de l'intervention sociale classique, mais innovantes et d'une grande utilité sociale. Tout en se maintenant dans une certaine forme de clandestinité, ses promoteurs doivent en permanence élaborer des stratégies, renouveler les soutiens, dégager des perspectives, élargir l'audience. Selon moi, c'est donc bien d'ingénierie sociale dont il s'agit ici.

## Vers un cosmopolitisme

Les territoires menacés par des conflits ethniques, par des guerres civiles, les conséquences de désaccords ou d'accords entre pays, ou encore les problèmes climatiques continueront, dans les années à venir, de provoquer des déplacements de personnes et, en retour, les formes de solidarité que nous avons cherché à documenter dans cet article.

Ne pourrait-t-on pas envisager un cosmopolitisme d'équilibre qui permettrait à chacun de s'adapter et de s'établir

dans l'endroit de son choix ? Ne pourrait-on parler calmement et sereinement de liberté de circulation pour tous et toutes ? Et l'intervention sociale ne pourrait-elle y contribuer ?

L'hospitalité de citoyens solidaires transforme les rapports humains, la réflexion et le raisonnement. Elle génère la prise de conscience du droit des hommes et des femmes à circuler sur la planète, celle de la nécessaire remise en cause des États-nations et de leurs frontières. Et celle du besoin de l'ouverture de nouvelles perspectives pour la préservation de ce que nous avons en « commun ».

## Post-scriptum

Pendant le confinement lié au covid 19, les maraudes se sont interrompues de façon provisoire, décision difficile à prendre, mais raisonnable vu le contexte, selon Benoît. « La fragilité de notre système a bien des égards est mise en lumière par cette crise sanitaire<sup>23</sup>», m'écrit-il. Et Pauline d'ajouter : « le Refuge devient leur maison... le temps du confinement »<sup>24</sup>.

23 Projet associatif UDV, p.5.

24 Enjolras Bernard, op.cit.



## BIBLIOGRAPHIE

### Bibliographie

Agier Michel (2018). *L'étranger qui vient, repenser l'hospitalité*, Paris, Éditions du seuil.

### Webographie

<https://radioparleur.net/>

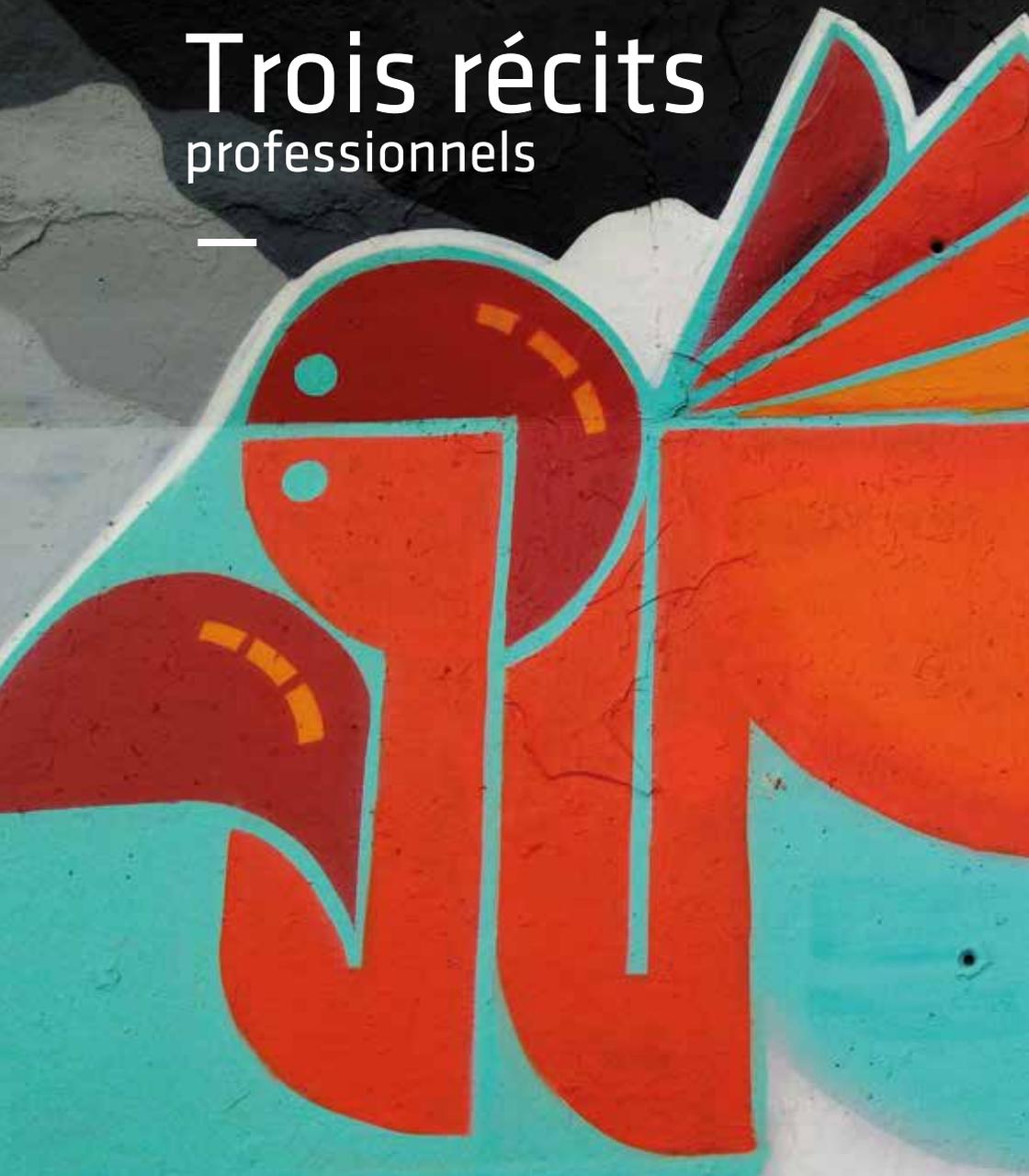
<https://tousmigrants.weebly.com/audio.htm>

<https://www.youtube.com/watch?v=QMVOTQmkySg>

<https://www.franceculture.fr/emissions/lsd-la-serie-documentaire/migrants-lampedusa-ile-frontiere>

# Trois récits professionnels

---



Les textes qui suivent ont été réalisés et sélectionnés par des étudiants éducateurs spécialisés de l'IMFRTS d'Avignon. Il s'agit de récits professionnels dans lesquels ils sont invités à raconter un moment de pratique professionnelle qui les a marqué, mettant en scène la rencontre (voire la relation) avec une personne accompagnée lors de leur première expérience de formation pratique, en stage ou en emploi.

La production de ces récits professionnels s'inscrit dans une progression pédagogique relative au premier domaine de compétence de l'éducateur spécialisé (DC1) : *la relation éducative spécialisée*. En première, puis en deuxième année, les étudiants doivent produire un récit dans le cadre d'ateliers dédiés, en petit groupe. Le travail du récit, parce qu'il suppose une « configuration de l'expérience temporelle » par « le geste de mise en intrigue<sup>1</sup> », participe à la compréhension et à la construction de soi, ici *le soi professionnel*. En ce sens, l'élaboration de ces récits et leur reprise à partir de la fin de la deuxième année visent la mise au travail de la *posture réflexive* de l'étudiant, qui constitue l'un des objectifs de la certification DC1.1 (réforme de la formation ES, août 2018).

Mais au-delà des enjeux de certification, ce travail est l'occasion pour eux de s'autoriser à donner accès à ce qui les traverse dans l'une de ces rencontres qui laissent « nu, perdu et sans repères<sup>2</sup> » comme en réserve parfois l'expérience de la *relation éducative spécialisée*. Car c'est bien le registre émotionnel qui est attendu dans cet exercice, un registre le plus souvent

1 Ricœur, P. Temps et récit I : *L'intrigue et le récit historique*, Ed. Seuil, Paris, 1983.

2 Pillant, Y. « Une phénoménologie de la rencontre », *Ergologia*, n°20, décembre 2018.

3 Voir sur ces questions les travaux de Catherine Lenzi, notamment Lenzi, C. et Virat, M. « La place des émotions dans le travail socio-éducatif », *Sociétés et jeunesses en difficulté*, n°20, 2018.

4 Cifali, M. « Démarche clinique, formation et écriture » dans Paquay L., Altet M., Charlier É. et al. *Former des enseignants professionnels. Quelles stratégies ? Quelles compétences ?*, Paris, De Boeck Supérieur, « Perspectives en éducation et formation », 2001, p. 132.

réservé aujourd'hui aux seules séances d'analyse de la pratique professionnelle. Cette « part invisible » du travail éducatif qu'il convient à notre époque de taire, constitue pourtant un « ressort de l'action » et de la prise de décision des intervenants socio-éducatifs dans les situations de travail, et plus largement de la *professionnalité prudentielle*.<sup>3</sup>

Aussi, il nous est apparu important que figurent dans ce premier numéro des *Carnets méditerranéens du LIRISS* ces textes qui témoignent des premiers pas de ces étudiants dans une formation qui déborde l'apprentissage de simples outils ou de techniques d'intervention. Nous les remercions ici pour la « prise de risque » à laquelle ils ont consenti en acceptant la publication de ces textes. Et si le récit est bien « un des modes d'intelligibilité des situations du vivant<sup>4</sup> », gageons que ceux-ci pourront témoigner de l'aventure humaine que constitue aussi la formation aux métiers du travail social.

# Bleu Quartz

**Lundi 12 novembre 2018, 16h00.**

J'arrive sur la structure d'apprentissage que j'ai intégrée depuis quelques semaines à peine, une M.E.C.S<sup>1</sup>, et je vois Léo<sup>2</sup>, 10 ans, devant la télé. Il n'est donc pas à l'école. Comme trop souvent depuis quelques semaines, il refuse d'y aller. Je lui dis bonjour et je m'avance vers le bureau où se trouve mon collègue. Après un relais avec l'éducateur sur le week-end et la journée, ce dernier me demande si je peux aller acheter de la peinture bleue pour repeindre la future salle de jeu. Je décide donc de proposer à Léo de m'accompagner.

Il faut savoir qu'il est difficile pour ce jeune garçon de sortir de la structure : même pour se rendre à l'école, il faut toujours user de stratégies sinon Léo se braque et refuse de bouger. Comme j'ai pu observer précédemment qu'il aimait les outils et les machines, je réussis après plusieurs sollicitations à le convaincre de m'accompagner au magasin.

« - Allez Léo, on bouge, ça te fera prendre l'air et en plus je sais que tu aimes bien aller là-bas.

- Non je veux aller à l'ordi !

*Je lui rappelle que l'ordi c'est à partir de 16h30, comme s'il rentrait de l'école.*

- Allez, viens, on fait vite et au moins en rentrant tu pourras y aller sur l'ordi.

- Bon d'accord, mais promis après je vais à l'ordi ?

- Oui ! »

*Léo met ses chaussures et descend les escaliers à toute vitesse ; il a l'air finalement content de sortir.*

Je me gare sur le parking et nous entrons. Le magasin est plutôt calme, il n'y a pas foule et cela me rassure. Nous allons faire tranquillement un tour dans les rayons sans trop de stimulations extérieures qui sont sources de perturbations pour Léo. Enfin, c'est ce que je pensais ...

Je le suis, nous faisons un tour rapide pour chercher le rayon peinture et trouver cette fameuse peinture bleue qu'il nous faudra choisir. Je demande à Léo d'interpeller la vendeuse qui passe à côté de nous pour qu'elle nous indique où se trouve le rayon. En partant du

foyer j'ai pris une photo du papier peint aux motifs nuages qui doit être en accord avec la peinture que nous devons acheter. Nous suivons la vendeuse, Léo est calme et trottine les bras ballants derrière cette dame. Je sélectionne deux peintures bleues qui me semblent correspondre à la photo. Je sors mon téléphone pour demander à Léo laquelle des deux, selon lui, ressemble le plus à la photo du papier peint. Il regarde sans trop d'attention et me demande « Est-ce que c'est bleu quartz, ça ? ». Je suis étonnée de cette question et il ajoute : « Je veux du bleu quartz ». Ne voyant pas cette caractéristique écrite sur le pot de peinture, et ne sachant pas à quel bleu cela correspond, je reprends mon téléphone pour regarder sur internet la couleur de ce « bleu quartz ».

Par chance, la couleur « bleue quartz » correspond parfaitement à l'un des pots de peinture sélectionnés. Je vois dans son regard que Léo semble ne pas me croire. Il a 10 ans mais ne sait pas encore très bien lire, et peut être pense-t-il que je ne veux pas lui laisser le choix. Il s'empresse de retrouver la vendeuse et lui demande « Madame, c'est du bleu quartz, ça ? » Cette dernière n'ayant pas la moindre idée de ce qui allait se passer, lui répond spontanément « Non je ne pense pas, si ce n'est pas écrit... ». À ce moment-là j'ai l'intime conviction que Léo ne va pas supporter cette réponse et que cela va mal se passer. Je reste calme, je tente de me montrer apaisante

en lui assurant qu'il sera content du résultat, mais je suis surtout pressée de sortir de ce magasin.

Par chance il n'y a pas de queue à la caisse, je pose le pot de peinture sur le tapis roulant, je sors rapidement mon porte-monnaie et les clés de la voiture pour faire au plus vite. À cet instant Léo me passe devant, m'arrache les clés de la main et court à toute vitesse vers le parking devant le magasin.

Je suis choquée, je ne m'y attendais pas, je ne le vois plus, qu'est-ce qu'il va faire ? Pourquoi cette couleur l'a mis dans un tel état ? Qu'est-ce que j'aurais dû faire pour éviter ça ? Je me pose un tas de questions...

Je dois payer cette peinture mais Léo n'est plus sous mes yeux.

Je laisse tout à la caisse et cours pour le rattraper, je reviendrai payer plus tard. Quand j'arrive à la voiture, il est installé côté passager et il s'est enfermé avec les clés dans les mains.

J'essaie d'ouvrir la porte et lui demande de m'ouvrir tout de suite, je commence à paniquer, je pense qu'il le remarque, je n'arrive pas à le masquer. Dans ses yeux, je vois qu'il s'aperçoit de mon angoisse et il a presque l'air de se réjouir de la situation, comme s'il était content de me voir ainsi. Il se met immédiatement à klaxonner, et éclate de rire en me voyant de plus en plus en panique. Il klaxonne, sans relâche, en m'observant me décomposer.



Je vois les clients sortant du magasin qui observent la scène : un enfant de 10 ans maîtrisant parfaitement la situation face à une adulte totalement désespérée. L'adulte, c'est censé être moi et je ne vois aucune issue. Je commence alors à me dire que le premier accompagnement que je réalise seule est un pur échec. Les bruits incessants du klaxon, le regard des gens, mes cris pour qu'il m'entende quand je l'implore de m'ouvrir, en vain... Je me sens mal et totalement impuissante. J'ai à ce moment-là le sentiment que cette situation dure depuis des heures, que rien ne s'arrange, au contraire, que tout empire. C'est alors qu'à travers la fenêtre côté conducteur, je vois son bras avancer vers le volant, il commence à mettre les clés dans le contact, tourne la clé et démarre la voiture.... Il ne manquait plus que ça ! Je suis spectatrice de la scène, je ne peux rien faire, la voiture est fermée, j'ai peur et je me dis que cette première sortie va signer ma première faute professionnelle. À ce moment, quelque chose cède en moi.

Et au même instant son regard à lui change. A-t-il compris que ma colère avait laissé place à de la peur ? La peur pour lui et pour la situation dans laquelle il était en train de se mettre, de nous mettre. À bout d'arguments, je lui dis : « *Tu sais quoi ? En rentrant sur le groupe, tu n'auras plus ta console de jeu DS et si tu continues c'est terminé, tu n'y toucheras plus de la semaine !* ».

Je vois qu'il commence à être réceptif à mes paroles, il s'agite et me dit « NON ! » d'un ton agressif et paniqué. Je me dis que j'ai peut-être trouvé la solution pour ouvrir les portes de cette voiture et récupérer les clés. Et oui, il finit par appuyer sur le bouton d'ouverture centralisée sur le tableau de bord, j'ouvre la porte, je me penche vers lui, je lui prends les clés, et lui dis « MERCI ! ». Je sors de la voiture, je referme la porte et me redirige vers le magasin pour payer ce fameux pot de peinture.

En revenant sur le parking j'entends encore les klaxons. Mais cette fois, j'arrive de manière plus légère. J'appuie sur la clé pour ouvrir la voiture mais Léo appuie en même temps sur le bouton de centralisation. Les portes se referment, encore. Le « petit jeu » dure un bon moment mais je suis calme, je n'ai plus peur, j'ai les clés entre les mains. Nous prenons le chemin du retour, cinq minutes en temps normal mais il est 17h et la circulation est lente à cette heure-ci. Léo est encore agité. Moi je me pose des tas de questions, j'appréhende, je m'inquiète : pourvu qu'il ne sorte pas de la voiture, qu'il ne reparte pas en « crise » ... Bref, je m'invente plusieurs scénarios qui pourraient encore se produire. Je décide de ne plus dire un mot, je le laisse parler et exprimer sa colère que je ne comprends toujours pas. Léo pleure et hurle : « *Je veux partir de ce foyer de merde* », « *Tu me gonfles vous, je m'en balle... Je veux partir ! Foyer de*

*merde !* », « *Vous les éducus, c'est de la merde et tu me saoules vous ! ...* ».

Dans mon silence, je me demande pourquoi un moment qui paraissait pour être agréable s'est terminé en « crise » pour une peinture « bleue quartz » ? Pourquoi ai-je réagi ainsi ? Pourquoi n'ai-je pas réussi à maîtriser ma peur dans cette situation ? Pourquoi tant de colère chez cet enfant ? Qu'est-ce que ça fait de vivre sans sa famille quand on a 10 ans ? Et moi, pourquoi me suis-je trouvée dépassée ? Suis-je vraiment faite pour ce métier ?

J'arrive au foyer, je me gare, il sort de la voiture, monte les escaliers pour rejoindre le groupe. La pression redescend : finalement rien de grave n'est arrivé, nous sommes rentrés chacun en un seul morceau, la voiture aussi et surtout je ne vais pas être renvoyée pour faute professionnelle.

### **Lundi 18 mars 2019, 14h00.**

Quelques mois plus tard, nous partageons Léo et moi une activité manuelle sur la terrasse. C'est un temps doux et ensoleillé, je l'aide à faire un tableau/portrait de lui avec des matériaux de récupération. Je dessine des pochoirs avec les lettres de son prénom pour qu'il puisse les découper et les peindre ensuite sur le support du tableau avec des bombes de peintures et des feutres. Dans cette ambiance paisible toute en complicité, Léo lève soudain les yeux

vers moi : « Je vais mettre un peu de bleu quartz ».

Je suis étonnée, je souris en replongeant instantanément dans les souvenirs de ce fameux jour qui a marqué notre rencontre. Je lui dis « *Tu te souviens quand nous sommes allés au magasin de bricolage ?* ». Il me regarde et me répond, d'un air penaud avec un sourire en coin, un petit « oui ». Alors, quatre mois après cette scène mémorable je réussis à lui poser la question qui me taraude depuis tout ce temps : « *Dis donc, tu as l'air d'y tenir à cette couleur bleu quartz... Pourquoi ? Tu l'as connue où ?* » Et Léo me répond avec une émotion manifeste : « *C'est mon oncle qui me l'a montrée.* ».

# Une expérience, un team

Début de formation, tout se déroule comme je l'imaginai, les apports théoriques correspondent à mes attentes, la formation me plaît, je suis là où je voulais être, c'est génial. Mais, alors que je suis tranquillement « sur mon petit nuage », la réalité revient. Je dois faire mon stage dans le médico-social, auprès d'un public porteur de handicap. Le cadre est clair, c'est obligatoire. Oui, OBLIGATOIRE ! C'est du moins, comme ça que je le ressens. Or, j'ai trouvé un employeur en M.E.C.S<sup>1</sup>, j'ai de l'expérience dans le secteur social, en C.E.R.<sup>2</sup> notamment, et c'est ce qui a conforté mon objectif de devenir éducateur spécialisé dans le social. Et voilà qu'on vient me « faire chier » à me dire d'aller dans le médico-social. Je ne comprends pas ! Pourquoi perdre du temps à aller dans ce secteur plutôt que de continuer à m'aguerrir dans celui où j'ai envie d'al-

ler travailler ! Celui dans lequel je VEUX travailler et - surtout ! - celui pour lequel j'ai choisi cette voie ! Je suis frustré, énervé. C'est la première phase, je viens d'intégrer la nouvelle : il faut que je « digère ». La deuxième phase ne met pas longtemps à arriver, je suis toujours frustré mais je ne suis plus énervé. Je suis terriblement angoissé. J'appréhende, ce n'est pas le public qui m'a donné cette vocation. Pourtant je DOIS le faire ! Oh ! Je ne vais pas faire demi-tour devant le premier obstacle. Pour surmonter cette épreuve, cette obligation (c'est toujours comme ça que je le ressens), je choisis de faire mon stage en S.A.V.S.<sup>3</sup>. Je trouve que c'est un bon compromis, le plus « soft ». Le choix est scellé, je compte désormais les jours. A chaque croix sur le calendrier, l'angoisse monte. Je parviens tout de même, à quelques jours du début du stage, à me mettre

1 Maison d'Enfants à Caractère Social.

2 Centre Educatif Renforcé.

3 Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.

dans une bulle, un déni qui annihile mon angoisse.

Le jour J arrive, je suis présent à l'heure au SAVS. Et là... la bulle explose, bonjour l'angoisse. En retrait, stressé, je ne suis pas encore vraiment confronté au public. Ouf, une journée de moins ! Mais ce n'est que le premier jour, il en reste 55... Le deuxième jour un événement se produit, un événement que je ne pourrai jamais oublier. Un éducateur spécialisé en charge d'un atelier collectif est malade. De ce fait un autre membre de l'équipe m'interpelle : « *Ce serait bien que tu puisses animer l'atelier ciné-débat ce soir, ça te permettrait de te mettre dans le bain* », ce sont exactement ses mots. Me mettre dans le bain ? Il est sérieux ou il rigole ? Je me décompose mais reste impassible. Cela m'angoisse, ce public m'angoisse. L'exercice en lui-même n'est pas un souci, déjà fait, donc rien de nouveau. Mais pas avec EUX... Je ne peux laisser paraître quoi que ce soit, je ne PEUX rien laisser paraître, je dois relever le challenge, sortir de ma zone de confort. Je vais animer le ciné-débat. Le ciné-débat c'est quoi ? Un groupe de personnes accompagnées par le service se réunit dans les locaux du SAVS pour un temps collectif d'une durée d'environ une heure, le but est de choisir le film (qui sera projeté quinze jours après), à la majorité du groupe, et d'en débattre par la suite.

Ça y est... ils commencent à arriver, les

uns après les autres... Des petits, des grands, des souriants, des pas contents. Ils n'ont pas l'air méchant... rien d'extraterrestre. Tour à tour, chacun d'entre eux s'assoit. Les chaises qui grincent au sol résonnent dans ma tête. Ils sont huit, assis autour de la table. Je me présente, la bouche sèche, j'aurais dû prendre une bouteille d'eau : « *Bonjour je m'appelle Grégory, je suis en stage, en formation Éducateur Spécialisé : je serai dans votre structure durant trois mois pour apprendre à devenir éducateur* ». « *Saluuuuu* », me répondent-ils tous en chœur, la voix chantante, tout sourire. La tension redescend d'un cran, ils ont SOURI. Je continue en leur expliquant ce qu'est le ciné-débat, le son de ma voix est un peu moins fébrile. Concernant le ciné-débat, c'est un rappel, car ils y ont déjà tous participé auparavant, ils connaissent. Puis, j'invite qui veut à prendre la parole pour faire une proposition, d'un thème, d'un film, pour « se lancer ». C'est Yves<sup>4</sup> qui prend la parole en premier, petit de taille, fort de corpulence, le visage rond et le sourire jusqu'aux oreilles. Ce Monsieur à tout l'air d'être sympathique ! Il donne le nom du film qu'il voudrait voir. Ah... problème. Je ne le comprends pas, il a des difficultés d'élocution, voire même de vocabulaire. Qui va se moquer de lui et couper la parole, à ce pauvre monsieur, pour donner sa proposition ? La dame au fond en haut noir, les cheveux

4 Tous les prénoms ont été modifiés afin de préserver l'anonymat des personnes.



frisés ou le grand blond qui fronce les sourcils sur le côté ? Ce n'est certainement qu'une question de secondes... Je demande à Yves de répéter car je n'ai pas compris, il répète en théâtralisant un geste de combat (personne ne l'a encore coupé, bizarre). Je saisis ! Karaté Kid, il veut voir « Karaté Kid ». Au moment même où ça fait tilt dans mon cerveau, Marie-Dominique dit d'une voix forte : « *Karaté Kid, rholalala Grégory..* », tout en esquissant un sourire. Marie-Dominique, c'est la dame avec le haut noir au fond de la salle, elle ne s'est pas moquée, elle a aidé Yves à se faire comprendre. La manière dont elle s'exprime fait rire tout le monde, dans la bienveillance, cette dame est appréciée, ça crève les yeux. Ils sont tous détendus. Et... JE suis, moi aussi, détendu. Finalement, j'étais le seul à ne pas l'être ! Les propositions se font tour à tour, chacune d'entre elles provoque au minimum des « aaaaaah », enjoués ou des « ooooh » désapprobateurs et, parfois, de courts débats dans le respect total de la parole et des idées. Et voilà, qu'au plus l'atelier collectif se déroule, au plus je sens une grande émotion m'envahir. Je tente, tant bien que mal, de me concentrer et de ne rien laisser paraître, de ne pas tenter de m'expliquer cette émotion, à ce moment-là, pour ne pas la laisser me submerger. En vérité à cet instant, je sais parfaitement pourquoi l'émotion m'envahit... Pendant ce temps, Yves échange avec Isabelle. Thierry aide Yves à se faire comprendre. À côté d'eux,

Jennifer échange avec Saïd sur sa proposition des « malheurs de Sophie », accompagnée par intermittence d'éclats de rires. Des éclats de rires contrôlés pour ne pas déranger les autres. L'atelier se termine peu de temps après.

Il est 18h50, j'écourte le moment des « au revoir » des uns et des autres. Je les « booste » un peu pour se rhabiller et je prends la parole : « *l'atelier a duré un peu plus longtemps que d'habitude, je suis désolé de vous presser un peu, il faut y aller* ». Tour à tour, Yves, Isabelle, Jennifer, Saïd, Thierry, Anthony, Marie-Dominique et Marie me saluent chaleureusement. Ils sont ravis d'avoir fait ma connaissance, ravis de ce moment passé. Je sens que j'ai les yeux qui brillent. Le fait qu'il fallait se presser, l'heure, tout ça... C'était une excuse. Je veux partir vite. Ma référente de stage me demande comment je me suis senti, comment s'est passé cet atelier. Je lui demande gentiment si on peut reporter le débriefing au lendemain matin. A-t-elle remarqué mon émoi ? Mon comportement m'a-t-il trahi ? Je suis vraiment pressé aujourd'hui, lui dis-je. Encore une excuse. Je récupère mes affaires au plus vite. Dans la précipitation, je me cogne contre la chaise. Je suis complètement destabilisé. Je franchis les cinquante pas qui me séparent de ma voiture au pas de course. J'ai la tête qui bourdonne. Je l'atteins enfin, j'ouvre la porte en arrachant pratiquement la poignée, je m'assois, puis je referme la porte.

Une fois dans la voiture, je fouille dans le vide poche pour attraper mon paquet de cigarettes, le briquet, j'allume une clope et là... Je relâche toute la pression... Des larmes coulent le long de mes joues. Je laisse l'émotion me submerger, elle envahit tout mon corps de la tête aux pieds. Beaucoup de choses se mélangent. Je pleure mais je suis heureux... heureux d'avoir fait tomber tous mes a priori, d'avoir dépassé mes premières représentations, mes réticences vis-à-vis d'un public « catalogué ». Je me sens tellement mal, coupable, de les avoir eu. Je viens de vivre le moment le plus fort de mes débuts professionnels, un moment inoubliable ! Un moment rempli d'émotions.

Je ne peux que tirer un grand bénéfice de cette expérience, être « reconnaissant » que celle-ci me soit arrivée dès mes débuts, pour que je puisse la garder en mémoire et me la rappeler à chaque « réticence ». Je suis persuadé et j'espère

vivement pouvoir revivre des moments forts comme celui-là. Les « barrières » ne sont pas toujours là où nous croyons qu'elles sont. Ce public, finalement, m'a permis d'avoir une ouverture d'esprit, peut-être encore un peu étriquée. Il m'a permis de me remettre en question, et d'envisager l'éducateur spécialisé sous un autre angle, car malgré mes nombreuses lectures et certaines certitudes préétablies, rien ne vaut l'« expérience humaine ».

# Dans ses yeux

Lundi 14 janvier, j'attaque ma quatrième semaine de stage en I.M.E<sup>1</sup>. Je me suis organisée avec ma référente afin de pouvoir faire une immersion dans un des autres groupes du service. Il est 9h, j'accueille les jeunes au bus avec Charline<sup>2</sup>, l'éducatrice. Ça y est... C'est parti, nous attaquons une nouvelle journée. Je découvre le temps d'accueil, un temps différent de celui auquel je participe habituellement. J'observe tout ce qui se passe, les outils, les consignes, les réactions des jeunes, tout. Activités, jeux et petits travaux animent la matinée, tout se déroule pour le mieux. L'heure du repas sonnant, nous nous dirigeons au réfectoire et nous nous installons. À table, je suis à côté de Sylvain. Il est diagnostiqué TSA<sup>3</sup>, non-verbal,

très agité, envahi par de nombreux TOC, mais bon mangeur. Le repas se termine et suite à quelques débordements de l'un des plus jeunes, Charline me demande de donner à Sylvain son médicament. Surprise de la demande et incertaine quant à la réaction qu'il pourrait avoir, je demande à Charline, pleine de doutes, si cela ne risque pas de le contrarier, ou de provoquer un rejet de sa part : « Non, ne t'inquiète pas ! Il le prendra ! » me répond-elle en partant. Je suis angoissée à l'idée de le lui donner, anxieuse et attentive à la moindre réaction de Sylvain. Il me regarde, certes un peu étonné, mais n'émet finalement aucun signe d'opposition et prend son médicament sans encombre. Me voilà rassurée. Il me demande alors d'aller

1 Institut Médico-Educatif.

2 Tous les prénoms ont été modifiés afin de préserver l'anonymat des personnes.

3 Troubles du Spectre Autistique.

aux toilettes. Celles du réfectoire étant fermées, je me lève et lui dis que nous retournons sur le groupe afin qu'il puisse y aller. Je l'invite à s'habiller, lui tend mon bras afin de l'accompagner, comme le veut le protocole le concernant. Il s'accroche à moi et nous sortons de la salle. Arrivant sur le service et voyant Charline sur le groupe, Sylvain lâche mon bras et se met à courir dans sa direction. Le « réceptionnant », elle me fait signe que tout va bien et me remercie. Je lui indique qu'il m'a demandé à aller aux toilettes, avant de tourner les talons vers le groupe auquel je suis normalement assignée. Soudain, un bruit assourdissant retentit qui me fait sursauter.

Je me retourne : Sylvain est là, debout, les yeux noirs de colère, envahi par une énergie palpable que je n'arrive pas à déterminer. Il retourne tout ce qui se trouve sur son passage. Les chaises, les tables, les chauffeuses, tout. Tout, sans exception. Les meubles volent à travers la pièce, le bruit est fracassant. Il est d'une « hystérie » extrême, nerveux, envahi par quelque chose de puissant, une force remarquablement angoissante. Je rejoins Charline sans réfléchir, me précipitant dans la salle d'activité. Nous devons intervenir. Charline se dirige vers Sylvain pour l'emmener dans le hall, afin que rien ne soit à sa portée qui puisse le blesser, le mettre en danger. Sylvain ne se contrôle plus.

Je suis là debout dans le hall, je vois la détresse dans ses yeux, la souffrance

qui le traverse, et moi... je suis face à lui, je lui fais front, je joue le bouclier. J'essaye de sécuriser l'ensemble, lui, Charline et moi. Tout en essayant de gérer la frayeur qui me soulève face à la violence de ses mouvements. Il faut que j'agisse, que je garde mon sang-froid, que je puisse le rassurer, que j'essaye de récupérer son attention, qu'il revienne à lui. Pourquoi ... ? pour le protéger... pour nous mettre en sécurité. Nous lui parlons, lui faisons signe de se calmer, de nous écouter... Rien n'y fait. Je suis face à lui, figée, pétrifiée devant la puissance de la scène. Il se frappe le visage, me regarde en criant, en hurlant. Il hurle la détresse qui le traverse, sans que je ne sache quoi faire. Je suis face à lui, les yeux dans les yeux. Mon cœur bat si fort. Son visage est ensanglanté. Excédé par la douleur, il soutient mon regard en enfonçant ses ongles au centre de ses joues, sous ses yeux, s'arrachant la peau du visage. Je ne sais pas quoi faire, j'ai envie de pleurer, j'ai mal. Dans ma tête tout se bouscule, « mon dieu faites qu'il arrête ! Arrête Sylvain, arrête ! ». Pendant quelques instants, je me retrouve seule avec lui, le temps que Charline aille chercher le téléphone pour appeler le corps médical. Le temps me paraît si long, « mais putain qu'est-ce qu'elles font ? ». Aucune blouse blanche n'apparaît durant ce temps. Tout me semble s'être arrêté. J'observe la pièce, je regarde Sylvain. Je suis attentive aux portes, dans l'espoir qu'elles, Charline et Laurine - l'infirmière - arrivent enfin. Mais aucune ne s'ouvre.



J'ai l'impression d'être au centre de la pièce et qu'elle tourne, qu'elle tourne autour de moi, me donnant ce puissant vertige. « Manon, réveille-toi, regarde Sylvain, regarde-le, il a besoin de toi ! », criais-je en mon for intérieur. Je reprends mes esprits, je me canalise et repose mon regard dans le sien. Je le regarde, sa peau métissée est rougeâtre, elle dégouline. Ses cheveux bouclés sont à moitié collés par la transpiration. Des gouttes d'eau apparaissent sur son front. Des larmes tiennent juste aux coins de ses yeux. Lui qui est si grand, devenu si petit, neutralisé au sol par ce qui l'a traversé. Ses bras, ses mains, en mouvement, semblent désarticulés, mais d'une si grande puissance. Je tourne la tête, Charline est à nouveau à mes côtés, je ne l'avais pas remarquée.

Puis les portes claquent, enfin. « Ce n'est pas trop tôt ! » crie mon cerveau. Un soulagement m'envahit et je souffle, à ce moment-là, la plus grande de mes expirations. Laurine, l'infirmière arrive en courant, gobelet à la main, doliprane en prévention. Je recule instinctivement d'un ou deux pas en la voyant. Sûrement un peu soulagée de ne plus me sentir seule à devoir assumer cette situation. « Il faut le sortir, ils arrivent » nous dit Laurine. Elles prennent Sylvain par les bras, ceux-ci se balancent encore dans tous les sens. Puis, je le vois se calmer dès lors qu'elles posent leurs mains sur lui. Je fonce en direction de la porte afin de la maintenir, pour qu'ils puissent

sortir. Mon corps, ma tête, mes bras, mes jambes, je sens mon corps, raidi par la situation que je viens de vivre, se relâcher tout entier. Il commence peu à peu, lui aussi, à reprendre ses esprits. J'ouvre la dernière porte, celle qui mène au jardinet. « Dans le trampoline ! Il faut l'emmener dans le trampoline ! » dit Charline. Je me dis qu'elle a raison, car l'enclos du trampoline est sécurisé par les filets, et pour lui qui aime tant virevolter, ce sera le meilleur endroit pour qu'il puisse se calmer, se jeter à tue-tête comme bon lui semble. Au fond de moi, je vois surtout dans le trampoline, l'échappatoire, l'exutoire, pour mettre fin à cet événement auquel je viens d'être confrontée. En retrait, je regarde Laurine et Charline aider Sylvain à s'installer. Je suis à ce moment-là un peu perdue entre l'émotion de ce que je viens de vivre et la violence de la scène. Je baisse les yeux, bêtement, puis j'observe Sylvain virevolter dans le trampoline une dernière fois, avant de rejoindre les enfants qui attendent sagement à la bibliothèque l'autorisation d'aller en récréation.

Remettant mon masque souriant, j'arrive devant les enfants et leur explique qu'en attendant le bon moment, nous allons tous patienter en chantant. Je m'en tiens à la priorité : les enfants. Mais un tas de questions me viennent en tête. Qu'est-ce qu'il vient de se passer pour Sylvain ? Est-ce que ma présence sur le groupe l'a déstabilisé ? Le fait de

lui donner son médicament, de ne pas le conduire aux toilettes du réfectoire... Est-ce que je n'avais finalement pas représenté LE changement dans son quotidien qui avait causé sa détresse ? Je ressentais un fort sentiment de culpabilité. Avions-nous tout fait pour le protéger ? Aurions-nous du contenir ses mouvements pour qu'il ne se blesse pas ? Cela n'aurait-il pas constitué une forme de violence envers lui au prétexte de vouloir maîtriser et contrôler la situation ? Est-ce que je ne suis pas restée à ma place ? C'est vrai que je ne suis qu'en stage... Peut-être que j'aurais dû m'extirper de la situation... Mais bon sang, non ! Je ne pouvais pas. L'esprit d'équipe, c'est ça, la gestion de crise c'est ça, protéger autrui aussi. Est-ce que

ma réaction a été professionnelle oui ou non ? Tout se mélange, tout se bouscule dans ma tête tandis que je continue à chanter avec les enfants. Je suis confuse et perdue. Je saute d'émotion en émotion, passant du soulagement à la frustration, de la culpabilité à la remise en question. Je prends conscience à cet instant, que je viens de vivre l'une des premières situations de ma vie dans laquelle je suis dépassée, débordée. Face à cette situation si puissante, je réalise à quel point nous pouvons être peu de chose, « rien », juste faiblesse et impuissance. Je tiens mon animation du bout des doigts, dissipée, bouleversée, vidée par la réalité d'une profession, celle que j'ai choisie, l'éducation spécialisée.



Cette publication a été réalisée avec le soutien  
de notre partenaire la MAIF.

La revue dont nous proposons aujourd'hui la première livraison ne prétend pas d'emblée être une revue de recherche. Les éléments de production de connaissances qu'elle rassemble témoignent néanmoins de la vivacité de ce qui s'échange et s'élabore, au jour le jour, dans notre institut et qui ne demande qu'à être repéré, rassemblé, valorisé, discuté et poussé plus avant. D'où cette idée, avant peut-être de nous donner d'autres objectifs, de marquer dans ce premier numéro - intitulé « Panglossie. Vivre, travailler, penser de nouveau... ENSEMBLE ! » - un point d'étape, un « arrêt sur image » et de porter à la connaissance du public (une fraction de) ce qui s'écrit, se parle et s'élabore au sein de notre institution.

En plus d'appartenir au lexique du grand méditerranéen que fut Jacques Derrida, « apôtre d'une critique de l'eurocentrisme sous toutes ses formes » (pour reprendre les mots de Marc Crépon), « on appelle panglossie - selon l'encyclopédie collaborative en ligne Ideopedia traitant des langues et mondes imaginaires - une langue utilisée sur toute la surface de la terre. » C'est sous le signe de celle-ci que nous avons voulu placer le premier numéro des *Carnets méditerranéens du LIRISS*.

Retrouvez nous sur :  
**WWW.IMF.ASSO.FR**

